Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15529 – 7 F

VENDREDI 30 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Victime d'une grave crise financière

Le Mexique demande une aide d'urgence au Fonds monétaire international

La Banque centrale du Mexique a tenté de calmer, mercredi 28 décembre, la crise financière qui secoue le pays depuis plus d'une semaine en décrétant une hausse de 100 % des taux d'intérêt. Après la chute brutale du peso, le gouvernement de Mexico cherche à obtenir une aide financière d'urgence du Fonds monétaire international. De leur côté, les guérilleros zapatistes de l'Etat du Chiapas ont accepté le principe d'une réouverture du dialogue avec les autorités.

Après une année de tensions politiques dues aux suites de la crise au Chiapas, les Mexicains se seraient fort bien passés du véritable coup de massue monétaire que le gouvernement vient de leur assener. Sans doute s'attendait-on depuis un certain temps à une dévaluation de la monnaie nationale, mais les autorités n'avaient eu de cesse de répéter, encore récemment, qu'elles défendraient sans faillir la valeur du peso.

Puis brutal changement de cap. La décision est annoncée à la veille de Noël de laisser flotter le peso face au dollar. Depuis, en une semaine, la devise mexicaine s'est dépréciée d'environ 50 %. Cette dévalorisation est ressentie comme un séisme par les Mexicains, et les ondes de choc en sont perceptibles chez leurs partenaires de l'ALENA, au nord (Etats-Unis et Mexique), et tout autant chez leurs voisins latino-américains, au sud.

Le choc a été d'autant plus rude pour les Mexicains que de lourds sacrifices leur avaient été imposés, ces dernières années, pour contribuer à l'apparent succès dont croyait pouvoir se targuer le président sortant, Carlos Salinas, dans sa politique d'assainissement économique. La glissade a, non seulement, mis à bas la Bourse de Mexico, mais elle s'est également répercutée sur d'autres places financières de l'hémisphère et a jeté un froid dans les milieux d'affaires américains.

Ce qui a particulièrement choqué, c'est l'ampleur de la dévaluation. Deux jours auparavant, le gouvernement avait dans un premier temps procédé à une dépréciation contrôlée de 15 % du peso, en élargissant sa marge de fluctuation vis-à-vis du dollar américain.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Lire la suite et nos autres informations page 3

Risque de contagion

LA crise de défiance qui affecte Mexico depuis une dizaine de jours, et qui s'est déjà traduite par une chute de près de 40 % du peso par rapport au dollar, n'est pas seulement un défi pour le Mexique et ses deux alliés du Nord, les Etats-Unis et le Canada. Elle menace en réalité tout le mouvement de transformation économique et politique dans lequel le sous-continent américain s'est engagé depuis quelques années. Les difficultés actuelles du Mexique, un pays considéré par les organismes financiers internationaux comme l'un de leurs « modèles », pourraient avoir un effet de contagion sur d'autres pays de la région, l'Argentine et le Brésil notamment.

Engagée à partir du milieu des années 80 par le président Miguel de la Madrid d'abord, accentuée par son successeur, Carlos Salinas ensuite, la stratégie économique mexicaine reposait sur trois axes : la libéralisation de l'économie, son ouverture sur les marchés internationaux et l'arrimage de la monnaie nationale – le peso – au dollar. Les résultats ont rapidement impressionné : l'inflation a été réduite, le déficit public supprimé et la dette allégée.

LES capitaux, nord-américains surtout, ont rapidement afflué vers ce nouvel Eldorado. Les investisseurs ont cependant réalisé pour l'essentiel des placements à court terme spéculatifs et volatils. L'irruption d'une guérilla « zapatiste » dans l'Etat méridional du Chiapas, où les affrontements avaient fait en janvier dernier plusieurs centaines de victimes, les avait sérieusement inquiétés. Les difficultés du président Salinas à régler cette crise, son refus obstiné de dévaluer le peso et un regain de tension au Chiapas au début de ce mois ont achevé de miner ce capital de confiance.

Après avoir tergiversé, Ernesto Zedillo, le successeur de M. Salinas, entré en fonction début décembre, vient toutefois, par une stratégie alliant la carotte et le bâton, d'obtenir des zapatistes la promesse d'une reprise du dialogue.

EN attendant la confirmation d'une détente, cette crise a d'ores et déjà des conséquences plus au sud. Les investisseurs qui ont perdu de l'argent au Mexique retirent les fonds qu'ils avaient placés en Argentine et au Brésil. La crise financière menace ainsi ces deux pays, eux aussi engagés dans des stratégies de redressement assez proches de celle suivie par le Mexique.

Les autres pays de la région vont suivre de très près la crise mexicaine, en particulier l'attitude qu'adopteront les Etats-Unis. Ce qui est en question, c'est le modèle libéral : vanté dans tous les forums internationaux, il a, certes, permis de spectaculaires résultats sur le plan macroéconomique. Mais, imposé à marche forcée, exacerbant certaines inégalités sociales, il a, aussi, des ratés.

M 0147 - 1230 - 7,00 F

Avant de lancer l'assaut contre Grozny

Moscou cherche à briser la résistance tchétchène

Des bombardements aériens et des tirs d'artillerie très intenses ont repris, jeudi 29 décembre, aux abords de Grozny. Conformément à la stratégie exposée par le ministre russe de la défense, le général Gratchev, ces raids, qui visent à détruire les centres vitaux de la capitale et à démoraliser sa population, font partie d'une tentative pour briser la résistance tchétchène, avant de lancer l'assaut final. Les troupes russes ne seraient plus qu'à quatre kilomètres du centre de la ville.



Lire page 4

Trente Airbus commandés aux Etats-Unis

La compagnie américaine de leasing International Lease Finance Corporation (ILFC) a commandé ferme trente avions Airbus et pris dix options supplémentaires. Cette commande est la plus importante de l'année 1994 pour le consortium européen Airbus Industrie.

page 24

Nouveau meurtre en Corse

Peu après les obsèques de Jean-François Filippi, maire de Lucciana (Haute-Corse) et ancien président du Sporting-Club de Bastia, assassiné lundi matin, un nouveau meurtre a eu lieu mercredi 28 décembre, à quelques kilomètres de là. C'est le trente-neuvième homicide volontaire commis sur l'île en un an.

page 8

L'« affaire Maréchal-Schuller »

Le Conseil supérieur de la magistrature devait examiner jeudi 29 décembre l'éventuel dessaisissement du juge Halphen après la mise en examen de son beau-père, le docteur Jean-Pierre Maréchal, soupçonné de tentative d'extorsion de fonds auprès de Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine. M. Mitterrand, *président ès qualités du CSM*, ne devait pas assister à cette réunion.

page 8

Rompre le couple expansion-exclusion

L'année économique 1994 a marqué la généralisation de la croissance. Croissance saine mais pas toujours juste

Quelles images retenir de l'année économique et sociale 1994 ? Celle des dirigeants des sept grands pays industrialisés se retrouvant à Naples, début juillet, pour leur sommet annuel du G7, avec sur la photo de famille un François Mitterrand faisant ses adieux et un Silvio Berlusconi encore tout heureux d'être entré, presque par effraction, dans le cercle des puissants ? En anticipant un peu, les Sept fêtaient le retour de la croissance qui devrait être en 1994 de plus de 3 % pour leurs pays et de 2,8 % pour l'ensemble des membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Ou celle, trois mois plus tard, d'organisations non gouvernementales manifestant à Madrid, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, contre des politiques d'ajustement structurel pour les pays en développement jugées génératrices d'un *« modèle de croissance économique basé sur l'exclusion sociale »*.

Expansion-exclusion, ce mariage des contraires a scandé l'année 1994. Après la dure récession de 1993 qui a fait plonger l'Europe continentale, alors que déjà l'Amérique du Nord repartait, l'optimisme a enflé au fil des mois au point qu'à la fin de l'année, au terme de ce que certains pays comme la France ont vécu comme vingt ans de crise, les experts ont entonné, unanimes, l'air de la reprise vigoureuse, saine et surtout durable. Comme si le pire était décidément derrière nous, une nouvelle ère de prospérité semble s'ouvrir, avec des ménages qui épargneraient moins et consommeraient plus et des entreprises enfin désendettées qui redeviendraient conquérantes. Déjà, dans l'industrie, un nombre croissant de sociétés renouent avec les bénéfices. Et les Etats, qu'ils soient libéraux ou sociaux-démocrates, n'hésitent pas à s'attribuer le mérite de cette nouvelle bouffée de croissance.

Pour un Japon qui sort juste de la récession (+ 1 %) et un Venezuela qui plonge (– 3,3 %), la plupart des pays affichent en effet des taux d'augmentation du produit intérieur brut (PIB) tous plus flatteurs les uns que les autres : près de 11 % pour la Chine, qui se pose ainsi en championne du socialisme de marché, près de 10 % pour Singapour, près de 9 % pour la Thaïlande, plus de 8 % pour la Malaisie, qui en est à sa septième année consécutive d'expansion, 8 % pour l'Inde comme pour la Corée du Sud, 7 % pour l'Indonésie, 6,4 % pour l'Australie, 3,9 % pour les Etats-Unis, 2,8 % pour l'Allemagne et 2,4 % pour la France. Mais l'expansion est loin de suivre le même rythme partout. Entre l'Asie, ses « dragons » et ses « tigres », qui s'envolent, l'Amérique du Nord, qui reste en altitude, l'Amérique latine, qui décolle, l'Europe, trop longtemps handicapée par le coût de la réunification allemande, tente de regagner le terrain perdu, en entraînant de surcroît les anciens pays communistes. A l'exception de la Bulgarie, la plupart d'entre eux ont tourné le dos à la récession tandis que déséquilibres et difficultés persistent en Russie et dans l'ex-URSS. Même en Afrique, où la dévaluation du franc CFA n'a pas provoqué jusqu'à présent les calamités annoncées pour les quatorze Etats concernés, la croissance, sans atteindre le minimum de 5 % requis pour que l'Afrique soit moins distancée par le monde industriel, pourrait dépasser les 2 %. Dans ce continent, la signification de tels chiffres est très aléatoire, mais une nouvelle tendance est peut-être en train de se dessiner, qui mettrait enfin un terme à vingt ans de baisse du revenu moyen en Afrique.

La pauvreté ? L'oublierait-on, l'expansion revenue ? Récession hier, croissance aujourd'hui, les taux de PIB varient mais les mécanismes qui fabriquent de l'exclusion restent. La récession aiguise les inégalités sociales mais l'expansion ne les gomme pas comme par magie, souvent insuffisante, presque partout mal répartie, pour rompre l'enchaînement des handicaps d'emploi, de revenus, de logement, d'éducation ou de formation qui fabriquent les marginaux. En France, on avance fréquemment le chiffre de 5 millions d'exclus – sans toutefois que la pertinence de ce chiffre soit démontrée –, mais à la fin de l'année le nombre de foyers bénéficiaires du RMI avait atteint 940 000, soit + 18,5 % en un an !

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 18

La musique des Celtes

Le succès du dernier disque de Dan Ar Braz confirme le renouvellement de la tradition bretonne

QUIMPER (Finistère), DUBLIN (Irlande)

de notre envoyée spéciale

D'un côté, l'écrivain Pierre-Jakez Hélias, auteur en 1975 du *Cheval d'orgueil*, plus de deux millions d'exemplaires vendus (Pocket, collection « Terre humaine »), vade-mecum de la vie en pays bigouden du début du siècle à nos jours. De l'autre, Dan Ar Braz, guitariste et chanteur, 35 000 exemplaires de *l'Héritage des Celtes*, son dernier album, vendus en un mois. Deux Bretons, deux générations.

Le premier, fils de paysans, est né en 1914. Quand il est entré, boursier, au lycée de Quimper, il ne parlait que le breton. Le second, pur produit du baby-boom des années 50, ne connaît que le français et est venu à la musique par la grâce de Donavan, des Rolling Stones, et d'Alan Stivell. A l'époque décrite dans *le Cheval d'orgueil*, on marchait en sabots dans la baie d'Audierne. A celle de *l'Héritage des Celtes*, on parle d'échanges économiques entre nations voisines.

Deux générations, mais une seule identité. A l'heure où Pierre-Jakez Hélias, vénérable et intrépide professeur de latin-grec, éditorialiste à *Ouest-France*, conteur et poète, défendait la culture autochtone sur la radio en langue bretonne de l'ORTF, Dan Ar Braz faisait office de cheval de Troie en jouant de la guitare électrique dans les bals populaires.

Qui est Breton ? *« Celui qui se laisse imprégner par la Bretagne »*, répond Pierre-Jakez Hélias, en citant en exemple Max Jacob, le poète né à Quimper, mort à Drancy en 1944. On peut ajouter Alan Stivell, enfant de la banlieue parisienne, qui a appris la musique dans un bagad – une de ces formations de binious, bombardes et batterie, qui rythment la vie des bourgades bretonnes – avant de basculer dans un rock celtique où le Quimpérois Dan Ar Braz tenait la guitare.

« Tout circule », poursuit l'auteur du *Cheval d'orgueil*, frappé par les similitudes entre *« les chants sardes et les chansons du pays vannetais, par exemple. Les contes, les musiques ont voyagé. Ce mélange a commencé par la longue marche vers le tombeau du Christ, a continué par les grands pèlerinages et Saint-Jacques de Compostelle. Pour finir ici, et se décanter au bout du continent. »*

La connexion celte, telle qu'imaginée par les nouveaux militants de la Bretagne élargie – le Festival interceltique de Lorient en est l'illustration – trace une zone d'échange allant de la Galice à l'Irlande en passant par les Etats-Unis, avec prolongements en Australie et même au Japon, où l'on joue aussi, mais par mimétisme, de la cornemuse.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Lire la suite page 9

Une enquête sur l'édition en Europe

« Le Monde des livres » commence cette semaine une série de six articles sur la situation éditoriale et son évolution dans différents pays d'Europe. *Ni bilan ni état des lieux exhaustif, cette enquête se veut une approche des aspects significatifs de la production et de la diffusion de livres, tenant compte à la fois des* caractéristiques propres de chaque pays et des lignes communes qui se dessinent à travers le continent. L'enquête, qui débute avec l'Espagne, se poursuivra avec la Grande-Bretagne, l'Italie, la France – les grands groupes, puis les maisons indépendantes –, et, finalement, l'Allemagne.

page 14

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).





EX-YOUGOSLAVIE

Les mille et une nuits de Sarajevo

Il ne faut pas abandonner Sarajevo à cet hiver de la raison. Parce qu'il y va de nos valeurs. Deux cent mille habitants de la capitale bosniaque – près de deux adultes sur trois – n'ont-ils pas signé une déclaration proclamant leur attachement à l'unité et au pluralisme de leur cité ?

par Jack Ralite
et Emmanuel Wallon

DANS la nuit du 4 au 5 janvier, tandis que les guirlandes brilleront encore aux devantures des grands magasins parisiens et que les vitrines des pâtisseries se garniront de galettes moelleuses, les habitants de Sarajevo entameront leur mille et unième nuit de siège. Tout a eté dit sur la litanie de nos renoncements face à la guerre dans ce qui fut la Yougoslavie. Sauf ce qui peut encore être tenté.

Gare à ceux qui proposent autre chose que d'attendre la complète déroute des forces opposées a la « purification ethnique » ! Ce sont, au mieux, des rêveurs n'ayant pas mesuré les rapports de forces sur le terrain ; au pis, des poseurs en mal de publicité. Comme si l'inconsequence passée commandait l'inaction presente et interdisait de songer à demain. On le dit en haut lieu : sans cesse différée, l'intervention militaire en laquelle certains assiégés s'obstinaient à espérer n'aura pas lieu, sinon éventuellement – ultime pied de nez aux vaincus – pour couvrir le retrait en toute sécurité des troupes de l'ONU. Le soutien matériel dont la plupart des défenseurs bosniaques se seraient contentés – eux qui ne réclament pas les vies de nos soldats, mais des armes ou de l'argent – leur parviendra bien tard, voire pas du tout. L'engagement humanitaire, indispensable, a montré ses limites et ses contradictions. Les appels d'intellectuels et les manifestations de rue sont restés sans écho jusqu'à présent. Demeurent le travail de la conscience et le devoir de solidarité immédiate.

C'est Paris, Londres et Washington qui ont failli, non Sarajevo. Pour conjurer le verdict et repousser l'échéance, cette belle ville a repris chaque nuit de guerre le conte coloré de ses multiples survies. Dans sa royale indifférence, l'Europe a fait mine de l'entendre et de s'en émouvoir, sans pourtant se détourner un seul jour de la gestion des affaires courantes. L'activité intellectuelle de la capitale bosniaque a résisté aux pires épreuves, pour conserver aux assiégés un peu de vigueur morale et de dignité. En dépit des immenses frustrations qui en firent céder beaucoup aux sirènes de la communauté, la population a maintenu sous les bombes l'échange vital sans lequel la plus riche des cultures étoufferait dans une sinistre clôture. Deux cent mille personnes, soit près de deux adultes sur trois, ont signé une déclaration (rarement mentionnée par la presse parisienne) attestant leur attachement à l'unité et au pluralisme de la cité. Ainsi ces Musulmans, ces Serbes, ces Croates, mais aussi ces Juifs, ces Tsiganes, ces « Yougoslaves » et autres Bosniaques inclassables ont vraiment conquis à Sarajevo le titre de capitale culturelle de l'Europe que nos douze ministres avaient refusé de lui décerner.

Le mélange des peuples

C'est précisement l'idée du mélange des peuples que les nationalistes veulent mettre à mort en Bosnie centrale, en Herzégovine, en Krajina, en Slavonie, au Kosovo, au Sandjak, en Voïvodine et demain, peut-être, en Macédoine. En prenant dans leur mire des enfants au milieu de leurs jeux et des vieillards en quête d'eau, les snipers visent des symboles de paix et de bon voisinage. Ce ne sont pas des existences, mais la nécessité et la viabilité de la coexistence que les miliciens serbes veulent supprimer à Sarajevo. Dans la guerre idéologique qu'ils mènent avec les moyens de la guerre tout court, ils reçoivent le renfort spontané de tous ceux pour qui la nation, plutôt qu'un rapport à construire, est d'abord un héritage que menace la requête de l'autre : Juif ou Palestinien, Kurde ou Magyar, Algérien ou Allemand. Ils bénéficient également du concours passif de ceux qui n'entrevoient d'intérêt général qu'enfermé dans les frontières d'Etats solides, sinon dans les profondeurs de leur sous-sol. Les assaillants ne sont pas obligés de prendre physiquement la ville, pas plus que Tuzla, Bihac ou Gorazde, pour réduire ces bastions d'intelligence. Il leur suffit que, aux yeux des populations locales comme de la communauté internationale, Sarajevo et les autres enclaves soient ravalées au rang de réserves urbaines, de camps de réfugiés, de bantoustans « musulmans».

Or c'est justement son caractère de cité authentique, ouverte sur le monde et familière à toutes les communautés, que l'Union européenne a la possibilité de conforter. Toute autre attitude trahirait la volonté d'acculer les partisans du vivre ensemble à une capitulation sans conditions. Les chancelleries occidentales n'emporteraient alors qu'un gage illusoire de tranquillité. Encouragées par des signes de reconnaissance, les milices serbes persévéreraient dans leur travail de dévastation, avec ou sans l'appui du régime de Belgrade. Elles risqueraient d'acculer les autorités de Sarajevo, mais aussi les mouvements albanais du Kosovo, à choisir la fuite en avant, et des milliers de jeunes à tenter des actes désespérés.

Au contraire, Sarajevo vivante, Sarajevo vivace offrira demain l'un des meilleurs points d'appui disponibles pour les démocrates des autres régions de Bosnie, pour les minoritaires de Travnik ou de Mostar, les opposants de Banja-Luka ou de Brcko. Il importe que Sarajevo demeure en droit, à défaut de pouvoir encore l'être en fait, la capitale des Bosniaques de toutes régions et de toutes origines qui entendent honorer les libertés fondamentales et respecter les conventions internationales, et pas seulement le chef-lieu d'un canton musulman ou le siège d'une fédération amputée de moitié. Où s'implanteront sinon les instances comptables du préjudice subi par les centaines de milliers de personnes déplacées ? D'où parleront les organes indépendants capables de dénoncer les méfaits de la loi de la « pureté ethnique » et des dogmes nationalistes ? Comment résister ailleurs à la menace d'épuration, si ce forum de la tolérance subit à son tour un processus de partition ? A moins de récuser la charte des Nations unies, un « plan de paix » qui reconnaîtrait l'annexion d'une fraction de la Bosnie (ou de la Croatie) et amoindrirait le statut de Sarajevo serait aussitôt frappé d'illégitimité.

Sauver les lieux de pensée

Sarajevo mérite mieux qu'une énième et dérisoire parade médiatique. C'est du réalisme qu'elle exige, de ce fameux réalisme cher aux dirigeants des grands pays. La guerre de Bosnie a commencé le 6 avril 1992 par une agression contre la société civile de Sarajevo : aider enfin cette dernière serait un moyen de l'enrayer. Pour que les « casques bleus » s'occupent effectivement de soulager la population au lieu de servir d'otages ou d'alibis, si du moins les gouvernements persistent dans leur refus d'en augmenter le nombre et d'en modifier le mandat, il convient de réviser leurs missions, leurs instructions de tir, les modalités de leur déploiement. Puisque des mortiers, des mitrailleuses et des fusils continuent de tuer les passants de Sarajevo, il faut les faire taire sous peine de frappes bien ciblées. Ensuite, dans l'esprit des accords de février 1994, il faut ouvrir un large et sûr passage terrestre entre la capitale, la Bosnie centrale et, *via* la Croatie aussi bien qu'à travers l'Adriatique, avec le reste du monde.

Le siège ainsi rompu, il serait enfin possible de fournir aux citadins les vivres et les denrées médicales dont ils ont grand besoin, mais aussi les aliments intellectuels, les matières premières, les outils et les engins de construction qu'ils demandent en vain depuis un an pour remettre en marche leurs entreprises et leurs, institutions. Est-ce trop demander aux nations qui jetèrent un pont aérien vers Berlin, l'arrimèrent par un corridor à l'Allemagne de l'Ouest et entretinrent sa prospérité plusieurs décennies durant ? Vouloir moins, c'est désirer le pire.

Parce qu'elles ne sauraient abandonner Sarajevo à cet hiver de la raison, des associations, des collectivités locales, des universités, des institutions artistiques, culturelles, scientifiques mettent leurs faibles moyens au service de projets de coopération que les pouvoirs nationaux et communautaires hésitent à appuyer franchement. Elles invitent leurs correspondants de Bosnie, préparent avec eux des conférences, des spectacles, des expositions, des jumelages et des chantiers. Les bonnes intentions affichées dans les cabinets ministériels se traduisant par fort peu de subventions, de bourses et de laissez-passer, ces acteurs se tournent aussi vers l'Union européenne. La présidence française débute précisément ces jours-ci. Eprouverait-elle de grandes difficultés à obtenir, par exemple, l'éligibilité de la Bosnie-Herzégovine au programme « Phare » pour le développement de l'autre Europe (en commençant par son volet universitaire « Tempus ») ?

Il n'est nul besoin d'insister sur l'utilité des bibliothèques, des écoles, des facultés, des théâtres et des rédactions quand il s'agit de préserver les chances de la paix et de la démocratie. Les artilleurs serbes se sont chargés de la démontrer, en les visant encore plus volontiers que les hôpitaux et les mosquées. Il n'y a pas grand sens à discourir d'avenir dans l'ex-Yougoslavie, ni à prétendre régler pacifiquement les conflits, déployer des polices impartiales, fonder des tribunaux équitables, juger les criminels de guerre, redresser les décombres, opposer une ferme résistance aux convoitises territoriales, ménager le droit au retour ou l'indemnisation des réfugiés, si, au préalable, on laisse mourir la ville aux mille récits, et ses lieux de pensée.

► **Jack Ralite est maire d'Aubervilliers et Emmanuel Wallon, maître de conférences à Paris-X-Nanterre.**

Le vrai patriotisme

La politique étrangère de la France est conduite comme si nous étions en 1894. Puisqu'en Europe il s'agit de contrecarrer l'Allemagne, on prend le parti des Serbes. Puisqu'en Afrique il s'agit de s'opposer aux Anglo-Saxons, on soutient le pouvoir hutu. Le problème, c'est que nous sommes à nouveau entrés dans l'ère des génocides. Et que leurs auteurs sont ceux-là mêmes que la France a protégés...

par Paul Garde

NOUS croyons être en 1994. Mais la politique extérieure française est conduite comme en 1894 : un œil sur la ligne bleue des Vosges, l'autre sur Fachoda. En Europe centrale, il faut soutenir ceux qui s'opposent à l'Allemagne. En Afrique centrale, il s'agit de réduire l'influence de la Belgique et celle de la perfide Albion. C'est ce qu'on appelle l'Union européenne.

Donc, dans l'ex-Yougoslavie, on tiendra en suspicion la Croatie et la Bosnie, considérées comme pro-allemandes, et on soutiendra par tous les moyens les Serbes de Milosevic. Au Rwanda, on s'opposera aux Tutsis du FPR, soupçonnés de faire le jeu des Belges et même (quelle horreur !) d'être anglophones ; on financera et on armera le pouvoir hutu. et plus particulièrement en son sein les ultras qui s'opposent à l'application des accords d'Arusha et qui finiront par abattre l'avion présidentiel avec l'aide de techniciens français (si l'on en croit les révélations de Colette Braeckman dans son livre *Rwanda, histoire d'un génocide*, Fayard).

Or, nous venons de rentrer, apres une parenthèse de quarante-cinq ans, dans l'ère des génocides, et c'est justement dans ces deux régions du monde qu'ils se déchaînent : 300.000 victimes et 3 millions de réfugiés en trois ans et demi dans l'ex-Yougoslavie, des chiffres encore plus élevés en dix fois moins de temps au Rwanda. Et leurs auteurs sont justement ceux que la France a protégés, les dirigeants serbes et hutus, leurs victimes ceux dont la France se défie : Croates, Bosniaques et Tutsis (sans compter les Serbes et les Hutus modérés, eux aussi victimes de violences).

Les conquêtes et le génocide

Devant ces faits, la France a-t-elle abandonné ses protégés ? Non. La parade de François Mitterrand à Sarajevo le 28 juin 1992 (au plus fort des massacres en Bosnie du Nord et de l'Est) a servi à canaliser l'émotion des opinions vers la seule action humanitaire et à enterrer les projets visant à mettre les tueurs hors d'état de nuire. La FORPRONU sous commandement français en Croatie sert à garantir le maintien de l'occupation serbe, à empêcher le retour des réfugiés chez eux et a couvrir les arrières des troupes serbes de Krajina qui opèrent à Bihac. La France a encouragé les capitulations successives de la communauté internationale devant l'agresseur : abandon du plan Vance-Owen en mai 1993, récompenses accordées aux Serbes depuis août 1994 pour avoir refusé le plan du « groupe de contact ». Le retrait des troupes françaises de l'enclave de Bihac dès que Fikret Abdic en a été chassé était le feu vert pour l'attaque serbe contre cette ville. La proposition française visant à permettre la confédération de la « République Serbe » de Bosnie avec la Serbie représente la consécration officielle des conquêtes réalisées et la bénédiction accordée rétroactivement au génocide des Bosniaques musulmans.

Au Rwanda, l'opération « Turquoise », menée par la France seule, venait trop tard pour protéger les victimes des massacres, que les Hutus vaincus n'étaient plus en etat de continuer. Elle a servi surtout a empêcher le châtiment des tueurs et à leur permettre de trouver un refuge : les plus haut placés en France même, les autres au Zaïre où ils ont entraîné avec eux la majeure part de la population hutue. C'est sous protection française que, dans les camps zaïrois, les responsables du génocide peuvent se réorganiser pour préparer la revanche. Et le gouvernement de Kigali, qui représente les victimes, est exclu du sommet de Biarritz.

Les Français ont le droit d'être fiers des trésors de dévouement et de courage dépensés, tant dans les Balkans qu'en Afrique, par les volontaires des ONG et par les « casques bleus ». Mais ces derniers ne peuvent rien contre la perversité des missions qui leur ont été confiées. Le vrai patriotisme (je n'hésite pas à employer ce mot démodé) ne consiste pas à dire *Right or wrong, my country*. Il n'implique pas l'adhésion à toutes les combinaisons géopolitiques, toujours discutables et souvent sanglantes, des chancelleries. Telle est la leçon que les Français ont apprise jadis de Jaurès, et que Soljenitsyne clame aujourd'hui aux Russes. Le plus grand patriote allemand est Willy Brandt qui, après avoir combattu les nazis les armes à la main, a demandé pardon à Varsovie pour les crimes commis par son propre pays.

Tous les citoyens français qui se font « une certaine idée » de leur patrie doivent déceler, derrière le brouillard de la propagande, quelle est la vraie politique de ceux qui parlent et agissent au nom de la France : soutenir les bourreaux, enfoncer un peu plus les victimes. Ils doivent exiger que cette politique change.

Sinon, le prochain président, quel qu'il soit, devra aller s'agenouiller sur la terre bosniaque et sur la terre rwandaise, et demander pardon pour le sang versé en Europe et en Afrique, avec la complicité de la France, sous le septennat de son prédécesseur.

► **Professeur à l'université de Provence, Paul Garde est l'auteur de *Vie et mort de la Yougoslavie* (Fayard) et *des Balkans* (Flammarion).**

JUSTICE

Bonne administration de la vie publique

La « bonne administration de la justice » est une notion floue, qui permet toutes les dérives comme le montre le débat autour du désaisissement du juge Halphen

Jean-Louis Bessis
et Maurice Ronai

IMAGINONS un justiciable en proie aux investigations de la justice. Chaque jour apporte son lot de révélations. Le juge d'instruction procède méthodiquement : il semble déterminé à aller jusqu'au bout, à remonter les filières. Son dessaisissement s'impose. Il ne faut pas trop compter sur la chancellerie : soumise à la surveillance des médias et de l'opinion, elle ne peut ou ne souhaite agir que dans l'ombre. Le code de procédure pénale a certes prévu de nombreuses voies de contestation : partialité, suspicion légitime... Le problème, c'est d'abord que le magistrat est incontestable. C'est aussi que, pour exercer un recours, il faut être « partie au procès », il faut être mis en examen. La mise en examen, c'est précisément ce que notre justiciable et ses amis souhaitent éviter. Pour notre justiciable, il ne reste dès lors qu'un biais pour parvenir au dessaisissement, celui dit de la *« bonne administration de la justice »*. Il appartient au seul ministère public de l'invoquer. Encore faut-il lui en fournir la matière ou le prétexte. La tentation peut être forte de fabriquer de toutes pièces une *« atmosphère dessaisissante »* qui incitera le juge à s'effacer ou, à défaut, qui permettra au parquet de le faire dessaisir.

L'affaire Halphen, ou plus précisément l'affaire Maréchal-Schuller, présente de nombreux traits communs avec cette fiction judiciaire. Au-delà des anomalies et bizarreries qui la jalonnent, cette affaire appelle, au moins, quatre observations.

● Pourquoi a-t-on retenu contre M. Maréchal le délit d'extorsion de fonds ? Celui-ci implique une menace de *« persécution judiciaire »* sur M. Schuller, menace dont on voit mal comment M. Maréchal pouvait la faire mettre à exécution par son gendre. Reste le délit éventuel d'escroquerie, ou plutôt la tentative d'escroquerie : il aurait fait miroiter au conseiller général RPR une influence apaisante, proprement chimérique, sur le juge. Mais ce délit était loin de créer l'atmosphère propice au dessaisissement. L'escroquerie reste cantonnée au duo Schuller-Maréchal, alors que l'extorsion de fonds a le mérite d'impliquer le juge Halphen.

Une notion fourre-tout

● Aucune mise en examen n'est à ce jour prononcée contre M. Schuller. Si la thèse de M. Maréchal devait s'avérer, M. Schuller, comme les auxiliaires policiers qui l'ont accompagné, se trouverait alors dans la situation des gendarmes de l'Elysée lors de l'affaire des Irlandais de Vincennes : fabrication de fausses preuves, outrages à magistrat...

● La précipitation du procureur général à affirmer que le dessaisissement s'impose. De deux choses l'une : ou bien celui-ci agissait sur ordre, et auquel cas le garde des sceaux est plus interventionniste qu'il ne veut bien l'affirmer. Ou bien le haut magistrat l'a fait de sa propre initiative, et il faut alors s'interroger sur sa capacité d'assurer ses fonctions avec la sérénité requise.

● Enfin qu'adviendrait-il si, après que le juge Halphen eut été dessaisi, M. Maréchal était disculpé et que fût établie la machination ? Songeons au goût amer que laisserait ce tour de passe-passe aux autorités responsables du dessaisissement.

Faut-il conserver la notion de *« bonne administration de la justice »* en tant que motif de dessaisissement ?

Qu'est-ce que la *« bonne administration de la justice »* ? Cette notion fourre-tout ne reçoit aucune définition précise dans notre droit. Ainsi, au nom d'une *« bonne justice »*, un président de tribunal pourra décider de regrouper, ou au contraire de disjoindre, deux affaires connexes. Un président de cour d'appel pourra accueillir, ou au contraire estimer dilatoire, l'exercice d'une voie de recours. Rien à objecter. Malgré les contours imprécis.

Comme cause de dessaisissement, la « BAJ » est encore plus floue. Elle ne présente que deux caractères certains : le justiciable lui-même ne peut s'en prévaloir et le juge à dessaisir est irréprochable. Pour le reste, elle relève d'une appréciation de *« l'environnement »* du magistrat. Y a-t-il dans l'environnement médiatique, familial ou amical, matière à affirmer que le juge ne peut instruire ? Mais quelle affaire sensible ne donne pas lieu à de formidables influences de la presse écrite ou audiovisuelle ? Quel juge n'a pas un cousin, un parent, un ami fragilisable ? Peut-on sérieusement exiger d'un juge d'instruction que tous ses proches soient à l'abri de tout reproche ? Un juge devra-t-il, dès sa sortie de l'École nationale de la magistrature, s'enfermer dans un monastère ? La notion de « BAJ » nuit à l'indépendance des magistrats : elle expose tous les juges d'instruction de France au dessaisissement. Elle introduit *de facto* une subordination insidieuse des magistrats instructeurs aux procureurs généraux. Pernicieuse, la « BAJ » est aussi inégalitaire : il n'est pas offert à tout le monde de pouvoir compter sur le relais d'un procureur général pour neutraliser un magistrat trop curieux. Enfin, elle engendre des effets pervers, en encourageant des *« manœuvres dessaisissantes »*, comme semble l'illustrer l'affaire Maréchal-Schuller. La bonne administration de la justice commande de supprimer la *« bonne administration de la justice »* comme cause de dessaisissement.

Un impératif nouveau : la *« bonne administration de la vie publique »*.

Une *« administration de la justice »* bien comprise suffit à opter résolument contre le dessaisissement du juge Halphen. Mais comment perdre de vue la nature du dossier sur lequel il travaille depuis de nombreux mois : le financement d'une grande formation politique, qui présente plusieurs milliers de candidats aux élections municipales et au moins deux à l'élection présidentielle. Certes, le caractère éminemment explosif de l'affaire permet de comprendre l'acharnement et l'inventivité des dessaisisseurs. Mais il rend encore plus impensable l'hypothèse d'un dessaisissement, donc d'un ralentissement.

A choisir entre le ralentissement des investigations et l'accélération, nul doute qu'il faille préférer cette dernière. Et pourquoi ne pas aller plus loin. La *« bonne administration de la vie publique »* commande d'éclairer aussi complètement que possible les citoyens sur les hommes et les femmes qui se présentent à leurs suffrages. En somme, la question n'est pas de savoir s'il faut laisser le juge Halphen poursuivre ou s'il faut le dessaisir. La vraie question devrait être : faut-il le laisser poursuivre avec des moyens normaux ou avec des moyens accrus ?

► **Jean-Louis Bessis est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris**

► **Maurice Ronai est chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales**

MEXIQUE : la crise du Chiapas et ses conséquences

Une démonstration de force de l'armée contraint la guérilla zapatiste à la négociation

Après deux semaines de tension, plusieurs signaux de détente sont apparus, mercredi 28 décembre dans la crise du Chiapas, qui a entraîné ces derniers jours la panique des marchés financiers. La démonstration de force de l'armée mexicaine dans cet Etat défavorisé du sud du pays a contraint les guérilleros zapatistes à accepter la réouverture de négociations de paix. De son côté, le gouvernement du président Ernesto Zedillo a fait deux concessions : il a reconnu comme « *instance de médiation* » une commission présidée par Mgr Samuel Ruiz, l'évêque de San-Cristobal, et il s'est engagé à distribuer une partie des terres détenues illégalement par des grands propriétaires du Chiapas.

MONTE-LIBANO (Chiapas)

de notre envoyé spécial

En une semaine à peine, du 21 au 28 décembre, le territoire contrôlé depuis un an par la guérilla zapatiste dans l'Etat du Chiapas s'est réduit comme une peau de chagrin sous la pression de l'armée mexicaine. Sans tirer un seul coup de feu, une colonne de blindés a repris la zone pétrolifère de Monte-Libano, en plein cœur de la forêt subtropicale où les rebelles indigènes s'étaient repliés après avoir pris plusieurs villes au début de l'année 1994.

Une tranchée d'un mètre de large, recouverte de branches, interrompt la mauvaise piste qui mène, en trois heures, des célèbres ruines mayas de Palenque à Monte-Libano. Quelques hommes armés de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) surveillent les lieux. Tous ont le visage couvert d'un foulard ou d'un passe-montagne qui laisse percevoir les traits caractéristiques des Tzeltals, un des quatre groupes autochtones du Chiapas (un tiers des trois millions d'habitants de l'Etat sont d'origine maya). Leurs uniformes – pantalon vert et chemise brune – sont de piètre qualité et leur armement hétéroclite : quelques fusils de chasse, une mitraillette Stein et deux kalachnikovs. Seul le chef de la zone, le « capitaine Nacho », porte un pistolet à la ceinture et deux étoiles sur sa vareuse décousue.

L'accueil n'est pas très chaleureux, malgré le laissez-passer signé par le principal dirigeant zapatiste, le « sous-commandant Marcos », qui délivre depuis peu de luxueuses accréditations pour les « correspondants de guerre ». Après avoir consulté par radio son supérieur, le « mayor Rolando », qui a son poste de commandement à quelques kilomètres de là, au pied de l'imposante sierra Livingstone, le « capitaine Nacho » interdit à la presse de franchir le barrage et refuse toute déclaration. *« Revenez dans un mois lorsqu'il n'y aura plus de problèmes »*, dit-il nerveusement.

« Guerre politique »

Quelques heures plus tard, les « problèmes » des zapatistes se sont aggravés avec l'arrivée inopinée d'un convoi de blindés – des Panhard français – en provenance de Palenque. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 12 janvier, les soldats, casqués et équipés de gilet pare-balles, s'aventuraient en « territoire zapatiste ».

Belle revanche pour les militaires, profondément humiliés par la décision des autorités civiles de les cantonner à des activités de contrôle d'identité sur les principaux axes routiers. *« C'est une guerre politique. Sur le plan militaire on ne ferait qu'une bouchée de ces gens-là »*, grogne un officier. Il fait un effort surhumain pour ne pas être grossier avec la presse, accusée d'avoir été *« manipulée »* par l'EZLN et d'être tombée sous le charme de « Marcos », le nouveau gourou de la gauche mexicaine, fascinée par cet intellectuel blanc qui cache son identité derrière un passe-montagne.

Certains officiers sont plus nuancés, comme ce général qui accepte d'*« échanger quelques idées »* sous couvert de l'anonymat. *« Les zapatistes ne sont pas nos ennemis*, dit-il. *Leurs revendications sont justes car nous avons négligé trop longtemps la population indigène alors que le Chiapas est un Etat riche en ressources naturelles. Depuis les événements de janvier, le gouvernement a été contraint de répondre aux exigences des zapatistes. Il faut maintenant prendre des décisions concrètes pour améliorer la situation des Indiens, ici comme dans les autres Etats. »*

« Malheureusement, ajoute-t-il, *il y a d'autres intérêts politiques derrière l'EZLN qui n'ont rien à voir avec les objectifs publics. Marcos utilise en fait les indigènes dans le cadre d'une lutte pour le pouvoir. »* Selon ce général, « Marcos » a le sens du spectacle et sait multiplier l'effet de ses actions. *« En ce sens*, estime-t-il, *l'opération qu'il a déclenchée le 19 décembre, bloquant plusieurs axes routiers et occupant brièvement quelques petites villes du Chiapas, est un succès sur le plan de la propagande : les zapatistes sont revenus dans l'actualité et ont occupé beaucoup de place dans les médias. »*

Un déploiement de 60 000 hommes

L'offensive de l'EZLN a eu un un effet boomerang. Elle a donné à l'armée le prétexte tant attendu pour reprendre l'initiative sur le terrain. Invoquant sa *« responsabilité constitutionnelle, les requêtes de la population et la rupture de la trêve par l'EZLN »*, le ministère de la défense a entrepris, à partir du 21 décembre, une impressionnante mobilisation avec l'appui de plusieurs bataillons en provenance des autres Etats de la fédération. Selon l'EZLN, l'armée aurait déployé près de 60 000 hommes au Chiapas, soit un tiers de ses effectifs totaux.

Les barrages à l'entrée des principales villes de la zone de conflit, en particulier San-Cristobal-de-Las-Casas, Ocosingo et Palenque, ont été renforcés, ainsi que les garnisons situées à la frontière avec le Guatemala. En réaction à la destruction par les rebelles d'une quarantaine de petites pistes d'atterrissage situées dans leur zone, l'armée n'a pas hésité à organiser une spectaculaire opération héliportée à San-Quintin, en plein cœur de la région « zapatiste ». A Monte-Libano, comme à Simojovel et Larrainzar quelques jours plus tôt, les rebelles se sont repliés pour éviter l'affrontement avec l'armée et ont annoncé qu'ils étaient disposés à reprendre les négociations, interrompues le 8 octobre.

Estimant avoir atteint son objectif, le président de la République, Ernesto Zedillo, a aussitôt donné l'ordre à l'armée d'évacuer les deux principales positions zapatistes, Monte-Libano et San-Quintin, *« pour réduire la tension au Chiapas »* et faciliter l'ouverture du dialogue. En signe de bonne volonté, le chef de l'Etat a également annoncé la distribution de 26 000 hectares en faveur des petits agriculteurs indigènes du Chiapas. Joignant le geste à la parole, il a décrété la confiscation immédiate d'une propriété de plus de 5 000 hectares qui dépassait largement les limites de superficie prévues par la loi. Jusqu'à mercredi, les autorités n'avaient jamais reconnu l'existence de propriétés aussi vastes au Chiapas, où la lutte pour la terre est à l'origine de tous les conflits.

Cette concession constitue une indéniable victoire politique pour les zapatistes qui l'ont cependant obtenue au prix d'une tout aussi indéniable défaite militaire.

BERTRAND DE LA GRANGE

Une aide d'urgence demandée au Fonds monétaire international

Suite de la première page

Mais, à en juger par les réactions, cette décision s'était vite révélée insuffisante et, dès le 22 décembre, les autorités n'ont eu d'autre solution que de laisser flotter librement la monnaie, ce qui devait entraîner le lendemain une dépréciation supplémentaire de 30 %. Prise en principe pour une durée de soixante jours, cette mesure s'accompagne d'un gel des prix et des salaires afin d'en limiter les traditionnelles répercutions inflationnistes.

En fait, pas plus que le soulèvement indien dans l'état méridional du Chiapas au début de l'année, cette dévaluation n'est véritablement une surprise. Elle est à l'image de la détérioration constatée du climat politique et du rapide accroissement du déséquilibre des comptes extérieurs. Le déficit de la balance des paiements courants avoisine les 25 milliards de dollars, dû à un déséquilibre de la balance commerciale de près de 24 milliards de dollars. Déséquilibre qui a provoqué une chute vertigineuse des réserves en devises du pays qui sont passées de 24 milliards de dollars à la fin de l'année dernière à 6,5 milliards de dollars. La dette extérieure a connu une remontée préoccupante et frise aujourd'hui les 150 milliards de dollars.

Depuis quelque temps déjà, les spécialistes jugeaient la dévaluation du peso inévitable en raison de l'aggravation de la situation financière. *« La question n'est pas de savoir si le gouvernement va dévaluer mais quand il se résoudra à le faire »*, disait un banquier mexicain. Mais le président sortant, Carlos Salinas, s'est bien gardé de prendre une mesure aussi impopulaire en période électorale, préférant léguer ce lourd héritage à son successeur. D'avoir trop longtemps retardé les échéances, le Mexique se retrouve avec une crise qui s'amplifie et qui met à rude épreuve la crédibilité de ses dirigeants.

Selon l'adage populaire, *« les mandats présidentiels finissent plutôt mal au Mexique »*, malgré ses velléités de modernisation et son image positive à l'étranger, le président Salinas n'aura pas fait exception. Mal élu en 1988, à la suite d'un scrutin parmi les plus contestés, il s'est vu reprocher par l'opposition de laisser le pays dans une situation pire qu'au début de son mandat. Ce jeune technocrate passait, pourtant, pour le *« bon élève »* du FMI, et sa politique de libéralisation aura porté quelques fruits. Les événements ont eu beau se précipiter et la crise du sytème s'exacerber depuis une année, lui-même n'a eu de cesse de faire illusion. Dans un ultime message, Carlos Salinas, dressait un bilan triomphaliste de son mandat.

A l'en croire, le Mexique avait retrouvé sa stabilité et rétabli les déséquilibres macro-économiques, *« ce qui renforce la solvabilité du peso »*. A l'actif de sa gestion, le président sortant peut mettre une croissance soutenue de 2,9 %, en moyenne annuelle, du PIB et le recul de l'inflation de 160 % à moins de 10 %. Au cours de son mandat, il a également privatisé les banques et des sociétés d'Etat tandis que les investissements étrangers se sont élevés à près de 50 milliards de dollars, soit deux fois plus qu'à l'époque de son prédécesseur. Peu après son arrivée au pouvoir, le Mexique avait obtenu une réduction d'environ 20 % de sa dette extérieure, évaluée à quelque 100 milliards de dollars. Ses bailleurs de fonds lui avaient également accordé un rééchelonnement et une partie des revenus des privatisations avait été consacrée à l'amortissement de la dette.

Toutefois la capacité du Mexique de supporter les services de la dette dépendait de la poursuite du flux des capitaux afin de compenser un déficit commercial croissant. Mais dès 1992, les investissements ont commencé à diminuer. La majeure partie de ces fonds a d'ailleurs été placée à court terme sur le marché financier attiré par des intérêts élevés. Depuis le début de l'année, des signes de nervosité étaient visibles et les investissements de portefeuille avaient baissé de 16 % en dix mois.

Disparités sociales accrues

Sur le fond, comme le président sortant l'a reconnu, le gouvernement n'aura pas créé suffisamment d'emplois. Officiellement, le taux de chômage serait passé de 4 % en 1988 à 6,5 %. Mais d'après les syndicats, il serait nettement plus élevé. Près de 13,5 % de personnes seraient affectées par le chômage et le sous-emploi. Le secteur informel, où se trouvent les salaires les plus bas et les conditions de travail les plus précaires, représente maintenant environ 40 % de la population active. Durant le mandat qui vient de s'achever, la valeur réelle du salaire minimum a régressé de 32,6 %. Dans l'ensemble, les travailleurs ont perdu la moitié de leur pouvoir d'achat en dix ans.

Pour contrôler l'inflation, le gouvernement avait essayé de lier les ajustement salariaux à la hausse des prix, mais les salaires n'ont pas réussi à suivre. Malgré le gel des prix, la récente dévaluation a inévitablement entraîné des hausses substantielles et relancé la poussée inflationniste.

Au cours des six dernières années, les disparités sociales se sont encore accentuées. Aujourd'hui, le Mexique compterait 24 milliardaires en dollars et 40 millions de Mexicains vivent au-dessous du seuil de pauvreté. En 1992 déjà, le déficit des comptes courants avait dépassé les 20 milliards de dollars et le peso apparaissait nettement surévalué avec des réserves encore suffisantes de l'ordre de 20 milliards de dollars. Le président Salinas disposait alors d'une marge de manœuvre suffisante pour dévaluer sans risques.

Même si la situation n'a rien de comparable, la crise du peso de 1994 rappelle celle de la dette de 1982, à la fin du mandat de José Lopez Portillo. Après plusieurs années de manne pétrolière, la chute subite des prix avait conduit le Mexique au bord de la banqueroute. Comme si cela n'avait pas servi de leçon, cette fois l'erreur du gouvernement aura été de trop miser sur des investisssements étrangers extrêmement versatiles.

Moins d'un mois après son entrée en fonction, le 1er décembre, la facture est d'autant plus lourde pour le nouveau président Ernesto Zedillo que cette crise monétaire s'ajoute aux problèmes politiques en suspens.

JEAN-CLAUDE BUHRER

La chute du peso affaiblit le dollar

Le spectre de la fameuse crise de la dette de 1982 a bel et bien resurgi. Il y a douze ans, le refus du Mexique d'honorer les échéances de sa dette avait fait vaciller l'ensemble du système financier international. Le doute s'installe aujourd'hui sur la capacité du pays à faire face à la charge de sa dette alors que le cours du peso est en chute libre. Le gouvernement mexicain aurait demandé, mercredi 28 décembre, en fin de journée une aide financière d'urgence au Fonds monétaire international et à la Réserve fédérale américaine afin d'enrayer la fuite des capitaux. Les rumeurs se sont multipliées mercredi dans les salles de marché, permettant d'ailleurs à la devise mexicaine de se reprendre. Après avoir touché son plus bas niveau historique à 6 pesos pour 1 dollar, elle est remontée mercredi à 5,25. Au tout début de la crise, le 19 décembre, le dollar valait 3,44 pesos.

La petite remontée du peso serait liée, selon des cambistes, au fait que le Mexique aurait commencé à utiliser une ligne de crédit de 6 milliards de dollars ouverte par les Etats-Unis et le Canada la semaine dernière. Cette mesure visait à renflouer les réserves de change du pays qui ont fondu de moitié en un mois pour passer de 14 à 6,5 milliards de dollars.

Selon d'autres rumeurs, cette ligne de crédit pourrait être portée à 10 milliards de dollars. Le Fonds monétaire international aurait envoyé des responsables au Mexique pour jauger la situation, ce qui a contribué à réduire les ventes massives de pesos. Le FMI s'est toutefois refusé à confirmer ou à démentir ces informations.

De son côté, la banque du Mexique a décidé, mercredi 28 décembre, de doubler les taux d'intérêt sur les bons du Trésor. L'institut d'émission a fixé à 31 % et 31,99 % les taux des bons du Trésor à 28 et 91 jours, contre 16 % et 17 % auparavant. La banque a également augmenté de deux points le taux des bons de trésorerie en dollars, fixant leur taux d'intérêt à 10,29 %.

Par ces mesures, le gouvernement semble avoir répondu à la pression des banques privées mexicaines, très fortement endettées en dollars (quelques 30 milliards de dollars). La hausse des taux d'intérêt devrait permettre de continuer à faire baisser la pression sur le peso et de stabiliser les taux de changes. Elle aura aussi pour autres conséquences de modifier radicalement les perspectives de croissance de l'économie mexicaine (initialement fixés à 4 % pour 1995). L'accès au crédit pour les entreprises et les particuliers va devenir beaucoup plus difficile.

La crainte d'une aggravation de la crise et plus encore d'une contagion vers d'autres pays, d'Amérique latine a fait chuter mercredi 28 décembre, le dollar et Wall Street. Les investisseurs *« craignent que les Etats-Unis ne s'impliquent davantage »*, a estimé Robert Walberg, analyste chez MMS International. *« La reprise relative du peso ne signifie pas que la crise est passée »*, a ajouté M. Walberg. Du coup, la Bourse de New-York a perdu 0,57 % et le billet vert a nettement reculé face à l'ensemble des devises. Il est revenu mercredi 28 décembre et jeudi 29 décembre dans la matinée à 1,5585 deutschemark contre 1,5755 mardi soir, à 99,93 yens contre 100,30 yens et à 5,3970 francs contre 5,4410 francs.

É. L.

ÉTATS-UNIS

Le directeur de la CIA a démissionné

WASHINGTON

de notre correspondant

James Woolsey est la dernière victime de l'« affaire Aldrich Ames ». Le directeur de la CIA, qui a annoncé sa démission, mercredi 28 décembre, paie le prix de ce qui est apparu comme le plus grave scandale ayant éclaboussé l'agence de renseignement américaine : celui de l'agent double Ames, un haut responsable de la « compagnie » qui, pendant plus de huit ans, a travaillé également pour Moscou.

Officiellement, M. Woolsey part la tête haute : le président Bill Clinton a accepté *« avec regret »* son départ, et l'a même félicité *pour « avoir fait progresser la transformation du renseignement américain dans le cadre de l'après-guerre froide »*. En réalité, M. Woolsey était l'objet de très nombreuses critiques, notamment depuis l'arrestation, en février, d'Aldrich Ames. A celles-ci s'est ajouté le poids d'une charge devenue visiblement trop pesante. Les relations du « patron » de la CIA avec la Maison Blanche étaient devenues difficiles ; elles étaient, de notoriété publique, exécrables avec Dennis DeConcini, président de la puissante commission sénatoriale du renseignement. Enfin, les rapports traditionnellement conflictuels entre la CIA et le FBI (l'agence de renseignement qui opère sur le territoire américain) sont demeurés en l'état.

L'« affaire Aldrich Ames » a sans doute constitué le coup de grâce : la responsabilité du directeur de la CIA avait été clairement mise en cause par le Sénat, à la suite d'une enquête qui incriminait également trois de ses prédécesseurs, William Casey, William Webster et Robert Gates. Aldrich Ames a été condamné à la détention à perpétuité en avril. Sa trahison au profit de l'ex-URSS, puis de la Russie, lui avait rapporté plus de 2 millions de dollars (environ 11 millions de francs), *mais elle aurait coûté la vie à au moins une dizaine d'agents soviétiques travaillant pour les Etats-Unis, et compromis plusieurs dizaines d'opérations clandestines américaines.*

Une commission d'enquête du Sénat avait dénoncé un *« désastre aux proportions sans précédent »* et critiqué M. Woolsey pour les mesures *« sérieusement inadéquates »* qu'il avait prises pour tirer les leçons de cette *« grossière négligence »*. Le directeur de la CIA s'était contenté de réprimander onze de ses collaborateurs, certains partant en retraite ou s'y trouvant déjà, d'autres étant mutés d'un service à l'autre. M. Woolsey avait été nommé en décembre 1992 par le président Clinton. Démocrate proche des républicains, avocat, expert en questions de désarmement, il avait exercé les fonctions de sous-secrétaire à la marine sous la présidence de Jimmy Carter, avant de se voir confier par Ronald Reagan un rôle important dans les négociations sur le traité de désarmement START.

La tâche du successeur de James Woolsey (le nom de John Deutch, secrétaire d'Etat adjoint à la défense, est notamment avancé) *ne sera pas aisée : outre que sa nomination devra être ratifiée par la nouvelle majorité républicaine du Sénat, le rôle de la CIA dans la période de l'après- guerre froide est loin de faire l'objet d'un consensus politique. Les dysfonctionnements de l'agence de renseignement – voire son incompétence – sont, par ailleurs, vivement dénoncés par de nombreux membres du Congrès. Enfin, les problèmes internes de « sécurité » ne semblent pas résolus : interrogé mardi soir, sur CNN, Aldrich Ames a indiqué qu'il y avait encore « des » taupes (sous-entendu au profit des Russes) au sein de la CIA...*

LAURENT ZECCHINI

EUROPE

Alors que les troupes russes approchent du centre de la capitale tchétchène

Moscou oblige les deux chaînes de télévision d'Etat à diffuser les informations officielles sur le conflit

Les forces russes ont continué, jeudi 29 décembre, leur offensive sur Grozny, la capitale de la République indépendantiste de Tchétchénie (Fédération de Russie). Malgré les promesses de Boris Eltsine, les bombardements avaient repris dès la veille. Les troupes russes se sont rapprochées du centre de la ville. Selon Moscou, il ne s'agit pas d'un « assaut » final mais d'une « approche graduelle ». Par ailleurs, les médias d'Etat russes seront désormais obligés de diffuser les informations officielles.

MOSCOU

de notre correspondant

Il y a des promesses de Boris Eltsine qui sont immédiatement respectées et d'autres qui ne le sont pas. Ou bien, ce qui revient au même, il y a des ordres du président russe qui sont tout de suite exécutés par le ministère de l'intérieur, l'ex-KGB et l'armée, et d'autres jamais. D'humeur belliqueuse, M. Eltsine avait jugé mardi que la capitale tchétchène devait être *« libérée le plus vite possible des éléments criminels »*, expression qui désigne les indépendantistes dans le nouveau vocabulaire russe, qui ressemble étrangement à l'ancien lexique soviétique.

Mercredi à l'aube, les forces russes sont passées à l'assaut « *graduel* » contre Grozny. Les troupes spéciales étaient à quelques kilomètres du centre-ville sur certains points du front, dans les faubourgs. Elles poursuivaient leur offensive, jeudi, après une sérieuse préparation d'artillerie.

Oleg Lobov, le « secrétaire » du Conseil national de sécurité (ironiquement rebaptisé « *Politburo* » par une partie de la presse russe), a expliqué que là où les troupes russes *« peuvent entrer* [dans Grozny] *sans trop faire de victimes, elles doivent entrer, prendre possession de la ville quartier par quartier et faire peu à peu pression »*. Ce « faucon » de l'entourage d'Eltsine a précisé que *« cette approche graduelle ne veut pas dire que cela va durer un an ou un mois »*. *« Tout sera terminé à court terme »*, comme l'a demandé mardi le président russe, a-t-il assuré.

« Il ne nous manquerait plus que la censure »...

Mais une autre promesse de Boris Eltsine n'a pas été respectée. Il avait *« donné des instructions pour que les bombardements qui peuvent faire des victimes parmi la population civile de Grozny soient exclus »*. Alors que l'aviation russe avait cessé de frapper Grozny depuis dimanche, plusieurs bombes ont été lâchées sur la ville peu après le discours présidentiel.

L'une d'elles a touché, mercredi matin, un orphelinat, épargnant miraculeusement près de 200 personnes – des femmes et des enfants pour la plupart – qui s'étaient réfugiées dans un abri antiaérien, selon les journalistes de l'AFP présents sur place. Jeudi matin, les bombardements semblaient se concentrer sur les positions tchétchènes dans les faubourgs de la ville. Il était très difficile d'obtenir un bilan des victimes civiles.

Les autorités russes ont catégoriquement démenti ces informations. *« Il n'y a eu aucun bombardement. Il vous faut utiliser des sources plus fiables »*, a déclaré Oleg Lobov aux journalistes. Afin de fournir à la presse des informations *« plus fiables »*, un nouveau centre de presse, baptisé « commission d'information et d'analyse sur le conflit en Tchétchénie », a été créé mercredi. Cette commission sera dirigée par le vice-premier ministre Sergueï Chakhraï. Les médias d'Etat, notamment les deux principales chaînes de télévision, seront obligés de diffuser les informations officielles. Il ne s'agit pas d'une censure, a expliqué M. Chakhraï : *« Il ne nous manquerait plus que la censure après tous ces bombardements »*...

Dans son discours, M. Eltsine avait affirmé qu'un *« certain nombre de médias russes fonctionnent avec de l'argent tchétchène »*. Le porte-parole du FSK (ex-KGB) a déclaré, mercredi 28 décembre, qu'une *« enquête judiciaire est en cours contre certains médias russes »*, que son service de contre-espionnage *« dispose d'une liste de noms précis »*, mais qu'il est *« trop tôt pour les citer »*. Les journalistes russes ont demandé que les noms des journalistes prétendument *« achetés »* soient rendus publics *« pour préserver l'autorité de la presse russe et celle du président, qui a porté cette accusation »*.

Incidemment, les autorités russes ont aussi indiqué, mercredi, qu'un autre engagement de Moscou ne serait pas respecté. Il s'agit de l'application du traité sur la réduction des forces armées classiques en Europe (CFE), dénoncé depuis longtemps par le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev. Le ministère des affaires étrangères a jugé *« discriminatoires »* les limitations prévues dans ce traité signé en 1990. *« Les restrictions empêchent la Russie d'assurer sa sécurité, spécialement dans la région instable du Sud »*, a dit un porte-parole de la diplomatie russe. Les « événements » de Tchétchénie rendent la situation *« encore pire »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les limites du traité sur les armements classiques

Depuis l'automne 1993, les Russes demandent une révision du traité sur les armements classiques en Europe. Ils veulent notamment bénéficier d'une dérogation à l'article 5 qui limite la quantité de matériel stationné dans le Caucase. Le traité CFE, négocié pendant de longues années entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, a été signé le 19 novembre 1990 à Paris. Moyennant de fortes réductions, surtout de la part de l'URSS, il établissait une parité Est-Ouest pour certaines catégories d'armement classique (chars, véhicules blindés, artillerie, avions de combat, hélicoptères). A la dislocation de l'URSS, les pays de la CEI s'étaient mis d'accord, non sans mal, sur la répartition des « sacrifices » à consentir.

Selon le traité de 1990, la Russie ne pourra déployer, à partir de 1995, que 700 chars, 580 véhicules blindés de transport de troupes et 1 280 systèmes d'artillerie, dans la région comprise entre Saint-Pétersbourg et le Caucase du Nord (le texte ne concerne pas la partie de la Russie située au-delà de l'Oural).

Ces engagements ont déjà été mis à mal par le transfert de matériel militaire vers la Tchétchénie et de nouveaux renforts devraient arriver prochainement de la Sibérie. Cependant, le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Perry, a déclaré, le 21 décembre, qu'il n'envisageait pas une renégociation. Pour la France, les clauses du traité ne sont nullement discriminatoires à l'égard de la Russie, contrairement à ce qu'affirme Moscou, et elles doivent être respectées.

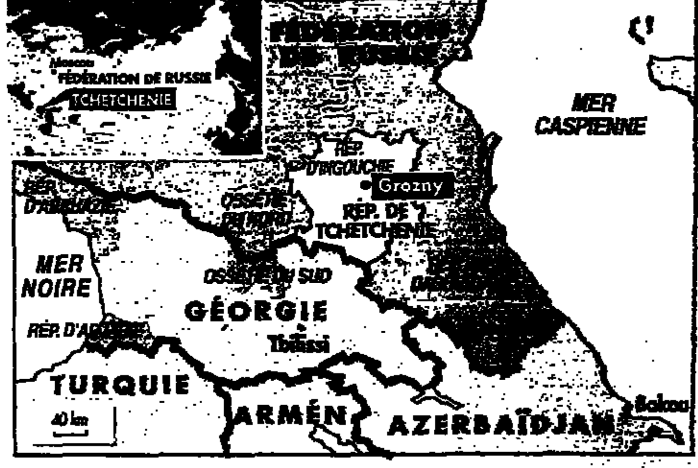
Le plan de bataille du général Gratchev

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Le régime du général Doudaev bénéficie d'un large soutien dans la population de Tchétchénie. Les unités russes rencontrent une forte opposition sur toutes les voies de leur avancée vers la capitale. » Ce rude constat n'est pas le fait de l'un de ces journalistes « payés par les Tchétchènes » et dénoncés par Boris Eltsine, mais du général Gratchev, ministre de la défense, protégé – et protecteur – du président russe. L'intervention du général Gratchev devant le Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, telle qu'elle est reproduite jeudi 29 décembre par le quotidien indépendant *Niezavissimaia Gazeta*, date d'une semaine plus tôt, soit le 21 décembre. Mais le tableau que dresse le ministre de la défense des difficultés rencontrées par l'offensive russe, et le plan d'opérations qu'il détaille, correspondent parfaitement aux informations envoyées par les envoyés spéciaux à Grozny.

Le général Gratchev prend



d'abord bien soin de souligner que l'ordre de *« désarmer les Tchétchènes et de rétablir l'ordre constitutionnel »* a été donné personnellement par Boris Eltsine : *« En exécution de votre oukaze* [...] *des éléments de l'armée et des forces du ministère de l'intérieur ont commencé à avancer dans cinq directions le 11 décembre à 7 heures. »* Mais il insiste aussi sur les difficultés rencontrées, le soutien accru au général Doudaev, y compris dans les Républiques voisines de la Tchétchénie, où la population *« a entravé les actions des troupes russes »*. Il explique *« que le soutien de l'opposition – financée et armée par Moscou – n'a pas pu opérer : leurs forces sont faibles, il n'y a rien à espérer d'eux »*. De plus, les réactions de l'opinion publique russe *« agissent de manière démoralisante sur l'armée, et en particulier sur le commandement »*, tandis que, sur le terrain, les forces tchétchènes renforcent les défenses de la ville et *« minent les objectifs industriels, installations chimiques et pétrolières »*.

En un mot, *« nous* [les responsables russes] *prenons du retard dans nos opérations politiques, et par voie de conséquence dans le recours à la force »*, et *« la situation a changé par rapport à celle qui prévalait quand a été prise la décision »* d'attaquer.

Que faire dans cette situation nouvelle, étant entendu que l'objectif reste de désarmer par la force les *« formations illégales »* du général Doudaev et de le *« contraindre à négocier sur la base de nos exigences »* ? Le général Gratchev propose d'abord de *« continuer à faire feu sur les formations de combattants et sur les principales infrastructures, en utilisant essentiellement l'artillerie et, dans la mesure du possible, l'aviation »*. Le ministre de la défense envisage parallèlement de *« bloquer les issues de la ville du côté ouest, nord et est »* (ce que les Russes n'ont apparemment toujours pas réussi à faire complètement à ce jour), et de faire *« intervenir activement l'aviation par le sud »* (c'est-à-dire sur la seule voie de sortie laissée aux habitants de Grozny). Le général Gratchev énumère diverses autres mesures, par exemple *« bloquer par des moyens diplomatiques toute tentative d'ingérence de la part d'autres Etats, en premier lieu musulmans »*.

Mais, en totale contradiction avec la propagande officielle, le ministre de la défense explique crûment qu'il faut *« détruire et mettre hors d'état d'usage les systèmes vitaux de la ville »*, et *« conduire des actions des unités spéciales et de propagande spéciale pour déstabiliser la situation et démoraliser la population et avant tout les combattants »*.

Si tout cela n'apporte pas *« les résultats escomptés »*, il faudra *« être prêt à prendre la ville d'assaut »*. Cependant, alors que les informations officiellement distillées à Moscou laissent croire que le dénouement est très proche, le général Gratchev semble moins pressé : il propose de concentrer autour de Grozny les troupes nécessaires d'ici au 15 janvier. Boris Eltsine a-t-il décidé d'accélérer les opérations, ou bien les Tchétchènes devront-ils vivre encore plus de quinze jours sous les bombes avant l'assaut final ?

JAN KRAUZE

L'inégalité des forces en présence

Lors de l'entrée des troupes russes en Tchétchénie, le 11 décembre, 25 000 hommes environ avaient été envoyés pour prendre part à l'opération militaire. Ils provenaient de trois ministères : ministère de l'intérieur, ministère de la défense, et service fédéral du contre-espionnage (FSK, héritier du KGB). Aujourd'hui, les Russes reconnaissent avoir *« au moins »* 40 000 soldats sur place.

Parmi eux figurent plus d'un millier de membres de troupes d'élite, dont les unités de parachutistes de Pskov (centre), Toula (nord-ouest) et la brigade spéciale d'assaut des parachutistes de Stavropol (sud), ainsi que des forces spéciales du ministère de l'intérieur, dont les hommes du groupe Vitiaz, qui avaient repoussé l'assaut contre la télévision Ostankino lors de l'insurrection d'octobre 1993 à Moscou.

Des détachements de l'aviation de Mozdok et Beslan, en Ossétie du Nord, République limitrophe de la Tchétchénie, de Stavropol et de Rostov-sur-le-Don (sud), ont aussi été mobilisés. Selon des sources militaires russes, deux divisions d'élite de troupes d'infanterie (soit de 600 à 1 000 hommes) ont été envoyées en renfort sur le front la semaine dernière.

Les Russes disposent aussi en Tchétchénie de plusieurs centaines de blindés, et peuvent compter sur de nombreux hélicoptères de combat Mi-8 et avions d'assaut Sukhoï 25 et 27, basés sur les aérodromes militaires du sud de la Russie.

Face aux forces russes, les Tchétchènes disposent d'environ 3 000 hommes, dont 800 membres d'une force de choc qui a notamment participé aux combats dans la République indépendantiste géorgienne d'Abkhazie en 1992, aux côtés des Abkhazes.

Les Tchétchènes possèdent par ailleurs, selon des sources russes, quelque 100 blindés (40 chars d'assaut et 60 blindés de transport de troupes), mais beaucoup sont en mauvais état. Enfin, ils ne bénéficient d'aucune défense antiaérienne. Leurs maigres forces en matière aérienne – deux hélicoptères Mi-8 et quelques avions d'entraînement L-39 tchèques – ont été détruites fin novembre par des bombardements russes. – *(AFP.)*

ESPAGNE

L'opposition réclame la démission de M. Gonzalez après les révélations de deux anciens policiers

Plusieurs partis d'opposition ont réclamé la démission du gouvernement de Felipe Gonzalez à la suite des déclarations d'anciens policiers sur le GAL, cette organisation para-policière responsable dans les années 80 de nombreux attentats meurtriers contre les milieux indépendantistes basques. Deux de ces anciens policiers affirment notamment, dans le quotidien *el Mundo*, que l'organisation a été créée et était contrôlée par des membres du gouvernement socialiste de l'époque.

Le ministre de l'économie, Pedro Solbes, a dû affirmer mercredi 28 décembre que, *« pour l'instant »*, la stabilité politique était garantie. La veille, des rumeurs avaient circulé à la Bourse de Madrid sur une possible démission du président du gouvernement, Felipe Gonzalez. La Bourse avait enregistré, mardi, la seconde baisse le plus important de l'année. Mercredi, elle enregistrait à l'ouverture un nouveau minimum annuel, à 279,68 points.

José Maria Aznar, chef du Parti populaire (PP, opposition de droite), a réclamé des élections anticipées, *« rien ne pouvant être construit dans cette ambiance de corruption »*. Les derniers sondages placent le PP nettement devant le Parti socialiste (PSOE, au pouvoir depuis 1982) dans les intentions de vote. Izquierda Unida (IU, coalition autour du Parti communiste) a également exigé la démission de M. Gonzalez. Le coup le plus dur a été porté par José Maria Atutxa, « ministre » de l'intérieur du gouvernement basque, menacé de mort par l'ETA, qui a affirmé que M. Gonzalez devait se retirer s'il s'avère que l'Etat a été impliqué dans les agissements du GAL.

Cent huit ans de réclusion

Les Espagnols se repaissent des déclarations, publiées en feuilleton par *el Mundo*, des ex-policiers José Amedo et Michel Dominguez, qui assurent que *« le GAL a été un montage du gouvernement et que beaucoup de personnes du PSOE étaient au courant »*. Les deux hommes bénéficient depuis le mois de juillet d'un régime de semi-liberté après avoir été condamnés, en 1991, à cent huit ans de réclusion pour six tentatives d'assassinat revendiquées par le GAL.

Leurs déclarations ont provoqué l'incarcération, la semaine dernière, de trois anciens responsables policiers chargés de la lutte contre l'organisation séparatiste basque ETA dans les années 80. La justice les accuse d'avoir créé et financé le GAL entre 1983 et 1987. Vingt-quatre personnes, dont huit Français, la plupart proches de l'ETA, ont été assassinées par le GAL entre 1983 et 1987 au Pays basque français.

Le président du gouvernement, Felipe Gonzalez, a affirmé la semaine dernière qu'il était *« absolument impossible »* de démontrer l'implication du ministère de l'intérieur dans cette affaire. – *(AFP.)*

DANS LA PRESSE

Libération (Jacques Amalric) : « En déclarant la guerre à la Tchétchénie, qui vivait depuis trois ans dans une situation de quasi-indépendance, Boris Eltsine s'inscrit dans le droit-fil du tsarisme conquérant et du stalinisme triomphant (...). La réserve guindée dont font preuve, face à cette dérive, la plupart des capitales occidentales, n'en est que plus accablante. On voit encore, pourtant, où peut conduire le soutien aveugle aux grands ensembles opportunément qualifiés de « géopolitiques » mais dont le principal ciment n'était fait que de force et de terreur (...). Pourquoi feindre l'ignorer ? »

L'Humanité (Christophe Deroubaix) : « L'hôte du Kremlin opte donc pour la manière forte. Alors que le processus de dislocation, encouragé par Elstine à l'époque soviétique, est désormais à l'œuvre au sein même de la Fédération de Russie, il fait le choix des armes à Grozny et celui du « verrouillage » et de la « reprise en main » à Moscou. Mais la réponse militaire ne fait que renforcer les nationalistes de tout bord et éloigne les « libéraux » du président russe, uniquement soutenu dans l'aventure tchétchène par une partie de l'état-major et par l'ultranationaliste Jirinovski. »

Le Provençal (Jean-René Laplayne) : « Le président russe souffle le chaud et le froid, use du double langage pour tenter de mystifier une opinion internationale inquiète, à juste titre, de ce qui se passe à l'Est. Il justifie l'intervention militaire d'une part au nom de l'unité nationale et de la défense de la Constitution et, d'autre part, en présentant les gouvernants tchétchènes comme une bande de criminels. La réalité est plus sordide : l'opération en cours ne tend qu'à contrôler les oléoducs qui traversent la Tchétchénie. Boris Eltsine évoque bien la possibilité d'un règlement politique du conflit mais, en même temps, il intensifie sur le terrain le processus militaire. Le maître du Kremlin apparaît comme l'instrument des lobbies industriels et financiers. »

Le Républicain lorrain (Philippe Waucampt) : « A la recherche d'un second souffle lui permettant de ne pas perdre la présidentielle de 1996, Boris Eltsine a opté pour l'aventure militaire. Sans doute le président russe aurait-il laissé la situation pourrir en Tchétchénie si la diplomatie américaine n'avait brusquement changé à son égard. Lassés du marasme russe et, plus certainement, attentifs au retour des tentations impériales, les dirigeants de Washington n'excluent plus une intégration dans l'OTAN des anciens satellites d'Europe centrale et orientale, alors que l'idée était rigoureusement exclue il y a encore quelques mois. »

The Times : « A l'Ouest, les médias et les diplomates ont jusqu'à aujourd'hui ignoré les implications politiques de la crise tchétchène. C'est le syndrome yougoslave : oublier délibérément une crise qui couve jusqu'à ce qu'elle vous saute à la figure. A Moscou, quelques diplomates tentent d'avertir leurs gouvernements de ce qui est en train de se passer, mais personne ne semble entendre. C'est particulièrement vrai à Washington, où la dernière chose que l'administration Clinton souhaite entendre, c'est qu'elle se trouve confrontée à une nouvelle crise de politique extérieure. »

هكذا من الاصل

EUROPE

ITALIE

Silvio Berlusconi demande l'organisation d'élections anticipées fin mars

Silvio Berlusconi, qui a démissionné le 22 décembre à la suite du retrait de la Ligue du Nord de la coalition gouvernementale, a appelé, mercredi 28 décembre, le chef de l'Etat à organiser des élections dès la fin du mois de mars. M. Berlusconi souhaite d'ici là rester aux commandes.

« Il faut tout de suite aller aux élections anticipées, et il faut y aller avec ce gouvernement », a déclaré M. Berlusconi à Rome, en sortant d'un entretien avec le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. Toute autre solution, tout autre gouvernement seraient considérés comme une *« tricherie »*, une *« trahison »* envers les électeurs italiens, a encore dit M. Berlusconi devant la presse.

Le président du conseil démissionnaire, déjà en campagne, a réitéré sa promesse de créer un million d'emplois, et *« même plus »*. *« Il n'est pas besoin de changer le gouvernement actuel, car il n'est pas besoin de changer les règles »*, a estimé M. Berlusconi. Il a souligné que le système électoral, aux trois quarts majoritaire, a été approuvé à 80 % par un référendum en 1993. Silvio Berlusconi, propriétaire de trois chaînes de télévision, a aussi affirmé qu'il ne verrait pas d'inconvénient à ce que les chaînes privées renoncent à couvrir la campagne électorale, sauf à l'occasion des journaux télévisés. Selon lui, cela ferait tomber la *« dernière excuse »* de ceux qui s'inquiètent des conditions d'inégalité de la campagne électorale à la télévision.

L'allié fidèle de Silvio Berlusconi, le chef de l'Alliance nationale, Gianfranco Fini, également reçu mercredi par le président Scalfaro, a réitéré son opposition à toute tentative de formation d'un gouvernement de grande coalition. En revanche, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi s'est prononcée pour la constitution d'un gouvernement *« apolitique »*, chargé d'adopter notamment une réforme électorale. Comme le Parti démocratique de la gauche (PDS), elle a rejeté l'idée d'élections législatives anticipées.

L'impasse reste donc totale, et les consultations qu'a eues mercredi le président de la République ne lui ont pas permis d'avancer vers une solution à la crise. – *(AFP, Reuter.)*

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

L'ONU tente de sauver la trêve en Bosnie

Le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie, le général britannique Michael Rose, devait tenter, jeudi 29 décembre, de sauver le fragile cessez-le-feu, entré en vigueur samedi 24 décembre mais violé dans l'enclave assiégée de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie. Après avoir rencontré, mercredi, les forces en présence dans la poche musulmane, il devait se rendre dans la journée à Knin, le fief des Serbes sécessionnistes de Croatie pour les convaincre de retirer leurs troupes de Bosnie et de se conformer à l'accord de cessez-le-feu.

En fait, ni les Serbes de Croatie ni les partisans du leader rebelle musulman, Fikret Abdic, alliés contre l'armée gouvernementale bosniaque dans la poche de Bihac, n'ont signé cette trêve qui devait conduire à la signature, d'ici au 1er janvier, d'un accord de cessation des hostilités de quatre mois, puis à la reprise des négociations sur le plan de paix des grandes puissances. Mercredi 28 décembre, l'ONU admettait que des combats sporadiques se poursuivaient près de la ville assiégée de Bihac et que 87 obus s'étaient abattus au sud-ouest de Velika-Kladusa, au nord de la poche. *« La situation à Bihac peut remettre en question l'ensemble du processus de paix »*, a déclaré le général Rose à l'issue de sa visite, mercredi, dans la poche de Bihac. Certes, le patron des « casques bleus » n'a pas obtenu grand chose pour le moment. Atif Dudakovic, le général bosniaque qui commande la région, attend de l'ONU qu'elle fasse respecter le cessez-le-feu et le leader musulman, allié des Serbes, Fikret Abdic, ne s'est, mercredi, engagé que verbalement à cesser le combat dans l'enclave de Bihac. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La résistance au pouvoir serbe du quotidien « Borba »

Tout en prônant la paix en Bosnie, le régime de Slobodan Milosevic, le président serbe, serre la vis aux pacifistes dans son pays. Galvanisé par son retour sur la scène internationale en tant qu'« homme de paix », Slobodan Milosevic ignore même les protestations des Occidentaux.

Après le récent message de mise en garde de l'Union européenne, Washington et l'UNESCO ont invité, mercredi 28 décembre, les autorités de Belgrade à *« cesser tout harcèlement contre les médias indépendants »*. Le département d'Etat a même condamné explicitement la reprise en main par le gouvernement fédéral yougoslave (Serbie et Monténégro) de l'unique quotidien indépendant, *Borba*.

Plusieurs journalistes de quotidiens officiels et des intellectuels de Belgrade sont descendus dans les rues de la capitale pour vendre l'édition pirate de *Borba*, éditée par l'équipe indépendante (*le Monde* du 28 décembre). Des chauffeurs de taxi ont aussi vendu à leurs clients le quotidien clandestin que les Belgradois continuent de s'arracher en dépit de son prix trois fois supérieur à celui de la presse « sous contrôle ».

Mercredi, la liquidation judiciaire de *Borba* et le gel de ses comptes bancaires ont été ordonnés. L'équipe de *Borba* s'est toutefois juré de résister et s'apprête à passer le réveillon dans les locaux de la rédaction pour éviter une saisie par les autorités.

Un groupe de 36 députés de l'opposition au Parlement fédéral a déposé, mercredi, une motion de censure contre le gouvernement yougoslave qui, en violation de la Constitution, a nommé à la direction de *Borba* le ministre fédéral de l'information. Bien que nationaliste et critique à l'égard de la politique rédactionnelle du journal indépendant, l'opposition a appelé ses sympathisants à manifester, jeudi, dans les rues de Belgrade en faveur de la liberté d'expression.

FLORENCE HARTMANN

ARMÉNIE : un parti d'opposition suspendu. – Le président arménien Levon Ter-Petrossian a provisoirement suspendu, mercredi 28 décembre, les activités d'un des principaux partis d'opposition, le Dachnaktsoutioun, soupçonné d'être impliqué dans une série d'assassinats politiques. Accusé d'abriter une cellule terroriste, la plus ancienne formation politique arménienne serait responsable, selon le président Ter-Petrossian, de l'assassinat, samedi 17 décembre, de l'ancien maire d'Erevan, Ambartsoum Gualstian. Suite à cet assassinat, dix des deux cent quarante-trois députés du Parlement arménien avaient démissionné en signe de protestation. – *(AFP.)*

TURQUIE : le Parlement prolonge le mandat de la force multinationale chargée de protéger les Kurdes d'Irak. – Par 202 voix contre 160, le Parlement turc a approuvé, mercredi 28 décembre, une proposition gouvernementale prévoyant de reconduire, jusqu'au 30 juin, le mandat – qui vient à échéance le 31 décembre – de la force multinationale chargée de protéger, depuis la Turquie, les Kurdes d'Irak. Des députés de gauche et islamistes l'ont accusée *« d'aider les Kurdes d'Irak à créer un Etat indépendant »* et d'apporter une assistance aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan turc (PKK), basés dans le nord de l'Irak. – *(AFP.)*

REPÈRES

BANGLADESH

Nouvelle grève générale à l'appel de l'opposition

Le Bangladesh était paralysé, jeudi 29 décembre, par une grève générale lancée par les partis d'opposition, dont les députés avaient, la veille, démissionné en bloc du Parlement pour obtenir le départ, qu'ils réclament depuis le *début de l'année*, du gouvernement du Parti nationaliste (BNP, modéré) dirigé par Mme Khaleda Zia. Le mouvement était bien suivi tant dans la capitale, Dacca, que dans les principales villes du pays : Chittagong, Khulna et Rajshahi. Le *mouvement, dirigé par* la ligue Awami, du leader de l'opposition Mme Sheikh Hasina (gauche populiste), compte aussi avec la participation du Jatiya, de l'ex-dictateur Ershad, et du Jamaat-e-Islami (fondamentaliste musulman). *Hormis l'explosion de quelques bombes artisanales*, on ne signalait pas d'incident sérieux.

Cette nouvelle grève de huit heures (un précédent mouvement avait eu lieu le 24 décembre) doit être suivie, le 2 janvier, par une autre, d'une durée de trois jours, dans la seule capitale. *Les protestataires* entendent essentiellement obtenir que les prochaines élections législatives, en 1996, soient organisées par un gouvernement provisoire neutre – par exemple sous l'égide du président bangladais Abdur Rahman Biswas, qui avait été le candidat du BNP –, revendication que le premier ministre estime anticonstitutionnelle. Les députés de l'opposition boycottaient le Parlement depuis mars. – *(AFP.)*

BURUNDI

Accord entre Hutus et Tutsis pour dénouer la crise

Le président de l'Assemblée nationale du Burundi, Jean Minani, dont l'élection avait provoqué une crise politique, va être appelé à d'autres fonctions, a indiqué, mercredi 28 décembre, la radio-télévision. Cette mesure a été confirmée par le président de la République, Sylvestre Ntibantunganya, aux douze partis signataires de la convention de gouvernement. M. Minani, ancien ministre de la santé, pourrait occuper une fonction gouvernementale ou un poste élevé à la direction de son parti, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU). Le principal parti d'opposition, *l'Unité pour le progrès national* (UPRONA), accuse M. Minani, un Hutu, d'avoir incité *aux massacres* contre les Tutsis après l'assassinat par des militaires putschistes du président hutu Melchior Ndadaye, en octobre 1993. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le Groupe islamique armé a revendiqué l'assassinat des quatre Pères blancs

Le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué, mercredi 28 décembre, l'assassinat des quatre Pères blancs de Tizi-Ouzou. L'un des meurtriers aurait été identifié par la police algérienne.

Sous la signature de son chef – ou considéré comme tel par la presse algérienne – Abou Abderrahmane Amine, le Groupe islamique armé a revendiqué, mercredi 28 décembre, dans un communiqué télécopié aux agences de presse internationales, l'assassinat de quatre Pères blancs – trois Français et un Belge –, la veille, à Tizi-Ouzou, en Kabylie. Ces meurtres, a-t-il expliqué, entrent dans le cadre d'une campagne d'*« anéantissement et de liquidation physique des croisés chrétiens »*, et ont eu aussi pour but de venger la mort des quatre pirates de l'air de l'Airbus d'Air France tués, lundi, par le GIGN sur l'aéroport de Marseille-Marignane.

L'un des six hommes armés qui ont assassiné les Pères blancs a été *« formellement identifié »*, ont annoncé, mercredi, les services de sécurité. Il s'agirait de Mourad Khelil, dit Abou Youcef, âgé de vingt-sept ans et demeurant à Tizi-Ouzou. Trois des quatre religieux seront inhumés, samedi, au cimetière chrétien de la capitale de la Grande Kabylie. La dépouille mortelle de l'un des trois Français, le père Christian Cheissel, sera rapatriée pour être enterrée dans son village natal.

Le pape Jean-Paul II a dénoncé, mercredi à Rome, cet *« assassinat barbare »*. *« Je prie Dieu pour que le sacrifice des quatre Pères blancs constitue un signe de réconciliation et de paix pour l'Algérie*, a-t-il ajouté. *Je souhaite pour ce pays martyr des choix de dialogue et de compréhension réciproque, sans lesquels il n'y a pas d'avenir pour une société vraiment humaine. »*

De son côté, le guide spirituel du Hezbollah libanais pro-iranien, Cheikh Hussein Fadlallah, a condamné, mercredi à Beyrouth, l'assassinat des Pères blancs et le détournement de l'Airbus d'Air France. *« Nous refusons toute atteinte contre les hommes de religion, quelle que soit leur confession, notamment ceux qui prêchent les valeurs spirituelles sans porter tort à personne et indépendamment de tout lien avec un Etat ou des services de renseignement »*, a affirmé ce dignitaire chiite. Il a, en outre, souligné que *« les actes de piraterie visant les moyens de transport sont interdits par la religion et ne plaisent pas à Dieu »*.

Une « action aveugle et inhumaine »

Dans un message de condoléances adressé au supérieur général des Pères blancs, l'ambassadeur d'Iran auprès du Saint-Siège a qualifié l'assassinat de quatre membres de cet ordre *« d'action aveugle et inhumaine »*. Il a exprimé l'espoir que soient *« préservés les rapports entre les fidèles des religions révélées, face à des actes fous et inhumains, à des décisions qui ne tiennent pas compte de la réalité, à la propagande tendancieuse »*.

Pour sa part, le quotidien iranien *Kayhan*, proche de l'aile radicale, a accusé, mercredi, *« les services secrets français et algériens »* d'avoir organisé *« conjointement »* le détournement de l'Airbus d'Air France. A son avis, *« ce détournement n'a pas profité à la lutte du peuple musulman algérien, et il n'a donc pas été perpétré par des groupes islamiques »*.

A cet égard, par la voix de son porte-parole, Ahmed Attaf, le gouvernement algérien a démenti, mercredi, avoir subi *« à aucun moment des pressions de quelque partie que ce soit »*, samedi, lors de la prise d'otages sur l'aéroport d'Alger. *« Tout le monde sait la grande sensibilité de l'Algérie concernant les décisions de souveraineté »*, a-t-il ajouté. A son avis, les autorités locales *« ont pris, seules, les décisions qui s'imposaient pour préserver les vies innocentes »*. M. Attaf a reconnu l'existence de *« failles »* dans le système de sécurité de l'aéroport d'Alger, *« tout comme d'ailleurs elles se sont avérées exister dans des aéroports internationaux autrement mieux protégés et avec un matériel autrement plus sophistiqué »*. *« Nous allons corriger cela »*, a-t-il conclu.

Selon deux récents projets d'ordonnance, adoptés par le gouvernement, les tribunaux ordinaires pourront juger les affaires de *« terrorisme et de subversion »*, jusqu'alors du ressort des trois cours spéciales d'Alger, de Constantine et d'Oran. Mises en place en février 1993, ces cours ont prononcé plus de six cents peines capitales, dont plus des deux tiers par contumace. – *(AFP, Reuter.)*

Un numéro vert mis à la disposition des ex-otages. – Air France a exprimé, mercredi 28 décembre, dans un communiqué, sa *« profonde sympathie »* aux ex-otages de l'Airbus Alger-Paris ainsi qu'à leurs familles. *« Consciente des difficultés qu'ils peuvent rencontrer »*, la compagnie nationale a mis à leur disposition un numéro vert 05-39-64-68, qu'ils peuvent appeler gratuitement, de 9 heures à 18 heures, du lundi au vendredi.

CENTRAFRIQUE

La population a boudé le référendum sur la nouvelle Constitution

Appelés, mercredi 28 décembre, à se prononcer par référendum sur un projet de nouvelle Constitution élaboré par le régime du président Ange-Félix Patassé, les électeurs ont boudé la consultation. Moins de 10 % des inscrits se seraient présentés dans les bureaux de vote.

En province, selon la radio nationale, la participation aurait été un peu plus élevée que dans la capitale. Sur l'ensemble du territoire, le vote a eu lieu dans le calme, à en croire la radio. Les résultats du référendum seront connus dans une huitaine de jours, le temps nécessaire pour centraliser les données à la Cour suprême.

Les principales innovations du projet soumis à référendum concernent la durée du mandat présidentiel (au maximum deux mandats de six ans pour le chef de l'Etat), la création d'une Cour constitutionnelle et la mise en place d'un système décentralisé avec des assemblées locales élues au suffrage universel direct.

Ce référendum servait de test de popularité pour le chef de l'Etat, plus d'un an après son élection. Ange-Félix Patassé, qui avait pris la tête de la campagne du « oui », n'a pas réussi à convaincre ses concitoyens de l'importance du vote. L'opposition ne peut cependant espérer en tirer profit. Elle n'a, pas davantage que le pouvoir, réussi à mobiliser l'électorat, alors qu'elle avait dans son ensemble appelé à voter « non », avec le soutien de plusieurs personnalités de la mouvance présidentielle. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA : incertitudes autour de l'application du cessez-le-feu. – Selon l'accord conclu, mercredi 21 décembre, au Ghana, entre les factions qui s'affrontent au Libéria, un cessez-le-feu devait entrer en vigueur, mercredi 28 décembre, à minuit. Mais déjà François Massaquoi, chef de la Force de défense Lofa, a dénoncé l'accord d'Accra comme *« imposé par les Ghanéens »*. L'application de l'accord devrait être supervisée par des représentants de l'ONU et de l'ECOMOG, la force interafricaine d'interposition, mais ceux-ci sont en nombre insuffisant. – *(Reuter.)*

NIGÉRIA : vers un rétablissement de la peine de mort pour les trafiquants de stupéfiants. – Le général Musa Bamaiyi, chef de l'Agence nigériane de lutte contre les stupéfiants (NDLEA) a demandé, au cours d'une conférence de presse réunie, mercredi 28 décembre, à Lagos, le rétablissement de la peine de mort pour les trafiquants de drogue. Sous le régime du général Mohamed Buhari, trois Nigérians avaient été exécutés en public pour trafic de stupéfiants, ce qui avait provoqué de vives réactions. A son arrivée au pouvoir, le général Ibrahim Babangida avait aboli la peine capitale pour les trafiquants. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Le premier ministre veut assainir les entreprises publiques

Le premier ministre a tancé, mercredi 28 décembre, les responsables des entreprises publiques, relevant que nombre d'entre eux s'étaient comportés en *« véritables prédateurs »*. Kengo Wa Dondo, qui avait réuni les présidents et les directeurs généraux des sociétés nationales pour tirer le bilan de leur gestion, a constaté que la plupart de ces entreprises *« sont en situation de faillite certaine et devraient simplement déposer leur bilan »*.

Dans une allocution diffusée par la radio nationale, il a dénoncé ceux qui confondent *« leur porte-monnaie avec la caisse des entreprises »* avant d'indiquer que *« des mesures draconiennes seront prises pour mettre fin à toutes ces pratiques qui frisent l'anarchie »*. Il a aussi souligné que les mandataires de l'Etat devraient choisir entre la politique et la gestion, *« mais pas les deux à la fois »*. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Un dirigeant de l'ANC est accusé d'avoir détourné des fonds

Le président du Congrès national africain (ANC) pour la province du Cap occidental et ancien *président du Conseil œcuménique* des Eglises, le pasteur Allan Boesak, est accusé d'avoir détourné des fonds en provenance d'organisations caritatives scandinaves. Ces accusations sont portées alors que le président Nelson Mandela vient de le nommer ambassadeur auprès des Nations unies à Genève.

L'organisation danoise Dan Church Aid a affirmé, mercredi 28 décembre, que 2 millions de rands (plus de 3 millions de francs) destinés à la Fondation pour la paix, la justice et la charité ont été détournés, parmi lesquels 100 000 rands (150 000 F) au profit personnel de M. Boesak.

Le secrétaire général de Dan Church Aid, Christian Balslev-Olesen, a déclaré que son organisation envisageait de porter plainte contre les responsables du détournement. M. Boesak a répondu qu'il s'agissait de prêts au personnel, *« une pratique courante dans les organisations non gouvernementales »*, et que les sommes seront remboursées.

Des représentants du Parti national ont demandé à M. Mandela de reconsidérer la nomination de M. Boesak. Métis originaire du Cap, *pasteur de l'Eglise hollandaise* réformée, celui-ci avait joué un rôle important dans la fondation du Front démocratique unifié et – en tant que président du Conseil œcuménique des Eglises – dans la lutte internationale contre l'apartheid.

A la fin des années 80, les services de sécurité sud-africains avaient dévoilé une liaison que le pasteur, alors marié, entretenait avec la nièce d'un ministre afrikaner. Après cette révélation, M. Boesak avait renoncé à son ministère. Il était en tête de la liste de l'ANC dans la province du Cap occidental, la seule qui ait accordé la majorité au Parti national lors des élections d'avril. – *(AFP., AP.)*

Les départements sous le poids des dépenses sociales

Les présidents des conseils généraux se plaignent du coût du RMI

Les présidents de conseils généraux continuent à s'inquiéter du coût du RMI pour les finances départementales. Si celui-ci ne représentent que 4 % de l'ensemble de leurs dépenses sociales, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 40 % en deux ans. Voulant « rentabiliser » cette dépense, M. de Villiers avait souhaité permettre aux entreprises vendéennes d'embaucher des RMIstes sans les payer, mais en leur assurant une formation. Pour ne pas rouvrir une ancienne controverse, M. Giraud, ministre du travail, a refusé cette expérience imaginé par le président du Mouvement pour la France.

En septembre, les conseillers généraux s'étaient émus en apprenant que le gouvernement, en guise de nouveauté de rentrée, entendait transférer vers les départements une partie de la charge financière du revenu minimal d'insertion (RMI). Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et président du conseil général des Hauts-de-Seine, avait finalement annoncé, le 7 novembre, à l'Assemblée nationale, l'abondon de ce projet (le *Monde* du 10 novembre). Mais l'inquiétude des élus départementaux n'a pas disparu pour autant. L'analyse par les services de l'Assemblée des présidents des conseils généraux (APCG) des dépenses des départements, à travers les comptes administratifs de 1993, ne peut que renforcer leurs craintes.

Les comptes sont vite faits : les contributions au secteur social se sont accrues de plus de 26 milliards de francs en huit ans et elles progressent depuis 1990 à un rythme deux fois plus rapide qu'auparavant. Conséquence directe : les dépenses de fonctionnement des départements (hors Paris) grimpent, tandis que chutent leurs investissements : de 2,4 milliards de francs entre 1992 et 1993, soit 3,8 %. Comme leurs ressources s'étoffent peu (2,1 %), les conseils généraux épargnent moins et ont tendance à emprunter davantage.

Presque partout, l'aide sociale pèse de plus en plus lourd. Au total, elle consomme plus de la moitié des budgets de fonctionnement. Dans les Pyrénées-Orientales, le Puy-de-Dôme, la Martinique et le Gard, les dépenses qui y sont conscrées ont grimpé de plus de 16 % en 1993, tandis qu'elles explosaient en Guyane. En moyenne, elles ont augmenté de 7,5 %, alors qu'elles avaient déjà grimpé de 8,1 % en 1992.

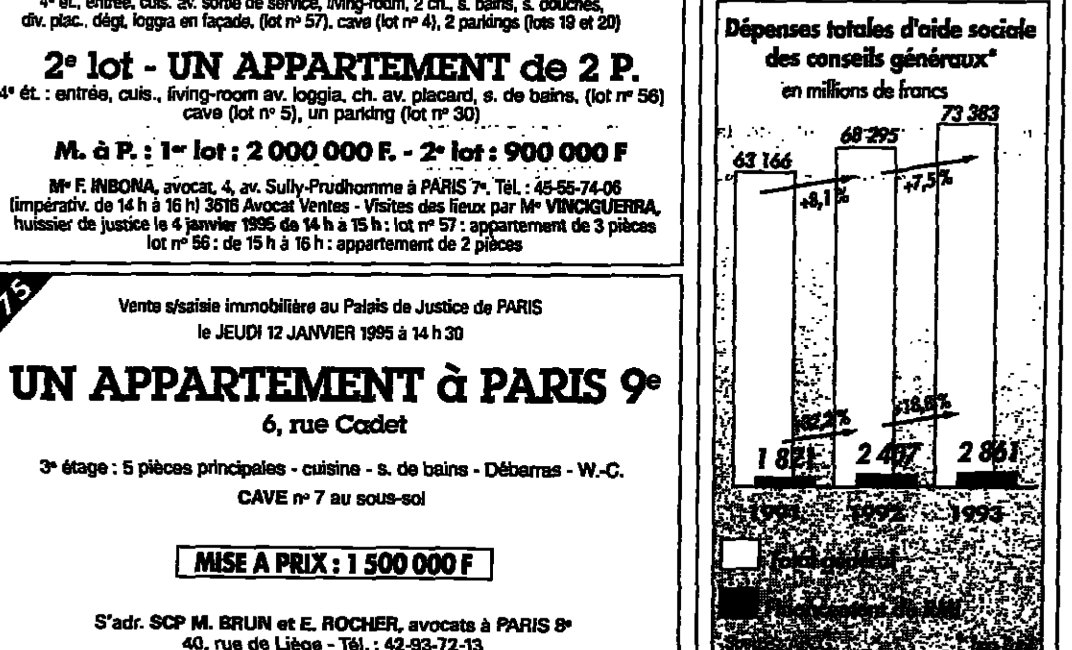
« Versements injustifiés »

L'APCG ne se prive pas de souligner la hausse spectaculaire du financement du volet insertion du RMI (32,2 % en 1992, 18,8 % l'an dernier). Cependant, celui-ci ne représentait en 1993 que 4 % de l'ensemble des dépenses sociales, loin derrière l'aide à l'enfance, celle consacrée aux handicapés (en nette augmentation) et celle aux personnes âgées. Mais les présidents de conseils généraux remarquent que le financement du RMI *« pourait être amené à prendre plus d'importance »* dans l'avenir. La formule, apparemment neutre, contredit les propos optimistes qu'avait tenus le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, devant les élus locaux à l'automne (*le Monde* du 22 septembre).

Le gouvernement était alors tenté de transférer aux départements un quart du financement de cette allocation, qui incombe actuellement à l'Etat, tandis que les conseils généraux prennent en charge les frais d'insertion, soit un cinquième du budget total. Cet effort supplémentaire aurait été entièrement compensé la première année, mais il devait ensuite être indexé sur l'inflation, et non sur l'effectif des RMIstes, celui-ci, selon M. Sarkozy, étant appelé à diminuer rapidement.

En attendant, l'APCG note que le nombre de bénéficiaires de cette prestation a augmenté de plus de 40 % en deux ans et que le rythme n'a pas ralenti en 1994. Elle dénonce, dans le numéro de décembre de la revue de l'Association des maires de France, *« une banalisation du dispositif par rapport aux objectifs initiaux », « une absence quasitotale de contrôle et donc des versements injustifiés », « un taux d'insertion des bénéficiaires encore trop faible »*. Les présidents des conseils généraux réclament donc la mise en place rapide d'un dispositif d'évaluation expérimentale dans des départements volontaires. Ils souhaitent *« une remise à plat de l'ensemble du dispositif »* et demandent, en outre, *« des principes clairs d'évolution des dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales, notamment dans le domaine de l'exclusion et de la pauvreté »*.

MARTINE VALO



Le ministre du travail refuse une expérience proposée par M. de Villiers

LA ROCHE-SUR-YON

de notre correspondant

« Une collectivité locale ne peut pas juridiquement créer une nouvelle catégorie de stagiaires. » Michel Giraud, ministre du travail, vient de dire *« non »* – provisoirement ou définitivement ? – au projet de Philippe de Villiers, président du conseil général de Vendée.

Le fondateur du Mouvement pour la France souhaitait, dans son département, permettre à 1 000 des 4 700 RMIstes vendéens de s'intégrer dans une cinquantaine d'entreprises privées. Ces entreprises, toutes volontaires pour tenter l'expérience, selon le conseil général, disposeraient gratuitement de cette main-d'œuvre mais assureraient sa formation.

Ce projet de stage non rémunéré de trois mois renouvelables, intitulé « contrat social en entreprise », avait été fortement critiqué par les syndicats. L'union départementale CFDT le jugeait *« illégal »*. Pour ce syndicat, *« il s'agit d'une mise à disposition gratuite de main-d'œuvre sans pérennisation de l'emploi »*. Même opposition du côté de la CGT de Vendée, qui estimait que ces contrats sociaux en entreprise *« sont du même tonneau que les travaux d'intérêt général »*.

Mercredi 28, au micro d'Europe 1, le ministre du travail a dénoncé l'insuffisance de concertation entre le conseil général de Vendée et l'Etat. *« Il faut en tout état de cause*, a-t-il dit, *éviter la concurrence avec les dispositifs simplifiés de contrats formation-insertion balisés par la loi. »* Il a ainsi évoqué, notamment, le nouveau contrat réservé aux RMIstes au chômage depuis deux ans *« voté il y a quelques semaines »* (emploi payé au SMIC, le RMI étant versé par l'Etat à l'entreprise).

Bruno Retailleau, député de Vendée, fidèle bras droit de Philippe de Villiers, à qui il vient de succéder à l'Assemblée nationale, a réagi en déplorant qu'*« en France on ne puisse rien créer »*. Il a aussi assuré que le conseil général, dont il est vice-président, s'était assuré de la légalité de son projet. Mais le ministre du travail d'Edouard Balladur n'est peut-être pas mécontent de rappeler à un possible candidat à la présidence de la République qu'il n'est pas en son pouvoir de transgresser la loi dans son fief vendéen.

GASPARD NORRITO

COMMENTAIRE

Une longue controverse

Le projet du conseil général de Vendée de créer un « contrat social en entreprise » permettant aux employeurs d'embaucher des RMistes sans les rémunérer relance une ancienne controverse. Depuis deux ans, de nombreux projets cherchant à assouplir la réglementation et à offrir aux entreprises, en plus des contrats classiques de formation ou d'insertion très rigoureusement codifiés, des formes d'emplois moins coûteuses, ont vu le jour. Au fil des mois, le débat a tout de même profondément évolué.

La première polémique importante a eu lieu au début de l'année 1993, quand, dans leur plate-forme commune pour les élections législatives, le RPR et l'UDF ont suggéré *« de permettre l'extension au secteur productif, pour certaines tâches nouvelles dans l'entreprise clairement identifiées, des contrats emploi-solidarité »*, réservés jusque-là aux seules associations ou collectivités locales. Le programme précisait que le but poursuivi était de créer de *« nouvelles formes d'emplois à charges sociales et à contraintes allégées »*. Mais l'idée avait suscité un tel tollé que, parvenu à Matignon, Edouard Balladur ne l'a pas une seule fois évoquée.

Echaudé par l'affaire du contrat d'insertion professionnelle (CIP), le premier ministre s'est bien gardé, depuis, de prendre une quelconque disposition qui puisse être perçue comme une remise en cause du salaire minimum.

Des différentes formes d'emplois aidés, le débat a donc glissé sur les allocations-chômage. En septembre dernier, le directeur général de l'ANPE, Michel Bon, a déclenché une nouvelle levée de boucliers en affirmant qu'on *« n'échappera pas à une réflexion sur les contreparties à demander aux chômeurs indemnisés »*. Il suggérait ainsi que l'on astreigne les bénéficiaires de l'allocation-chômage non pas à une formation, mais à une tâche d'intérêt général. Critiquée quasi unanimement, aussi bien par les syndicats que par le premier ministre, l'idée a, elle aussi, été enterrée.

Par ricochet, la proposition a donné naissance à un autre débat. L'ancien ministre socialiste du travail, Martine Aubry, a ainsi admis que, s'il était inconcevable de suivre la recommandation de M. Bon, il serait en revanche opportun de réfléchir à une meilleure insertion des RMistes en leur demandant, dans des limites très rigoureusement définies, une contrepartie à l'octroi de leur prestation, pour qu'ils puissent reprendre pied sur le marché du travail. Le gouvernement lui-même a poursuivi la réflexion en instaurant un dispositif pour favoriser l'embauche des RMistes par les entreprises, au niveau du SMIC.

Le projet du conseil général de Vendée ne prévoit pas de telles précautions, puisque le contrat envisagé ne serait assorti d'aucune rémunération à la charge des entreprises. Instruit par ces deux dernières années de controverses, le ministre du travail, Michel Giraud, a donc de bonne raisons d'opposer son veto.

LAURENT MAUDUIT

COMMUNICATION

Quinze jours après son lancement

La Cinquième attire en moyenne 200 000 téléspectateurs par jour

Le point d'audience valant environ 400 000 téléspectateurs, les taux d'écoute de La Cinquième sont faibles puisqu'ils évoluent entre 0,1 % et 1 %. En nombre de téléspectateurs, l'audience moyenne de La Cinquième est de 200 000 téléspectateurs, contre 300 000 pour Arte, qui partage le même canal.

Les premiers chiffres d'audience de La Cinquième ne créent pas vraiment la surprise : ils sont dérisoires. Sur la semaine du 19 au 25 décembre, du lundi au dimanche, les taux d'audience sortent à peine du néant : 0,4 % d'audience le lundi 19 décembre pour *A la recherche de l'or des pirates*, un documentaire diffusé en début d'après midi, 0,5 % d'audience le mardi 20 décembre pour « Les écrans du savoir » diffusé à 15 h 30. Le magazine « Les enfants de John », diffusé du lundi au vendredi à partir de 17 heures, recueille entre 0,4 et 0,5 % d'audience. Le samedi, les audiences varient entre 0,1 % et 1,1 % dans le meilleur des cas. *Idem* pour le dimanche : 0,1 % d'audience au démarrage d'antenne à 6 h 45 et 0,9 % d'audience vers 19 heures, cinq minutes avant le passage du témoin à Arte. Partout, il est rare que le point d'audience (406 500 personnes environ pour le cinquième réseau) soit atteint.

Pas de quoi déboucher le champagne donc ! Sauf sur un point : traduits en parts d'audience ou parts de marché – le pourcentage de téléspectateurs présents devant leur poste au même moment –, les résultats de La Cinquième ne sont pas totalement ridicules. Dans la semaine analysée, la part d'audience moyenne de La Cinquième a représenté 3,4 % des téléspectateurs. La même semaine, Canal Plus obtenait une part de marché moyenne de 4,3 %. Celle d'Arte ne dépassait pas 1,8 %.

Succès de curiosité

Que la part de marché d'Arte soit presque deux fois inférieure à celle de La Cinquième ne signifie pas que les téléspectateurs soient deux fois moins nombreux devant les programmes de la chaîne culturelle franco-allemande. Excepté le succès de curiosité du premier jour de diffusion de La Cinquième, le 14 décembre, Arte rassemble aujourd'hui davantage de téléspectateurs que sa rivale du cinquième canal. Ce contraste entre une part de marché faible et une audience plus élevée s'explique par la différence entre les heures de forte et faible écoute : c'est le soir que les chaînes font le plein des téléspectateurs. Après 19 heures, chaque point de part de marché « vaut » plus de téléspectateurs que dans la journée.

Comment comparer efficacement les audiences respectives d'Arte et de La Cinquième ? Par le nombre moyen de téléspectateurs présents devant chaque chaîne. Depuis le 14 décembre dernier, de 6 heures du matin à 19 heures, La Cinquième rassemble en moyenne 200 000 téléspectateurs tandis qu'Arte, de 19 heures à 1 heure, attire en moyenne 300 000 téléspectateurs. Une différence à la fois faible et forte. La Cinquième, comme toutes les chaînes nouvelles, a entrepris de fabriquer son public et a encore de longs mois pour y parvenir. Elle est donc en droit de penser que son audience va aller croissant. Arte, en revanche, plafonne depuis deux ans. Pour fidéliser une audience plus importante, il lui faudra faire évoluer sa grille de programmes.

YVES MAMOU

A Paris

L'exposition sur « le Monde » sera ouverte le 1er janvier

Exceptionnellement, l'exposition « L'ancien et le nouveau *Monde* », organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire du journal à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts sera ouverte au public le 1er janvier de 14 heures à 19 heures et non aux horaires habituels. Du lundi 2 au samedi 7 janvier, le public pourra la visiter de 9 heures à 19 heures.

▶ « L'ancien et le nouveau *Monde* », Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Entrée gratuite. Métro : Saint-Germain-des-Prés ou Odéon. Bus : 24, 27, 39, 48, 95. RER, ligne B : station Saint-Michel.

ITALIE : mort de l'éditeur et industriel Attilio Monti. – L'éditeur italien Attilio Monti, président de la société Poligrafici Editoriale, est décédé, vendredi 23 décembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans à Antibes (Alpes-Maritimes). Sa famille, à travers sa fille, Maria Luisa Monti Riffeser, contrôle aujourd'hui 50,1 % de la société Editoriale (630 milliards de lires – environ 2 milliards de francs – de chiffre d'affaires en 1993), dont 273 milliards pour le secteur presse regroupé dans la société Poligrafici.

SOCIÉTÉ

Une expérience de transparence des coûts menée par un établissement mutualiste parisien

Les contraintes économiques posent de nouvelles questions d'éthique médicale

Le Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy (CMC), établissement privé parisien sans but lucratif, est l'un des très rares capables de chiffrer avec précision les dépenses induites par chaque pathologie traitée dans ses services. Cette transparence des coûts modifie les rapports entre praticiens et pose en termes nouveaux les problèmes d'éthique médicale.

Au Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy (CMC), le bloc opératoire reste l'endroit par excellence où se nouent les rapports de pouvoir qui traversent le monde médical. A une différence près : élevé au rang de structure indépendante, ce lieu stratégique est désormais un terrain neutre où tous les médecins, quels que soient leur spécialité et leur rang, se retrouvent à armes égales. *« Plus question d'attribuer tel ou tel matériel au plus titré ou au plus vindicatif. Les équipements sont répartis en fonction de critères incluant notamment le degré d'urgence, et les interventions chirurgicales sont programmées selon un emploi du temps qu'il faut respecter »*, souligne le docteur Patrick Bourel, le jeune anesthésiste-réanimateur qui, dans le nouvel organigramme, assure la responsabilité du bloc.

Mise en place d'une comptabilité analytique

Ce mode de fonctionnement est la conséquence directe des *« efforts de mesure de l'activité médicale »* engagés depuis 1990 par le CMC, un établissement de 175 lits appartenant à la Mutualité fonction publique. Grâce à la mise en place d'une comptabilité analytique et à la participation des praticiens, qui sacrifient plusieurs heures par semaine à de fastidieux mais indispensables relevés informatiques, tous les actes médicaux sont soigneusement recensés avant d'être répartis à travers 236 « groupes homogènes de malades » (GHM). Résultat : il est possible de connaître le coût du traitement d'une pathologie donnée et comment se décomposent les dépenses entre frais médicaux, dépenses de personnel et durée d'hospitalisation.

Aujourd'hui, au CMC, on sait par exemple qu'un pontage coronarien engendre une dépense de l'ordre de 108 000 francs. On sait aussi qu'une intervention sur une hernie par cœlioscopie et vidéo-chirurgie coûte 6 000 francs, mais que la méthode classique sous anesthésie locale – sans doute moins satisfaisante sur le plan professionnel pour le médecin – se traduit par une dépense de 790 francs, frais de séjour compris. *A contrario*, une cholécystectomie (ablation de la vésicule biliaire) avec cœlioscopie représente en moyenne une dépense de 18 956 francs, contre 37 502 francs sans cœlioscopie. Dans ce dernier cas, l'hospitalisation est deux fois plus longue (dix jours contre cinq) et entraîne des dépenses médicales bien supérieures.

« Le fait de pouvoir détailler et identifier les coûts expose le médecin à une évaluation de sa pratique. Il doit s'expliquer et, quelquefois, justifier certaines de ses décisions. Bref, on ne peut plus raconter n'importe quoi aux gestionnaires et pas davantage à ses confrères », souligne le docteur Alain Dibie. Avec les autres praticiens, ce cardiologue, qui est aussi l'un des piliers de l'expérience menée au CMC, participe deux fois par an à une longue réunion au cours de laquelle les chiffres et les courbes représentant l'activité de l'établissement sont analysés en détail. La répartition de l'activité entre les services – une donnée qui n'est pas sans importance à l'heure des arbitrages budgétaires et de la répartition des investissements – apparaît nettement, tout comme l'existence de patients « hors normes » ayant engendré des dépenses particulièrement élevées. L'objet de ces réunions n'est pas de mener un examen inquisitorial de la pratique des médecins. Il s'agit de tenter de comprendre ce qui est à l'origine de dérapages éventuels. Le cas échéant, il faudra donc ajuster – et peut-être réviser – certains choix thérapeutiques.

« Chacun est libre de faire comme il l'entend. Mais nous sommes tous conscients que ce qu'un praticien dépense en trop représente autant de moyens dont ses confrères seront privés. De toute manière, suivre l'évolution de nos dépenses est indispensable pour éviter de manger en six mois les moyens budgétaires de l'année. Notre établissement n'est pas là pour gagner de l'argent, mais il ne peut pas non plus se permettre d'en perdre », souligne Alain Dibie.

Limitation artificielle des capacités d'accueil

En plaçant les contraintes économiques au cœur de leurs préoccupations, les médecins du CMC abordent les choix éthiques sous un angle nouveau. Ainsi, il n'y a pas si longtemps, fut observée une croissance considérable et imprévue des dépenses de chirurgie digestive. Renseignements pris, il apparut qu'un chirurgien récemment engagé avait développé les pathologies de l'œsophage et accueillait nombre de patients souffrant d'un cancer en phase terminale. *« Alors qu'en moyenne une intervention relative à l'œsophage se chiffre à 120 000 francs, des coûts d'hospitalisation supérieurs à 1 million de francs ont été régulièrement enregistrés. Après mûre réflexion, nous avons décidé de ne plus accueillir systématiquement ces malades, sachant qu'ils pourraient être soignés ailleurs... »*, reconnaît avec franchise l'état-major de l'établissement.

Alors que les pouvoirs publics encouragent les expériences de PMSI (programmes de médicalisation des systèmes d'information, destinés à mesurer les coûts hospitaliers) et prévoient de s'en inspirer pour répartir, dès 1996, les moyens budgétaires, qu'adviendrait-il si tous les établissements décidaient de ne pas traiter les patients atteints de pathologies jugées excessivement coûteuses ?

« Des garde-fous existent, explique le docteur Dibie. *Si, pour des raisons budgétaires, je refuse demain de prendre en charge les patients souffrant d'une affection cardiaque aiguë, cela signifiera clairement que mon service n'accueille plus les urgences, et les médecins libéraux cesseront, à juste titre, de m'adresser des malades. Ce serait donc un très mauvais calcul. »* D'ailleurs, comme bien d'autres établissements, le CMC doit d'ores et déjà limiter artificiellement ses capacités d'accueil pour « tenir » son budget. En dépit de l'excellente réputation qu'il s'est forgée dans plusieurs spécialités, son taux d'occupation a été volontairement réduit de 12 % depuis quatre ans : les entrées ont progressé de 15 % mais la durée de séjour a chuté de 24 %, au prix d'un accroissement de la charge de travail du personnel soignant.

Jean-Jacques Monteil, le directeur du Centre médico-chirurgical de la porte de Choisy, ne nie pas les dangers potentiels que recèle l'expérience menée sous sa responsabilité : *« Le principal effet pervers pourrait bien être la tendance à sélectionner les patients en fonction de leur pathologie. Mais ce risque dépend du mode de tarification en vigueur : alors que l'actuelle technique du budget global fait évoluer à peu près indistinctement les ressources des établissements, le meilleur moyen de ne pas avoir à choisir entre les malades serait d'établir un tarif de référence adapté à chaque pathologie. »*

Quelles que soient les interrogations que soulève la connaissance détaillée des coûts thérapeutiques, l'éthique médicale reste, magré tout, largement tributaire du système de protection sociale. Au prix d'une probable limitation du choix du praticien, la connaissance poussée des coûts de la santé doit pouvoir aider la Sécurité sociale à réaliser, à efficacité thérapeutique égale, de précieuses économies. *A contrario*, les mêmes informations peuvent parfaitement – mais dans une tout autre logique – encourager la sélection des pathologies, et donc des malades, au mépris des objectifs de solidarité.

JEAN-MICHEL NORMAND

Une étude remet en cause l'intérêt de l'autogreffe de moelle osseuse dans le traitement d'un cancer du sang

Le dernier numéro du *Journal of Clinical Oncology* publie les résultats d'importantes études de phase III menées en collaboration avec trente-cinq centres spécialisés français et belges concernant les lymphomes malins, le plus fréquent des cancers du sang de l'adulte (1). Ces résultats remettent en cause l'intérêt des traitements coûteux fréquemment mis en œuvre associant des chimiothérapies intensives suivies d'autogreffes de moelle osseuse.

Faut-il rendre publics les résultats « négatifs » des études scientifiques ? Trop souvent, auteurs et revues spécialisées répondent, *de facto*, par la négative. Pourquoi signer un travail qui ne s'inscrira pas dans le cheminement « positif » de l'avancée des connaissances ? Pourquoi prendre le risque de publier une étude qui ne verra pas la promotion de ceux qui l'ont menée ou financée et qui invalidera les hypothèses qui la sous-tendaient ?

Ces résultats *a priori* négatifs sont pourtant l'illustration pédagogique du nécessaire tâtonnement de la démarche scientifique. Ils fournissent aussi de précieux enseignements. C'est tout particulièrement vrai dans le champ de la recherche clinique où ils devraient permettre de corriger au plus vite les démarches thérapeutiques inefficaces. Un hebdomadaire médical de renom international ayant décliné l'offre qui lui était faite – pour, dit-on, de sérieuses raisons socio-économiques –, c'est le non moins célèbre *Journal of Clinical Oncology* qui, dans son numéro daté de décembre, publie une intéressante étude consacrée au traitement des « lymphomes malins ».

Cette lésion cancéreuse (également dénommée « lymphome agressif ») est la plus fréquente des hémopathies (« cancer du sang ») de l'adulte. Elle est, en France, à l'origine de plus de la moitié des admissions dans les services hospitalo-universitaires d'hématologie. Sa fréquence est en augmentation régulière un peu partout dans le monde. Le traitement de cette hémopathie est pour l'essentiel fondé sur une chimiothérapie anticancéreuse associant différents médicaments.

Au début des années 90, plusieurs équipes ont publié des travaux laissant penser qu'une intensification majeure de la chimiothérapie associée à une autogreffe de moelle osseuse utilisée comme traitement de première intention pouvait donner des résultats prometteurs. Cette nouvelle procédure thérapeutique consistait, schématiquement, à administrer une chimiothérapie à très forte dose impliquant une toxicité dangereuse dont les effets secondaires ne pouvaient être combattus que par une greffe de moelle osseuse indemne prélevée auparavant sur le malade. On espérait ainsi, en détruisant totalement les cellules malignes chez le malade, diminuer la fréquence des rechutes que l'on observait dans 30 % à 40 % des cas après la chimiothérapie conventionnelle. Il s'agissait, *en d'autres termes*, d'améliorer un taux de survie à long terme qui ne dépassait pas les 50 %.

Les premiers bilans, *a priori* encourageants, de l'autogreffe de moelle osseuse avaient toutefois été effectués sur de petits groupes de malades et de manière non prospective. *« Ces constatations encourageantes comportaient donc le risque d'une sélection favorable des malades soumis à la nouvelle thérapeutique. Ces études pilotes méritaient donc d'être confirmées par un essai prospectif sur un nombre élevé de malades comparant la nouvelle procédure au traitement de référence »*, explique le professeur Félix Reyes (hôpital Henri-Mondor, Créteil), l'un des signataires de l'étude publiée dans le *Journal of Clinical Oncology*.

Un travail mené auprès de 790 malades

Ce travail a été conduit sous l'égide du Groupe d'étude des lymphomes de l'adulte (GELA) auprès de 790 malades âgés de moins de cinquante-cinq ans pris en charge dans trente-cinq centres médicaux français et belges. Après tirage au sort, ces personnes (qui, dûment informées, avaient donné leur consentement par écrit) furent partagées en deux groupes. Les patients du premier reçurent une chimiothérapie conventionnelle. Ceux du second groupe furent pris en charge au moyen d'une chimiothérapie intensive suivie d'une autogreffe de moelle osseuse.

On découvre aujourd'hui, avec un recul moyen de trois ans, qu'une intensification chimiothérapique avec autogreffe de moelle utilisée en première intention n'est pas plus efficace qu'un traitement conventionnel pour diminuer la fréquence des rechutes. *« Seul un petit groupe de malades parmi les plus gravement atteints pourraient*, nous semble-t-il, *tirer bénéfice de l'autogreffe de moelle osseuse précoce »*, explique le professeur Reyes. *Nous travaillons à la définition des critères cliniques biologiques qui pourraient les identifier* a priori. *»* Cette étude établit par ailleurs pour la première fois qu'il ne convient pas actuellement de généraliser en première intention l'autogreffe de moelle à tous les malades atteints de lymphomes agressifs. *« Ce constat*, ajoute le professeur Reyes, *n'est pas sans conséquence sur la réflexion que les hôpitaux qui ont en charge ce type de pathologie doivent mener quant à l'utilisation optimale de leurs ressources. »*

On estime au sein des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris à environ 400 000 francs le coût d'une autogreffe de moelle osseuse. Le travail publié aujourd'hui dans le mensuel américain ne s'inscrit nullement dans une logique de rationnement économique des soins. Il devrait pour autant fournir au corps médical des éléments objectifs pour une meilleure utilisation des ressources de la collectivité nationale sans nuire aux malades concernés.

JEAN-YVES NAU

(1) *Journal of Clinical Oncology, vol. 12, nº 12 : 2543-2551, 1994. Ce travail est signé par* Corinne Haioun, Eric Lepage, Christian Gisselbrecht (coordonnateur du GELA), Bertrand Coiffier, André Bosly, Hervé Tilly, Pierre Morel, Christiane Nouvel, Raoul Herbrecht, Marie-Françoise d'Agay, Philippe Gaulard, Félix Reyes.

En marge d'un éventuel dessaisissement du juge Halphen

Controverses autour de l'« affaire Schuller-Maréchal »

Les polémiques et les débats juridiques se développent autour de l'« affaire dans l'affaire », autrement dit de l'enquête sur le trafic d'influence et la tentative d'extorsion de fonds que le docteur Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Eric Halphen, aurait effectués auprès du conseiller (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller. Le parquet de Paris a ainsi demandé aux juges d'instruction David Peyron et Jean-Pierre Zanoto, chargés de ce dossier, de saisir la chambre d'accusation sur la validité juridique de certaines des pièces qui y figurent.

Révélée par *le Canard enchaîné* du 28 décembre, la requête du parquet de Paris demandant aux juges Peyron et Zanoto de saisir la chambre d'accusation sur la validité juridique de certaines pièces du dossier – les transcriptions des enregistrements de conversations téléphoniques entre MM. Schuller et Maréchal – avait été adressée dès le 21 décembre. Dans le même temps, le parquet avait procédé à l'ouverture de l'information judiciaire confiée aux juges Peyron et Zanoto. Annexées à des procès-verbaux figurant au dossier, les transcriptions des échanges téléphoniques du 17 et 18 décembre ont été opérées en phase d'enquête préliminaire, pendant laquelle les écoutes judiciaires sont proscrites par la loi (*le Monde* daté 25-26 décembre). Le code de procédure pénale n'autorise les interceptions de conversations téléphoniques qu'après l'ouverture d'une information judiciaire et la désignation d'un juge d'instruction, seul habilité à les décider.

« Grossière manipulation »

Il revient désormais aux juges Peyron et Zanoto de saisir la chambre d'accusation aux fins d'annulation de ces transcriptions d'enregistrements controversées. Si la chambre d'accusation concluait à leur annulation, tous les actes de procédure – auditions, confrontations, etc. – qui ont directement découlé de ces conversations téléphoniques détournées seraient, en toute logique pénale, eux aussi annulés. Ce qui viderait de sa substance une bonne partie des faits reprochés au beau-père du juge Halphen.

Sans attendre que la chambre d'accusation examine la question, le Syndicat de la magistrature (SM) a engagé une polémique avec le ministère de l'intérieur en dénonçant une *« grossière manipulation »*. *« Les plus hauts responsables policiers qui suivaient cette affaire ont sciemment ordonné des investigations qu'ils savaient illégales »*, a déclaré le SM, en considérant que *« leur objectif était simplement de monter et de nourrir une polémique permettant de déstabiliser le juge Halphen et de le contraindre à se dessaisir »*. *« Comment ne pas penser que Jacques Franquet, directeur central de la police judiciaire, nommé par Charles Pasqua* [...], *agissait pour le compte du ministre de l'intérieur dans le cadre de cette opération montée de longue date ? »*, s'est interrogé le SM.

Considérant que ces propos du SM sont *« diffamatoires et de nature à porter atteinte à son honneur »*, le directeur central de la police judiciaire, Jacques Franquet, a aussitôt réagi en décidant de *« déposer plainte avec constitution de partie civile »* auprès du doyen des juges d'instruction de Paris. Place Beauvau, on rappelle que l'enquête préliminaire avait été conduite sous le contrôle permanent du parquet de Paris, dès son ouverture le 15 décembre, à la suite de la plainte déposée directement auprès de M. Franquet par M. Schuller qui en avait auparavant parlé avec Charles Pasqua.

Saisi par le président de la République, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) devra démêler cet imbroglio de l'« affaire dans l'affaire » avant de rendre son avis sur l'éventualité du dessaisissement du juge Halphen. Le CSM devait tenir, jeudi 29 décembre dans l'après-midi, une première réunion de travail visant à définir les modalités de son intervention (1). De l'ensemble de ces débats juridiques posés par « l'affaire dans l'affaire » dépendra la continuation de l'enquête du juge Halphen sur le financement occulte du RPR à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

ERICH INCIYAN

(1) Le CSM, dans sa formation compétente à l'égard des magistrats du siège, est composé de dix membres et présidé par François Grégoire, conseiller à la Cour de cassation. Christian Graeff, ambassadeur de France, est désigné par le président de la République, Jacques Montouchet, avocat, par le président de l'Assemblée nationale et Jean Gicquel, professeur des universités, par le président du Sénat. François Bernard, conseiller d'Etat, est élu par le Conseil d'Etat. Les autres membres de la formation compétente du CSM sont, comme son président François Grégoire, des magistrats élus par leurs pairs : Jean-Pierre Pech, président de cour d'appel, Jean Trotel, président de tribunal de grande instance, Jean-Yves McKee, conseiller à la cour d'appel de Paris, Jacques Huard, premier juge d'instruction, Alain Mombel, substitut.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Me Gibault

*Après la publication de nos articles relatifs à la mise en examen du docteur Jean-Pierre Maréchal, beau-père du juge Halphen (*le Monde *daté 25-26 décembre), l'avocat de Didier Schuller, Me François Gibault, nous écrit :*

En soutenant la thèse d'une *« manipulation »*, d'une *« orchestration politique »* et d'une *« manœuvre pour déstabiliser »* le juge Halphen, vos articles donnent à penser que le docteur Maréchal est tombé de bonne foi dans un piège qui lui a été tendu par M. Didier Schuller, avec l'assistance de la police, et qu'il a cédé par faiblesse à une tentative de corruption. Cette version inverse les rôles. Je rappelle ici que ce n'est pas M. Schuller qui a pris contact avec le docteur Maréchal pour lui proposer une somme d'argent, mais que c'est ce médecin qui l'a approché en lui proposant d'intervenir pour étouffer une information judiciaire dont son gendre est en charge.

Pour éviter tout désagrément au juge Halphen, et en raison de sa qualité de magistrat, fallait-il que le délit d'extorsion de fonds commis par son beau-père fasse l'objet d'un classement sans suite ? Est-il d'usage que la police ne réagisse pas à de tels faits et ne les porte pas à la connaissance du parquet ? J'ajoute à ces questions, auxquelles chacun est en mesure de répondre, que Monsieur le procureur de la République de Paris a été informé de ces faits dès le dépôt de la plainte de M. Schuller et donc bien avant la remise des fonds au docteur Maréchal.

Ni la police ni M. Didier Schuller ne sont responsables du fait que le docteur Maréchal soit le beau-père du juge Halphen ni qu'il ait usé de cette qualité pour commettre une tentative d'extorsion de fonds, dont ce magistrat subit forcément le contrecoup. Si ce magistrat est incontestablement la victime indirecte des agissements frauduleux de son beau-père, M. Didier Schuller n'en est aucunement responsable, et il conviendrait de ne pas oublier que lui-même et ses proches sont les premières victimes de cette affaire.

Dans le dossier Valenciennes-OM

M. Tapie est renvoyé en correctionnelle pour corruption active

Le juge d'instruction Bernard Beffy a délivré son ordonnance de règlement dans l'affaire Valenciennes-OM, renvoyant Bernard Tapie, ancien président de l'Olympique de Marseille, et Jean-Pierre Bernès, ex-directeur général du club, devant le tribunal correctionnel de Valenciennes pour corruption active. M. Beffy a ainsi suivi les réquisitions du procureur Eric de Montgolfier qui avait demandé la requalification du premier chef de mise en examen de Bernard Tapie de complicité de corruption en corruption active. L'ancien président de l'OM est également renvoyé pour subornation de témoin dans le cadre des deux affaires qui concernent Boro Primorac, ancien entraîneur de Valenciennes, et Jean-Jacques Eydelie, ancien joueur de Marseille.

Christophe Robert et Jorge Burruchaga, joueurs de l'US Valenciennes, comparaîtront pour corruption passive. Marie-Christine Robert et Jean-Jacques Eydelie, acteurs présumés de la transaction d'argent entre les dirigeants de l'Olympique de Marseille et les joueurs de Valenciennes, à la veille du match du 20 mai 1993, sont renvoyés pour complicité de corruption active.

La peine maximale encourue pour corruption active par Bernard Tapie et Jean-Pierre Bernès est de deux ans d'emprisonnement et une amende de 200 000 francs. Pour subornation de témoin, la peine maximale est de trois ans de prison et d'une amende de 300 000 francs. Après moins d'un an et demi d'instruction, l'affaire doit être jugée devant le tribunal de Valenciennes du 13 au 21 mars 1995.

Publication judiciaire

Par arrêt de la cour d'appel de Paris (11e, chambre A du 2 février 1994), M. Michel Rolant, président du conseil d'administration de la SAEM Sonacotra, M. Bernard Maréchaux, directeur général de la SAEM Sonacotra, M. Albert du Roy, directeur de publication de *l'Evénement du jeudi*, M. Guillaume Malaurie, journaliste, Mme Françoise Sampermans, directeur de publication de *l'Express*, M. Philippe Tesson, directeur de publication du *Quotidien de Paris*, M. Jacques Lesourne, directeur de publication du journal *le Monde*, et M. Philippe Bernard, journaliste, ont été condamnés pour avoir enfreint à l'égard de M. Michel Gagneux, les dispositions de l'article 2 de la loi du 2 juillet 1931 qui interdisent de publier avant décision judiciaire toute information relative à des constitutions de partie civile faites en application de l'article 85 du code de procédure pénale.

Après le trente-neuvième meurtre de l'année

Tensions et interrogations en Corse

Peu après les obsèques de Jean-François Filippi, maire de Lucciana et ancien président du Sporting-Club de Bastia, un militant nationaliste a été tué, mercredi 28 décembre, à Bastia. Ce meurtre porte à trente-neuf le nombre d'assassinats perpétrés depuis un an dans l'île.

BASTIA

de notre correspondant

Plusieurs milliers de personnes, la quasi-totalité de la classe politique insulaire et de nombreux anonymes se massaient silencieusement, mercredi 28 décembre après-midi, dans les ruelles du petit village de Lucciana (Haute-Corse), accroché à flanc de colline face à la mer, à quelques kilomètres au sud de Bastia. Une ambiance lourde et pesante, verrouillée autant par l'émotion que par l'inquiétude d'un déferlement de la violence meurtrière en Corse.

Les obsèques de Jean-François Filippi, maire (div.d.) de la commune et ancien président du Sporting-Club de Bastia, assassiné l'avant-veille devant son domicile (*le Monde* du 27 décembre), ont eu lieu dans le calme. Les seules marques d'énervement étaient dirigées vers les quelques journalistes dont la présence avait été déconseillée par certains proches de la famille.

Vers 18 h 30, alors que les participants n'avaient pas encore tous quitté la petite région de Lucciana, un nouvel assassinat se déroulait à quelques kilomètres de là, à la sortie nord de la ville de Bastia. Franck Muzzi, cadre bancaire âgé de trente-sept ans, était la cible de tireurs embusqués alors qu'il garait son véhicule au pied de l'immeuble de son domicile. Six balles de 9 millimètres transperçaient de part en part la petite 4 L Renault, criblant le conducteur d'impacts mortels.

Tout pousse au rapprochement entre ce meurtre et la mort de Jean-François Filippi. Franck Muzzi était un militant nationaliste de la première heure. Il avait notamment été candidat à l'élection municipale de Bastia en 1989 sur la liste de la coalition nationaliste Avvene Corsa. A l'époque, il était militant de A Cuncolta Naziunalista, l'organisation publique proche des clandestins du FLNC Canal historique.

Dans les jours qui avaient suivi la catastrophe de Furiani, le militant avait contesté le comportement de certains dirigeants de son organisation politique, auxquels il reprochait de manifester leur soutien à Jean-François Filippi. Quelques mois plus tard, Franck Muzzi quittait A Cuncolta Naziunalista, alors que le FLNC Canal historique revendiquait l'assassinat de Robert Sozzi, l'un de ses anciens militants accusé de *« dérives brigatistes » (le Monde* daté 8-9 août 1993). En fait, Robert Sozzi aurait refusé d'appliquer les ordres du FLNC l'affectant à la protection rapprochée de Jean-François Filippi.

Par la suite, Franck Muzzi participait à la constitution du *« Comité Robert Sozzi »* dont le but était d'apporter la lumière sur les causes réelles de l'élimination du militant. Désigné porte-parole du comité, Franck Muzzi ne manquait pas de critiquer publiquement *« la dérive du FLNC, placé à la solde d'intérêts particuliers »*. Avec d'autres anciens militants d'A Cuncolta, il œuvrait en dehors de tout parti politique *« pour un nationalisme d'ouverture, de tolérance et d'échange »*. Son assassinat, mercredi soir, marque un tournant d'une gravité jamais atteinte dans le rapport de forces interne qui divise la mouvance nationaliste corse depuis 1992.

« La lâche loi de la trouille »

A quel mobile répond le règlement de comptes dont a été victime hier soir Franck Muzzi ? Faut-il voir dans ce meurtre la réplique à l'assassinat de Jean-François Filippi ? Pour les observateurs de la situation insulaire, des réponses à ces interrogations pourraient bien être apportées plus par des violences à venir que par le résultat d'enquêtes de police...

Sur ce plan, les récentes affirmations – étonnamment optimistes – de Jean-Pierre Lacave, préfet adjoint délégué à la police, annonçant à Bastia *« une baisse de l'ensemble de la criminalité en Corse de 10,33 % en 1994 »*, ne dupent personne. La Corse a connu quarante homicides volontaires en 1992, vingt-six en 1993 et en dénombre actuellement trente-neuf en cette fin d'année 1994, soit un retour aux chiffres de 1992 et une augmentation de 50 % des crimes de sang par rapport à l'an dernier.

Le taux d'élucidation reste quasiment nul si l'on extrait des comptes la dizaine de crimes passionnels ou constatés en flagrant délit au cours de cette année.

Mais ces résultats inquiétants mettent moins en cause la qualité des services de police sur le terrain, qui se sont particulièrement bien remobilisés dans l'île depuis quelques mois, que la dégradation du fonctionnement de la société insulaire. Pour Vincent Carlotti, maire (PS) d'Aléria, *« la traditionnelle loi du silence en Corse, dans laquelle certains voient un comportement d'honneur, a été remplacée par la simple lâche loi de la trouille ! »*. Propos indirectement relayés par certains magistrats, pour qui *« la solution ne peut venir que d'un sursaut civique des citoyens et de la fin du jeu pervers de négociation qu'entretient le pouvoir avec ceux qui sont en dehors des lois de la République »*.

Sur le fond, et presque paradoxalement, le préfet de police n'est pas en désaccord puisqu'il affirme qu'*« il est indispensable que chacun, à sa place, contribue au rétablissement de l'État de droit en Corse »*. Une façon de confirmer que cet état de droit n'existe pas aujourd'hui.

MICHEL CODACCIONI

SPORTS

Après un nouveau démâtage dans le BOC Challenge

Isabelle Autissier a été repérée « saine et sauve »

La navigatrice Isabelle Autissier, qui avait déclenché ses balises de détresse, mercredi 28 décembre, alors qu'elle faisait route vers Sydney, dans la deuxième étape du BOC Challenge, a été repérée, le 29 à 2 heures du matin (heure française), saine et sauve sur le pont de son monocoque *Ecureuil-Poitou-Charentes*, qui avait à nouveau démâté. Une frégate de la marine australienne a été envoyée à son secours et devrait la rejoindre samedi.

Le gréement de fortune monté aux îles Kerguelen après un premier démâtage d'*Ecureuil-Poitou-Charentes* (*le Monde* du 17 décembre) n'a pas résisté aux « quarantièmes rugissants » de l'océan Indien. Dans son dernier télex, adressé mardi 27 décembre au PC français de la Course autour du monde en solitaire, la navigatrice annonçait qu'elle venait d'affaler toutes ses voiles et progressait néanmoins à 8,5 nœuds, avec des vents de sud-ouest de 70 nœuds. Quelques heures plus tard, mercredi 28 à 17 h 45 (7 h 45 heure française), elle actionnait manuellement sa balise de détresse Sarsat, puis, une heure plus tard, une deuxième balise de détresse Cospas.

Aussitôt informé, le PC américain de la course se mettait en relation avec le Maritime Rescue Coordination Center (MRCC), chargé de coordonner les opérations de sauvetage en mer dans la zone où se trouvait Isabelle Autissier. C'était, en effet, la première fois que cette navigatrice très expérimentée, première femme à avoir accompli un tour du monde en solitaire dans le BOC Challenge 1992 et qui avait aussi battu le record des grands clippers entre New-York et San-Francisco par le cap Horn en avril 1994, actionnait une balise de détresse.

Une frégate sur zone samedi

Le MRCC a dû attendre le lever du jour, jeudi à 9 heures, pour envoyer un Hercules C-130 de l'armée australienne sur cette zone située sur le 48e parallèle sud, à 920 milles au sud-ouest d'Adelaïde. Serge Viviand, le préparateur du bateau, était à bord avec quatorze autres hommes d'équipage. Six heures plus tard, l'avion repérait *Ecureuil-Poitou-Charentes*, *« complètement démâté »* mais flottant à l'endroit après avoir sans doute été roulé par les vagues, qui ont arraché les deux mâts. Debout sur le pont, Isabelle Autissier semblait *« en bonne forme »* et adressait *« de grands signes de satisfaction et de reconnaissance d'avoir été repérée »*.

Aucune communication autre que visuelle n'a pu être établie, mais, avant de faire demi-tour, l'avion a pu lui larguer un canot de sauvetage, une radio VHS portable et une nouvelle balise de détresse (leur autonomie est d'une quarantaine d'heures). Un Orion P/3 a aussitôt décollé d'Adelaïde pour « surveiller » le bateau jusqu'à la tombée de la nuit. Jeudi soir, la frégate *HMAS-Darwin* devait quitter le port de Freemantle (Australie-Occidentale) pour atteindre *Ecureuil-Poitou-Charentes* après quarante-huit heures de mer, soit samedi vers midi heure française. Ce bâtiment de l'armée australienne portera un hélicoptère Seahawk pour pouvoir, éventuellement, hélitreuiller la navigatrice. En outre, le Japonais Minoru Saito, un autre solitaire du BOC Challenge, à bord de *Shuten-Dohji-II*, a été dérouté mais ne devrait pas arriver sur zone avant trois ou quatre jours.

Après une accalmie de quelques heures, une nouvelle dépression était annoncée, qui pourrait à nouveau engendrer des vagues de plus de dix mètres. Si le confort est encore plus précaire sur un voilier démâté, soumis aux brusques mouvements de sa quille qui ne sont plus atténués par le gréement, les proches de la navigatrice sont néanmoins rassurés. Réglementairement dotés de caissons étanches, les « 60 pieds open » (18,28 mètres) comme *Ecureuil-Poitou-Charentes* sont pratiquement insubmersibles.

GÉRARD ALBOUY
(avec FLORENCE DE CHANGY à Hobart)

VOILE : victoire de *Tasmania* dans Sydney-Hobart. – Le « maxi » australien *Tasmania*, barré par son propriétaire, Robert Clifford, a remporté, jeudi 29 décembre, la cinquantième édition de la course Sydney-Hobart (*le Monde* du 27 décembre). Déjà vainqueur de cette épreuve en 1992, puis de la Whitbread (course autour du monde en équipage) en 1994 sous le nom de *New-Zealand Endeavour*, le grand ketch a parcouru les 630 milles en 2 jours 16 heures 48 minutes 4 secondes, mais a échoué d'un peu plus de deux heures pour battre le record établi en 1975 par *Kialoa*. Le « maxi » australien *Brindabella* a pris la deuxième place à 7 minutes du vainqueur.

Faisant 2 morts et 250 blessés

Un séisme ébranle le nord du Japon

Un tremblement de terre d'une magnitude de 7,5 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué, pendant une minute environ, le nord du Japon, mercredi 28 décembre à 13 h 19 (heure française) et fait au moins 2 morts et 250 blessés. C'est l'effondrement du plancher d'une salle de jeux à Hachinohe, dans le nord-ouest de Honshu, l'une des îles principales de l'archipel nippon, qui a causé la mort des deux victimes. La plupart des blessés, légers, appartiennent à cette ville où l'électricité a été coupée. Par précaution, le trafic a été temporairement interrompu sur les réseaux ferroviaire et autoroutier de cette région, afin d'en vérifier les infrastructures.

Le séisme n'a pas été suivi de raz-de-marée sur les côtes nippones. L'épicentre de la secousse a été localisé sous l'océan Pacifique, à une centaine de kilomètres à l'est de la côte japonaise, à environ 400 kilomètres au nord-est de Tokyo. Le séisme a été ressenti dans la capitale mais son intensité y a été moins forte que le 4 octobre, lors d'un tremblement de terre de magnitude 7,6 qui était survenu au large de l'île de Hokkaido. – *(AFP, UPI.)*

Tremblement de terre au Costa-Rica. – Une secousse tellurique d'une magnitude de 5 sur l'échelle ouverte de Richter a été ressentie, mercredi 28 octobre, sur la totalité du territoire du Costa-Rica, sans que les autorités aient précisé si elle avait fait des victimes ou des dégâts. L'épicentre du séisme a été localisé dans la ville de Parrita, située dans une zone essentiellement rurale, à cent kilomètres au sud-ouest de la capitale, San-José. – *(AFP.)*

Cinquante morts dans un accident d'autocars au Venezuela. – Une cinquantaine de voyageurs ont péri et des dizaines d'autres ont été grièvement brûlés près de Maturin, dans le nord-est du Venezuela, mercredi 28 décembre, lorsqu'un autocar venu de Caracas a percuté deux autres autocars accidentés, arrêtés sans feux de position au milieu de la route. Un des autocars a été projeté sur un oléoduc, provoquant une très forte explosion. – *(AFP, Reuter.)*

ARTS

Dans un coffret de deux disques compacts et un livre

Duchamp tel qu'en lui-même

Marcel Duchamp parle lentement, paisiblement, sans afféteries, sans affectation. Il cherche parfois le mot juste, s'arrête, hésite, comme si le mot anglais lui venait plus vite à l'esprit. De temps à autre, il s'inquiète : *« Comprenez-vous ? »* Avec une parfaite courtoisie, il écoute les objections, corrige les erreurs de chronologie et d'interprétation et reconstitue le détail de son histoire personnelle et de celle de sa famille.

Il a pour interlocuteur Georges Charbonnier, journaliste et critique. La scène se passe durant l'hiver 1960, lors d'un court séjour de Duchamp à Paris. Elle a été enregistrée par les soins de la Radiodiffusion-Télévision française et diffusée presque aussitôt en six émissions.

De ces entretiens – près de deux heures de conversation –, le souvenir ne s'était pas perdu, mais on n'en connaissait plus que des extraits, toujours les mêmes, et point les meilleurs à vrai dire. L'idée de les rendre enfin accessibles est donc excellente. Les deux disques contenant l'enregistrement complet – génériques et discours introductifs compris – s'accompagnent d'une plaquette pour la transcription. Le tout, fort bien réalisé et imprimé, est réuni dans un coffret qui tient exactement la place d'un livre. On ne saurait trop en recommander la consultation.

Duchamp s'y révèle en effet fort différent du mythe que ses thuriféraires se plaisent à colporter. Loin de poser au beau ténébreux ou au prophète énigmatique, il tente un autoportrait, tantôt aidé, tantôt gêné par les questions inégalement pertinentes de Charbonnier.

« L'immixtion du commercialisme »

Il raconte avec simplicité l'histoire de son œuvre, des débuts cubistes à l'abandon progressif de la peinture vers 1913, des premiers *ready-made* au dadaïsme et au refus de toute pratique artistique dans les années 20. Puis il s'explique sur sa décision, lentement formée, de cesser de peindre : elle répond au dégoût que suscita en lui le spectacle du *« commercialisme en art »*. Notre époque, continue-t-il sévèrement, *« depuis cent ans, n'a rien produit au grand sens du mot, surtout à cause de l'immixtion du commercialisme dans la question (artistique) »*. L'événement décisif aurait eu lieu vers 1900, quand les impressionnistes – *« de pauvres types qui ne pouvaient pas vendre leurs peintures »* – se sont mis à vendre. *« A partir de ce moment-là, la vague a commencé et a augmenté jusqu'à aujourd'hui, à un point épouvantable. »*

Voici les choses dites clairement : le jeune cubiste, scandalisé par la multiplication des discours sur l'art et l'engouement du public, écœuré par la vulgarité – *« on achète de l'art comme on achète du spaghetti »* –, s'avise que le succès lui ferait un devoir de se répéter afin de satisfaire une demande, de nourrir un trafic, de répandre une marque de fabrique. Sa découverte le révulse. Un art sans ésotérisme – le mot est de lui –, une peinture livrée aux spéculateurs et aux dilettantes le révulsent. Faut-il faire observer que ces remarques caractérisent aussi bien l'époque actuelle et jettent quelque lumière sur l'affrontement contemporain de la culture et de l'art ? Faut-il ajouter cet aphorisme désespérant, selon lequel *« l'argent, plus que jamais, plus qu'il y a cent ans, a pris forme de divinité »* ?

Lancée par ces observations assassines, la conversation continue dans le même genre, de blasphème en ironie. Quelques morceaux choisis ? *« Ce qui m'ennuie un petit peu, c'est le nombre de gens qui s'appellent artistes, qui le sont ou qui croient l'être. Et qu'il y aura un déchet fantastique dans une production comme la nôtre, aujourd'hui. »* A propos de son amitié avec Francis Picabia : *« Nous étions dadas, beaucoup plus que Dada. Parce que nous aurions détruit Dada aussi, si nous avions pu. »* Sur le surréalisme : *« Je n'ai pas ce côté doctrinaire du membre du mouvement qui doit, lui, obéir à toutes les manifestations de ce mouvement. »*

Le surréalisme occupe du reste près d'un tiers des entretiens, en raison des questions incessantes de Georges Charbonnier, alors même que Duchamp ne peut qu'affirmer combien ce courant lui est demeuré profondément étranger, en dépit de sympathies et de connivences passagères. Pour Breton, il assure éprouver une amitié personnelle intense, laquelle ne l'empêche pas de suggérer que le « pape » du surréalisme *« peut changer d'idée comme de chemise »* et de l'accuser de *« caméléonisme d'idées »*.

« L'individu m'intéresse plus que les mouvements »

Quant à la naissance du mouvement, il l'analyse en historien, avec une remarquable précision, mettant en évidence les incompatibilités qui divisèrent cubistes d'une part, dadaïstes et surréalistes de l'autre au début des années 20, soulignant que le temps d'une génération séparait les premiers des seconds.

Il en profite pour redire alors ce qu'il a écrit auparavant dans ses notices pour la collection de la Société Anonyme : *« C'est toujours l'individu qui m'intéresse, plus que les mouvements qui servent simplement à grouper des jeunes »*. Il en profite aussi pour rassembler une brève anthologie des peintres de son siècle, en trois noms, Braque, Léger et, naturellement, Picasso. Celui-ci, *« avec sa grande vision »*, *« a pu englober et le cubisme et le surréalisme, et même encore d'autres formes auxquelles nous n'avons pas donné de nom et qui s'appellent Picasso »*.

En aphorismes de cette sorte, en vues de cette hauteur, les conversations abondent. Aux antipodes de l'intégrisme nihiliste à quoi ses pires commentateurs ont réduit Duchamp, elles ressuscitent un esprit follement rapide, absolument ennemi de l'immobilité, du respect, des idées reçues et des gloires établies, fussent-elles modernes. Il ne veut ni disciples ni admirateurs. Il veut seulement, jusqu'au dernier moment, poursuivre sa réflexion, décontenancer les suiveurs, déconcerter les imitateurs, se méfier des certitudes devenues lieux communs, remettre tout en cause et comprendre ce qui se passe, ce siècle et ces contemporains qu'il ne peut aimer sans réticence. Par les temps d'aujourd'hui, temps de conformismes et de mollesse, une leçon de liberté si intense fait grand bien.

PHILIPPE DAGEN

▶ Entretiens avec Marcel Duchamp, 2 CD et un livre (94 p.), André Dimanche éditeur, 450 F.

THÉÂTRE

DRAME AU CONCERT à Hébertot

Couac !

Comment dire ? Comment dire la somme des talents ici rassemblés en pure perte, le courage et l'engagement de trois acteurs de premier rang au service d'un spectacle non avenu ? Comment dire la belle ardeur que Victor Lanoux, Roland Giraud et Catherine Jacob, à peu près à parts égales, mettent à défendre une pièce au fil si ténu qu'il casse mille et une fois tout au long d'une représentation interminable ?

On aurait voulu saluer les acteurs de *Drame au concert*, comédie signée et mise en scène par Victor Lanoux, dire leur cocasserie, leur étrangeté même, par instants. On aurait voulu rendre compte aimablement d'une pièce dont l'idée première, le portrait d'un machiniste saisi par la schizophrénie et rival d'un pianiste fâché avec les genres masculin et féminin, est à l'évidence un bon ressort dramatique. On aurait voulu se réjouir du double jeu de chacun des protagonistes, de cette valse inventive des identités et des situations...

Malheureusement, le projet tourne court. Pour deux raisons évidentes : il manque ici l'œil avisé d'un relecteur qui aurait poussé Lanoux-auteur dans ses derniers retranchements ; il manque aussi l'œil non moins avisé d'un « vrai » metteur en scène qui n'aurait jamais accepté la pauvreté esthétique du décor, l'indigence des accessoires et des costumes, aurait discipliné plus sérieusement la mise en place des comédiens et donné à la représentation un rythme moins « tachycardique ».

Le brouillon de Victor Lanoux flirte avec l'absurde, le surréalisme et le pur comique. On entrevoit seulement le joli moment de théâtre qu'il aurait pu être.

O. S.

▶ Théâtre Hébertot, 78 *bis*, boulevard des Batignolles, Paris (17e. Métro : Villiers et Rome. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinées samedi à 18 heures et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. 100 F à 250 F.

VARIÉTÉS

La musique des Celtes

Suite de la première page

Aux États-Unis, Dan Ar Braz, auteur-compositeur interprète, est allé souvent. En tournée, avec Alan Stivell, puis avec le groupe anglais Fairport Convention, et enfin en solitaire, dès 1984. *« C'était une expérience intéressante, mais elle a atteint ses limites : les petits clubs, les universités [en première partie de Susan Vega]. Après le creux des années 80, le redressement qualitatif du début des années 90, il fallait passer à la vitesse supérieure. Mais comment ? »* Le Quimpérois s'interroge. L'homme est affable, fédérateur, sorte d'anti-vedette, le musicien subtil, l'auteur amoureux de poésie.

En 1992, le Festival de Cornouailles de Quimper (fondé en 1948 par Pierre-Jakez Hélias) lui commande un spectacle « interceltique », alliant la tradition aux nouvelles formes musicales. Présenté à Quimper en juillet 1993, puis aux Tombées de la nuit, à Rennes, un an plus tard, *l'Héritage des Celtes* entraîne l'adhésion immédiate du public. Soixante-quinze musiciens – Bretons, Irlandais, Écossais, Gallois – y représentent la fine fleur de la musique celte contemporaine.

A Quimper, produire des disques est déjà une habitude. Dans les années 70, un citoyen suisse, tombé amoureux de la Bretagne, fonde Mouez-Breiz (la Voix de la Bretagne). Il réunit une formidable collection, du premier disque de Stivell et à celui des trois sœurs Goadec, un patrimoine dont le Centre de recherches bretonnes et celtiques de l'Université de Brest a hérité par donation.

Aujourd'hui, aux côtés de Coop Breizh, installé à Spezed, en centre Bretagne, et de Dastum, de Rennes, le label Keltia assure la vitalité de la production discographique bretonne. Depuis quinze ans, le sympathique établissement de la place au Beurre a publié la plupart des quinze albums de Dan Ar Braz, mais d'autres aussi, signés par Alan Stivell, Gilles Servat, Yann-Fanch Kemener, le Bagad Kemper, etc. En outre, Keltia distribue en France bon nombre de labels anglais ou irlandais.

Ex-directeur du Festival de Cornouailles, directeur général de Master Production, filiale de *Ouest France* et du *Télégramme* spécialisée dans l'audiovisuel, le très actif Jacques Bernard fonde BYG Productions, et investit 800 000 francs dans la production de *l'Héritage des Celtes*, l'album, en partenariat avec Keltia. Il convainc Olivier Montfort de prendre en charge la distribution et la promotion de cet *Héritage*. Directeur de Columbia, un des labels de Sony, Montfort est intéressé par le créneau breton (sur le même label, le très ethno-techno Stone Age, mixé à la maison par des Bretons de la banlieue parisienne, marche bien). Entre-temps les aventuriers de *l'Héritage* se sont installés dans les célébrissimes studios de Windmil Lane à Dublin, où les U2 ont fait leur premiers pas.

Le croisement par la technologie

« La Bretagne ? C'est entre l'Angleterre et la France ? Non ? » : le chauffeur de taxi roule vers les quais du port de Dublin. L'Irlande est, pour les Bretons convaincus, un exemple à suivre : indépendante et fière. En 1953, Pierre-Jakez Hélias avait invité Sean O'Riad, le refondateur de la musique irlandaise, au Festival des Cornouailles. Des journées de voyages. Aujourd'hui, les pipe-*bands* posent volontiers le pied en terres lorientaises pour participer aux grands concours de l'Interceltique, le plus important des festivals français.

Mais la Bretagne doit encore s'imposer. L'idée du croisement par la technologie est née de ces rencontres. C'est ainsi que les Irlandais Donal Lunny, producteur et musicien (Planxty, Moving Hearts...), le bassiste Eoghan O'Neill (Chris Rea), les Ecossais du Shotts Pipe Band, la Galloise Elaine Morgan, les chanteurs bretons Gilles Servat, Yann-Fanch Kemener, le Bagad Kemper, le guitariste Jacques Pellen ou Patrick Molard, l'un des meilleurs joueurs de cornemuse du moment, se sont retrouvés dans cette ancienne centrale électrique qui alimentait les tramways de Dublin, devenue un des studios les plus prisés du rock anglo-saxon.

La légende de Windmil Lane est née un peu plus loin dans le quartier des docks, avec U2. Les fans du groupe de Bono ont rempli les murs des rues alentours de graffitis amoureux : *« Je peux vivre avec toi, mais je ne peux pas vivre sans toi »*. La municipalité a apposé une plaque, faisant du lieu une promenade touristique. La grande bâtisse de briques est aujourd'hui vouée à la production audiovisuelle, et le fondateur de Windmil Lane, l'ingénieur du son Brian Masterson – un prodige – a transporté ses pénates sur les rives de la Liffey. Dans l'entrée du nouveau studio, il a placardé « ses » disques d'or au mur : *Rattle and Hum, The Joshua Tree, Zooropa*, les grands U2. Sinead O'Connor, les Rolling Stones, Simple Minds, Daniel Lanois, Elvis Costello, Michael Nyman, parmi d'autres, sont passés par ici, et ont bénéficié de ses conseils.

Pour l'heure, Erwan Ropars, le *penn sonneur* (le chef) du Bagad Kemper, met la main au dernier album de la formation quimpéroise. Ses trente-cinq musiciens sont venus enregistrer *l'Héritage des Celtes*. Ils ont pris goût à la magie de Donal Lunny, occupé ces temps-ci à composer et à produire de la musique de films (*Mask*), et de Brian Masterson.



BÉATRICE LE GRAND

Dan Ar Braz, lors de la première création de l'Héritage des Celtes, au Festival interceltique de Cornouaille, à Quimper, en juillet 1993.

La découverte de traditions communes

Le résultat est étonnant : le plus professionnel des bagadous bretons y joue un thème bulgare avec l'allant et l'optimisme d'un Pierre-Jakez Hélias, revu à la lueur de la haute technologie du 48 pistes de Windmil Lane (album à sortir chez Keltia). Dan Ar Braz écoute, étonné, ravi. Au premier étage, on joue au billard. Enya et son groupe, Clannad, peaufinent les voix. Dans ce studio mythique, l'ambiance est d'une exquise gentillesse. *« Travailler avec eux a été étonnant »*, dit Dan Ar Braz. *« Travailler avec lui fut une grande expérience »*, rétorquent les Irlandais. *« Nous avons découvert des traditions communes, nous avons cherché à les traduire dans un même concept, malgré des différences de langues et d'usages. »*, explique Brian Masterson.

A Quimper, on jubile. Le succès national du disque dépasse les espérances. Dan Ar Braz précise : *« Je n'ai jamais voulu me couper de ma base, de Quimper et de Keltia »*. Mais il sait bien qu'avec Sony Music ce produit, entièrement fabriqué avec des capitaux bretons, dispose de moyens internationaux de diffusion. *« Cela vient à point*, ajoute Pierre-Jakez Hélias. *Il y a trente ans, les musiciens traditionnels jouaient encore un peu faux de temps en temps. Aujourd'hui, ils ont atteint un niveau technique remarquable »*.

L'Héritage des Celtes est, en effet, une démonstration de ce savoir-faire conquis à la force des Cercles celtiques, des concours bretons. Titre phare de l'album, *Borders of Salt* (*« Frontières de sel, frontières de sable, pays des mers, ma terre verte... criblée de rêve »*). Ce thème traditionnel arrangé par Dan Ar Braz – voix aérienne d'Elaine Morgan, entrée en force du Bagad Kemper – donne le frisson. Si certains thèmes instrumentaux peuvent tomber dans la grandiloquence, version *ullean pipes*, *l'Héritage des Celtes* vaut davantage par les voix : ainsi, Karen Matheson y interprète *Language of the Gaels*, écrit en gaélique par Murdo MacFarlane, un poète originaire de l'île de Lewis, Yann-Fanch Kemener un très beau *Maro Eo Ma Mestrez*, en breton, bien sûr. Dan Ar Braz est aux guitares. Il comprend le sens intime des mots et de la musique.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Dan Ar Braz, « l'Héritage des Celtes » : 1 CD Columbia 141 777 63-2.

CINÉMA

Manifestation devant le CNC des grévistes du doublage

Une délégation de l'intersyndicale (CGT - CFDT - FO) des comédiens spécialisés dans le doublage, en grève depuis le 18 octobre, a été reçue mercredi 29 décembre en début d'après-midi au Centre national de la cinématographie (CNC), à Paris.

Elle a manifesté son opposition à l'octroi de visas d'exploitation aux films doublés hors du territoire national. La législation prévoit, en effet, que le visa d'exploitation d'un film doublé ne peut être accordé que si *« le doublage a été entièrement réalisé dans les studios situés en territoire français »*. Cette condition n'est cependant pas exigée pour les films ayant la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne ou les films canadiens doublés au Canada.

Le dossier de *Frankenstein* du réalisateur britannique Kenneth Branagh, qui doit sortir le 11 janvier, est en cours d'examen (il est coproduit par Francis Ford Coppola). L'intersyndicale conteste, par ailleurs, l'octroi d'un visa d'exploitation au dessin animé américano-japonais *Little Nemo* sorti sur les écrans français le 14 décembre, et doublé en Belgique.

EN BREF

Un nouveau président pour France-Edition. – Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (SNE), a été désigné, vendredi 23 décembre, président de France-Edition, organisme de promotion internationale de l'édition française. Il succède à Bernard Foulon, PDG d'Hatier, arrivé au terme de son mandat. Cumulant les deux fonctions, ce qui marque un rapprochement entre le SNE et France-Edition, Serge Eyrolles a souligné, dans un communiqué, *« l'importance des synergies nécessaires entre le syndicat, les autres entités contribuant à l'effort d'exportation et les pouvoirs publics, afin de renforcer encore l'image du livre français à l'étranger »*.

Rectificatif. – Dans l'article consacré à la mort de l'architecte Henry Bernard (*le Monde* du 14 décembre), père de la Maison de la radio, nous avons écrit par erreur qu'il était né à Abbeville (Somme). Il s'agissait en réalité d'Albertville (Savoie).

Mis en minorité par ses propres amis politiques

Alain Josse, maire RPR de Montgeron, vit une fin de mandat difficile

Alain Josse, maire RPR de Montgeron (Essonne), a été mis en minorité par son conseil municipal sur le vote du budget supplémentaire 1994, mardi 27 décembre. Il s'agit de l'épilogue d'un long processus de dégradation accéléré par la perspective des élections municipales.

Elu conseiller général du canton de Montgeron en 1982, Alain Josse (RPR) prenait sans mal, l'année suivante, la mairie au socialiste Jean-Paul Langumier. Le premier mandat se déroulait sans anicroche. En 1989, la liste Josse améliorait même son score de 1983 et s'imposait, dès le premier tour, avec 51,44 % des voix. Mais en 1992, de sérieuses fractures sont apparues au sein de la majorité. Coup sur coup, deux élus divers droite, Philippe Mialet et Jean Thépegnier, ont démissionné de leur poste d'adjoint. Puis d'autres conseillers de droite ont pris leurs distances avec un maire à qui ils reprochaient une gestion un peu trop personnelle de la ville.

Le rétrécissement du cercle des fidèles

M. Josse a cependant continué à bénéficier de la confiance du RPR, qui lui a accordé son investiture aux législatives de 1993, puis aux cantonales de 1994. Mais ces deux tentatives ont tourné au fiasco : battu de 648 voix dans sa propre ville, en 1993, par le socialiste Michel Berson, M. Josse perdait sa ville-canton un an plus tard, en s'inclinant cette fois face à un socialiste fraîchement implanté, Gérald Hérault.

Très vite, le cercle des fidèles s'est rétréci. En juin, Didier Banquy, maire-adjoint (RPR) à l'urbanisme et membre du cabinet de Nicolas Sarkozy, décidait de quitter à son tour le bureau municipal, suivi, début décembre, par le premier adjoint, Louis Bonnard. Le refus, mardi, du budget supplémentaire, déjà rejeté (par dix-sept voix contre, quinze pour et deux abstentions) une semaine auparavant, n'aura été qu'un prétexte au désaveu public du premier magistrat de Montgeron. Entre les deux votes, M. Josse n'est pas parvenu à ressouder sa majorité, bien au contraire puisque, en deuxième lecture, vingt et un élus se sont opposés à son texte.

« La signification de ce vote sur le budget supplémentaire est claire. C'est un plébiscite pour ou contre le maire.[...] *Pour ma part, je vote contre »*, a souligné Didier Banquy, le représentant du RPR, qui paraît aujourd'hui le mieux placé pour recevoir l'investiture de son parti aux municipales. *« Nous faisons un vote politique pour sanctionner la façon dont sont traités les conseillers municipaux et, partant de là, la population »*, a lancé pour sa part Jean Thépegnier. *« Celles et ceux de l'ancienne majorité municipale qui espèrent par leur vote porter un mauvais coup au maire se trompent de débat. Le* [budget supplémentaire] *n'est pas mauvais, mais ils veulent forcer le maire à démissionner pour se refaire une virginité. Ce calcul ne me convient pas »*, a rétorqué Alain Josse. Le premier magistrat a lancé un défi à ses détracteurs : *« Si vous voulez vous positionner, l'honnêteté voudrait que vous démissionniez collectivement pour mettre vos actes en rapport avec vos paroles. »*

PATRICK DESAVIE

Pour récupérer plus de 2 millions de francs d'impayés

Le maire de Taverny menace de poursuivre l'Etat

Conseiller général et maire socialiste de Taverny (Val-d'Oise), Maurice Boscavert a décidé de partir en guerre contre le ministre du budget. Motif : depuis plus de trois ans, des recettes municipales, pour un montant de plus de 2 millions de francs, restent impayées, faute d'être encaissées par la trésorerie principale de la ville.

« La ville de Taverny ne se laissera pas étouffer par l'impéritie des services fiscaux ! » M. Boscavert n'est pas le seul à s'émouvoir de la situation de sa commune. Dans son rapport sur la gestion de Taverny entre 1986 et 1989, la chambre régionale des comptes évoquait déjà un *« manque d'efficacité des recouvrements »*. *« Il en va de l'équilibre budgétaire de ma commune »*, explique aujourd'hui M. Boscavert, qui, après plusieurs interventions auprès du trésorier principal, mais aussi du préfet du Val-d'Oise, a décidé de frapper plus haut. Dans une lettre datée du 2 décembre, il réclame à Nicolas Sarkozy, ministre du budget, la somme de 2 616 824 francs correspondant à *« l'indemnisation du préjudice subi du fait de la carence du service de l'Etat »*. *« Il s'agit là d'un recours gracieux et le ministre a deux mois pour me répondre*, précise le premier magistrat de la ville. *Mais si en février nous n'avons rien obtenu, nous ferons une délibération pour poursuivre l'Etat devant le tribunal administratif »*.

A l'origine de cette affaire, deux types d'impayés : les participations familiales aux dépenses d'activités scolaires et périscolaires, notamment aux dépenses de cantines, et les loyers d'entreprises occupant des ateliers artisanaux dans une zone d'activités économiques, dite des Châtaigners. Ces ateliers ont été construits par la mairie pour y accueillir provisoirement, et à l'essai, des entreprises naissantes. Sur la vingtaine de sociétés qui sont passées par les ateliers depuis un peu plus de six ans, six ou sept d'entre elles ne se sont toujours pas acquittées de leur loyer. Au total, entre les dettes des familles et celles des entreprises, c'est donc un manque à gagner de plus de 2 millions qui fait aujourd'hui défaut à la commune de Taverny, dont le budget approche les 110 millions.

Des motivations électorales ?

« Selon les principes de la comptabilité publique, explique M. Boscavert, *le maire tient le rôle d'ordonnateur ; il prescrit les dépenses et les recettes. Le trésorier principal, lui, tient le rôle de comptable ; c'est lui qui doit recouvrer toutes les dettes. S'il y a faillite, il lui appartient d'inscrire la créance auprès du tribunal de commerce, car je ne peux annuler un titre de recettes dans mon budget tant que je n'ai pas eu la preuve que tout a bien été tenté pour l'encaisser. A une époque où la crise économique frappe durement les Français, je me refuse à augmenter la pression fiscale pour payer une telle défaillance. Il faut que l'Etat donne les moyens à ses services fiscaux d'assurer leur mission ou laisse aux maires la possibilité de recouvrer eux-mêmes leurs créances. »*

A la trésorerie générale du Val-d'Oise, on précise qu'un rapport sur la situation de recouvrement à Taverny a été réalisé à l'intention de M. Sarkozy. Les services fiscaux se réservent d'ailleurs le droit, après lecture de ce rapport à Bercy, de fournir des chiffres « plus près de la réalité » : « L'encaissement des produits communaux se heurte à la qualité des débiteurs, expliquent les services fiscaux, *notamment à des mises en liquidation qui ne peuvent plus rien rapporter. »*

Le coup de colère du maire peut s'expliquer par le souci de maintenir le cap d'une saine gestion : en six ans, la dette communale est passée de 4 526 francs par habitant à 3 191 francs et la pression fiscale a diminué de 5 % entre 1990 et 1994. Malgré tout, à en croire certains observateurs, l'attitude de M. Boscavert ne serait guidée, à quelques mois des municipales, que par des motivations d'ordre électoral.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

Après la détection d'une « surdose de chlore »

Les habitants de Rambouillet doivent cesser temporairement d'utiliser l'eau du robinet

Les 25 000 habitants de Rambouillet (Yvelines) ne doivent plus utiliser l'eau potable du robinet jusqu'à la publication des résultats des analyses actuellement en cours. Une surdose de chlore sur l'un des puits qui alimentent la commune serait à l'origine de cette décision.

« L'eau sentait le soufre et l'œuf pourri. » Comme nombre de ses voisins, cet habitant du quartier de La Clairière à Rambouillet a eu la désagréable surprise de constater, mercredi 28 décembre, que l'eau de son robinet avait *« un drôle de goût et une drôle d'odeur »*.

Dès le début de la matinée, devant l'afflux des plaintes à la mairie, une cellule de crise se réunissait, regroupant des représentants de la Compagnie des eaux de Rambouillet, de la sous-préfecture, de la mairie et des pompiers, pendant que les techniciens de la Compagnie des eaux, filiale de la Générale des eaux, effectuaient une première reconnaissance sur les cinq puits et les trois réservoirs qui desservent la commune.

Une odeur inhabituelle était aussitôt détectée sur le puits numéro huit, qui alimente le quartier de La Clairière. Des prélèvements étaient effectués et envoyés dans un laboratoire de la Compagnie à Maisons-Laffitte, alors que, de son côté, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Yvelines (DDASS) faisait effectuer des analyses dont les résultats doivent être connus jeudi 29 décembre dans la journée.

En attendant, mercredi après-midi, quatre voitures surmontées de haut-parleurs sillonnaient les rues de la ville pour inviter les quelque vingt-cinq mille habitants à ne plus utiliser l'eau potable pour la boisson, la cuisson des aliments, ni même pour la toilette. Un message était distribué dans les boîtes aux lettres, placardé dans les halls d'immeuble et diffusé à la gare de Rambouillet à l'arrivée de chaque train.

En début de soirée, le rayon d'eau minérale des grandes surfaces de la ville était pris d'assaut. Mercredi soir, alors qu'aucun cas d'intoxication n'était recensé, la préfecture des Yvelines indiquait que le problème provenait d'une *« surdose de chlore »*, mais qu'il fallait attendre les résultats des analyses diligentées par la DDAS pour autoriser les Rambolitains à ouvrir de nouveau leur robinet.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

REPÈRES

ESSONNE

Papeterie non polluante

Les papeteries Lecoursonnois de Mennecy mettront en service, dans le courant 1995, un dispositif innovant d'utilisation de l'eau en circuit fermé supprimant tout rejet polluant. La nouvelle installation qui vient d'être inaugurée est le fruit d'une collaboration entre le papetier, le centre technique du papier et la société Dégrémont, spécialisée dans le traitement des eaux. Pour parvenir à l'objectif de « zéro rejet » dans l'Essonne, qui coule le long de l'usine, des améliorations ont été apportées dans le fonctionnement de la chaîne de fabrication afin de diminuer la consommation d'eau. Par ailleurs, des aménagements ont été réalisés sur la station de traitement physico-chimique existante pour optimiser la récupération des fibres et matières en suspension. A ce stade du circuit, un procédé biologique appelé méthanisation assure en effet la dégradation des matières organiques en méthane. En sortie du cycle, les effluents « propres » sont réinjectés vers l'usine.

HAUTS-DE-SEINE

17 % du budget départemental pour l'université privée Léonard de Vinci

Les conseillers généraux des Hauts-de-Seine ont adopté, jeudi 15 décembre, par trente-six voix contre neuf (huit PC et un PS), un budget primitif de 7,1 milliards de francs pour 1995. Le vote des mesures touchant à l'achèvement de la construction du pôle universitaire privé Léonard de Vinci, financé par le conseil général, a donné lieu à quelques accrochages entre les élus communistes et socialistes et Charles Pasqua. Le président du conseil général a défendu avec véhémence son projet, qu'il juge *« révolutionnaire »*, tandis que l'opposition a dénoncé son coût total de 1,2 milliard de francs, dont 250 millions de francs inscrits dans ce budget pour l'achèvement des travaux. Malgré le poids de l'université privée dans les investissements du département, la hausse du budget est seulement de 0,82 % par rapport à l'année précédente et les dépenses d'investissement (2,2 milliards de francs) sont en légère baisse.

PROPRETÉ

Les serpillières parisiennes au placard

Les vilaines serpillières que les balayeurs disposaient dans les caniveaux parisiens pour orienter l'écoulement des eaux vont disparaître. Les techniciens de la Société anonyme de gestion des eaux de Paris (SAGEP) ont mis au point une bouche de lavage à jets orientables qui permet de diriger l'eau à droite ou à gauche au gré du travail des nettoyeurs de la chaussée. En outre, un système d'horlogerie a été intégré au nouvel appareil qui coupe l'eau au bout d'un temps déterminé. Ainsi on fait des économies d'eau et on simplifie le travail des agents de la ville.

Les vingt-huit premières bouches de lavage à jets dirigés ont été installées dans l'île Saint-Louis. Coût supplémentaire par rapport à une bouche ordinaire : 2 000 francs. Comme il y en a 12 000 à changer le long des caniveaux de la capitale, la facture totale atteindra 24 millions de francs qui seront sans doute étalés sur une dizaine d'années.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

KASPAR HAUSER. Film allemand de Peter Sehr, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Monde
DES LIVRES

Gautier l'Antique

Encensant le classicisme, méprisant le modernisme, le critique d'art Théophile Gautier a régenté peintres et sculpteurs pendant un demi-siècle. Le rassemblement de ses articles montre son incompréhension et ses erreurs.

CRITIQUE D'ART
de Théophile Gautier.
Préface et notes
de M. H. Girard,
Séguier, 466 p., 220 F.

Il faut se méfier des recommandations abusives. La dédicace des *Fleurs du mal* ayant sacré Gautier poète *« impeccable »*, ce dernier a traversé les décennies paré de cet éloge comme du plus sûr des titres de noblesse. La formule tenait lieu d'opinion communément reçue. Il suffisait d'ajouter quelque allusion aux *« chênes qu'on abat »* et à l'amitié de Flaubert pour le *« vieux Théo »* et le cas était réglé. Que lisait-on de Gautier cependant ? Quelques poèmes virtuoses recueillis dans les anthologies et les manuels et deux romans d'aventure parmi lesquels ne figure pas le meilleur, *Mademoiselle de Maupin*, et rien de plus, ni ses critiques littéraires, ni ses critiques d'art.

Celles-ci sont innombrables. D'un article sur un buste de Victor Hugo paru en octobre 1831 aux quatre feuilletons consacrés au Salon de 1872, Gautier a rendu compte de trente Salons, visité les collections royales et princières de l'Europe, préfacé des catalogues de vente et enterré les plus illustres de ses contemporains. Vice-président du jury de peinture dans les dernières années du Second Empire, bibliothécaire de la princesse Mathilde, rédacteur en chef de *l'Artiste*, figure centrale du monde artistique, général du romantisme puis maître à juger des lecteurs de *la Presse*, du *Moniteur universel* et du *Journal officiel*, le critique Gautier a régenté peintres et sculpteurs pendant un demi-siècle. Il a été le critique par excellence, le plus prolixe, le plus envié, le mieux courtisé.

Longtemps désirée, nécessaire à l'intelligence du XIXe siècle pictural, une anthologie de ses écrits critiques paraît enfin, classée par ordre alphabétique des artistes. Le principe a le mérite de la simplicité et pour défaut de rendre difficilement perceptibles l'évolution de l'auteur et la cohérence de ses comptes rendus. Le volume se consulte à la façon d'un dictionnaire, article après article, fragment après fragment. Mais, pour la logique démonstrative qui soutenait des feuilletons interminables et savants, il n'en reste que le fantôme. La lecture tourne à l'examen de son auteur : qu'a-t-il pensé de celui-ci, a-t-il bien jugé celui-là, s'est-il trompé sur tel autre ?

Or, au regard de l'Histoire, Gautier s'est souvent trompé : trompé avec lyrisme, avec noblesse, avec aplomb, avec générosité ; mais trompé cependant, dans ses admirations autant que dans ses mépris, encensant Laurens, Hébert et Flandrin, éreintant Courbet et Manet. Une phrase dit l'essentiel, écrite peu avant sa mort. Elle résume les trois premiers quarts du siècle à une *« trentaine de noms connus, Ingres, Delacroix, Decamps, Flandrin, Delaroche, Meissonnier, Gérôme, Fromentin, Corot, Cabanel, Baudry, G. Boulanger, Hébert (...) »*. D'un Meissonnier : *« Cette petite toile est un diamant. »* Du *Portrait de Napoléon III* par Flandrin : *« Jamais l'artiste ne s'est élevé à cette hauteur. Il a trouvé moyen, ce qui semblait difficile, de se surpasser lui-même. »* De la *Naissance de Vénus* de Cabanel : *« Un des plus charmants tableaux de l'école française. »* De Paul Baudry : *« Il s'est nourri de la moëlle des lions, mais il l'a digérée. »* Mais, de la *Danse* de Carpeaux à l'Opéra : *« Ce n'est certes pas ainsi que danse Terpsychore. Mais peut-être Rigolboche se reconnaîtrait-elle dans ce tour de reins. »* A propos de Courbet : *« Nos réalistes modernes n'ont point* [le] *talent* [de Velasquez] *et leurs informes ébauches, après une réputation éphémère, tomberont dans un profond oubli. »* De Claude Monet : *« Nous ne voulons pas de la peinture léchée, mais il nous faut de la peinture faite. »*

Ces citations ne sont pas pour accabler leur auteur, qui eut le mérite de ne pas succomber aux cultes de Paul Delaroche et d'Horace Vernet et reconnut la grandeur d'un Corot. Elles témoignent seulement de la prédilection de Gautier en faveur des tableaux joliment achevés, séduisants, élégants et corrects. Corrects selon quels critères ? Ceux de l'Antique et de Raphaël, ceux d'un idéalisme abondamment expliqué à l'occasion de *l'Enterrement à Ornans*. Dans cette toile, Gautier découvre des têtes qui évoqueraient *« des enseignes de débit de tabac et de ménagerie par l'étrangeté caraïbe du dessin et de la couleur »* – tout ce qu'il déteste. A l'inverse serait une peinture qui *« d'éléments épars, crée l'harmonie, et sous l'humain fait transparaître l'inhumain »*, celle de Raphaël à Rome. Gautier, l'ex-révolté de 1830, le romantique hirsute, le révolutionnaire, ne rêve que de la Fornarine et de la Joconde. Il veut du grand style, des anatomies parfaites, des sujets mythologiques à l'occasion.


CAISSE DES MONUMENTS HISTORIQUES/LAUROS-GIRAUDON

***Théophile Gautier face à l'Olympia de Manet :* « Le ton des chairs est sale, le modelé nul ».**

Qu'il vénère Ingres jusqu'à l'idolâtrie et lui dédie des stances exaltées, qu'il se montre bienveillant pour ses élèves et tous ceux qui se réclament de l'Italie, rien d'étonnant. Le cas Chassériau est exemplaire : en 1844, il vante le jeune prodige ingresque ; en 1852, il attaque rudement celui qui s'en va *« sonner de l'olifant devant le castel moyen âge d'Eugène Delacroix »* ; en 1853, devant le *Tépidarium*, l'œuvre la plus pompéienne et pompier de Chassériau, il se pâme à nouveau et le félicite d'être *« redevenu un Grec pur après s'être mêlé quelque temps aux cohortes des barbares »*. Le système ne manque pas de cohérence. Vu d'aujourd'hui, il paraît passablement étriqué, crispé sur ses références classiques et indifférent à tout ce qui ne porte ostensiblement le label gréco-romain. L'auteur d'*Emaux et Camées* déteste la redingote, tolère le pourpoint et adore la toge. Sa prose, solennelle et drapée, gonflée d'adjectifs et parée d'anecdotes, est à l'image de ses goûts, pompeuse jusqu'au ridicule.

A la modernité que Baudelaire a si justement, si admirablement comprise, Gautier n'a rien compris – c'est regrettable, mais c'est ainsi. Son éloge de Delacroix se refroidit peu à peu, régulièrement, au fil des Salons. Chaleureux en 1839, il perd de sa verve vingt ans après et se hérisse de réticences à demi avouées et de réserves mal dissimulées, alors même qu'Ingres devient son héros et son dieu. En 1865, quand Manet expose son *Olympia*, Gautier donne sa pleine mesure : *« Le ton des chairs est sale, le modelé nul. Les ombres s'indiquent par des raies de cirage plus ou moins larges. (...) Nous excuserions encore la laideur, mais vraie, étudiée, relevée par quelque splendide effet de couleur. La femme la moins jolie a des os, des muscles, une peau, des formes et un coloris quelconque. Ici, il n'y a rien, nous sommes fâchés de le dire, que la volonté d'attirer les regards à tout prix. »* De telles fautes ne s'oublient pas.

Philippe Dagen

Esthètes de l'amour

A partir de textes classiques, Alain Walter analyse l'érotisme japonais et le confronte aux conceptions occidentales. Une tentative ambitieuse d'anthropologie comparée de l'amour

ÉROTIQUE DU JAPON CLASSIQUE
d'Alain Walter.
Gallimard, coll.
« Bibliothèque des idées ».
546 p., 195 F.

Il y a parmi les avatars de l'érotisme une dérive de sens. Alors que Littré tendait à distinguer ce qui est « érotique » de ce qui est « licencieux », les deux notions ont tendance aujourd'hui à se confondre. Le mot « érotique », *a fortiori* pris substantivement comme le fait Alain Walter, doit être entendu dans le sens classique de ce qui a trait à l'amour : *du jeu de la séduction* à la *passion* en passant par leur esthétique. Et c'est essentiellement à la conception de l'amour, à l'imaginaire qui sourd de certains grands textes littéraires, plus qu'à ses pratiques, que s'attache l'auteur.

Alain Walter a fait porter son analyse sur deux périodes : l'époque Heian (794-1192), dominée par une aristocratie raffinée dépeinte dans ce monument de la littérature qu'est le *Dit du Genji*, et le tournant du XVIIe au XVIIIe siècle, première partie de l'époque Edo – expression qui désigne le règne des *shogun* Tokugawa (1603-1867) –, perçue à travers les œuvres du romancier Saikaku Ihara et du dramaturge Monzaemon Chikamatsu. Bien que placée sous la férule des guerriers, cette dernière période est marquée par l'émergence d'une société matérialiste et hédoniste, celle des bourgeois des villes, pour lesquels l'argent et le plaisir comptent. Ces deux époques, qui ont eu des conceptions différentes de l'amour, présentent aussi des constantes que l'auteur confronte avec les modèles occidentaux, de l'amour courtois à Don Juan et Casanova.

Alain Walter montre combien la perception bouddhique du monde, et en particulier son souci de *renoncement aux attachements affectifs*, en ce qu'ils entravent le cheminement vers la délivrance, imprègne le comportement amoureux des Japonais des deux époques et le mâtine de mélancolie. Leur conception de l'amour se cristallise dans la notion de « monde flottant » *(ukiyo)*, une expression, empruntée au vocabulaire bouddhique, qui renvoie à l'impermanence, à la fragilité de toute chose et désigne le monde du plaisir, c'est-à-dire de l'illusion. Tout s'oublie, à moins de fuir dans une autre vie en s'aimant à jamais dans la mort à deux, grand thème des drames de Chikamatsu.

Temporalité et fidélité

Don Juan s'insurge contre le temps qui le dévore, alors que les séducteurs japonais s'y plient. Le caractère éphémère de la vie n'est peut-être pas étranger à l'infidélité fondamentale de ce séducteur-né qu'est le prince Genji. *« Une infidélité qui n'est jamais absolue et définitive »* et qui s'inscrit dans *« une culture du sentiment qui n'oppose pas fidélité et infidélité mais les nuance et les enrichit au contraire l'une par l'autre »*, note avec justesse Alain Walter. L'époque Heian accordait au demeurant une liberté sexuelle quasi égale aux femmes et aux hommes.

La recherche du plaisir, qu'anime toujours une demande qui dépasse l'objet de son désir, n'est-elle pas finalement quête de cet infini qui à jamais se dérobe ? Ce sera le cas de Yonosuke, héros du premier roman de Saikaku, *Vie d'un ami de la volupté (Koshoku ichidai otoko)*. Cet homme, qui aimait l'amour et, plus que tout autre, s'embarqua pour Cythère, est une figure représentative d'une époque éprise de plaisirs. Ce séducteur était un grand amateur des courtisanes, dont le plus souvent il obtenait les faveurs sans qu'il eût à les payer (séduire celle qui se vend, n'est-ce pas l'un des grands fantasmes du séducteur ?).

Alain Walter évoque ces deux notions-clés de l'esthétique de la galanterie à l'époque Edo que sont l'*iki* et le *sui*, expressions d'une sorte de « dandysme », fruit d'un travail sur soi de l'homme comme de la femme pour apprendre à se livrer au jeu de la séduction sans y succomber, pour se prêter à cette *« illusion consensuelle »* où chacun paraît se laisser prendre au piège tout en sachant qu'il n'y là qu'un songe. Un art de la retenue, de l'« amour-goût », fruit d'une totale désillusion, dans laquelle les geisha sont passées maîtres. L'esthétique de la séduction chez les Japonais (notamment l'érotique du vêtement ou la fétichisation de l'apparence) est également bien vue par l'auteur.

Un universalisme trop rapide

Si l'on ne peut que souscrire à bien des points de l'analyse souvent séduisante d'Alain Walter, celle-ci souffre néanmoins de la tendance, trop courante chez le comparatiste, à tirer à soi (vers son univers de référence) des textes venus de civilisations différentes pour les fondre dans un universalisme un peu rapide ; elle pèche en outre par un appareil critique à notre sens insuffisant.

Philippe Pons

Lire la suite page 15

ESSAIS

Hors normes

Parcours plus que mémoire, la correspondance de Satprem est une invite au « grand lâchez-tout ». Le voyage d'une vie portée par « l'excès de soi-même »

LETTRES D'UN INSOUMIS
de Satprem.
Robert Laffont, deux tomes, 375 p. et 560 p., 140 F

André Breton, qui par ailleurs était assez casanier, engageait à ne *« pas confondre les livres qu'on lit en voyage et ceux qui font voyager »*. Il ne laissait ainsi nulle place à cette autre catégorie d'ouvrages qui, d'un même mouvement, jettent sur les routes et fomentent un cheminement intérieur. De telles œuvres sont rares, souvent tenues à l'écart avant d'imposer leur évidence, leur éclat, leur impitoyable lucidité.

Tous les livres de Satprem, romans, récits ou essais, sont de cette sorte : à la fois défi et viatique, à la fois horizon et vertige. Les deux tomes de correspondance aujourd'hui publiés appartiennent également, avec une intense force d'entraînement, à ce groupe de témoignages décisifs où les mots ne donnent jamais le change ni ne se montrent trop malhabiles à changer les données du destin.

Les lettres qui se succèdent ici, au long d'un demi-siècle (1943-1992), composent non des « Mémoires » mais un parcours. Un parcours saisi et transcrit sur le vif, un parcours qui se cherche, se perd, s'accomplit. Chacun est invité soudain à suivre le cours intime de l'une des plus radicales aventures de ce temps, l'une des plus bouleversantes aussi.

Entré dans la Résistance en 1943, Bernard E., qui ne se nomme pas encore Satprem, est arrêté par la Gestapo. Il a vingt ans. Il passe dix-huit mois à Buchenwald et à Mauthausen. *« Quand on sort de là*, écrit-il longtemps après, *il y a beaucoup de choses qu'on ne peut plus faire, qu'on ne peut plus être. Alors on vit quelque chose d'impossible – il y a une humanité en nous qui est détruite. On ne peut pas avoir vécu cela et reprendre les gestes d'hier, aimer, vivre, dormir comme si rien ne s'était passé. Il reste une sorte de trou dans le cœur et une soif d'une autre grandeur qui vienne à racheter cette inexpiable faute qu'on a commise contre nous, contre l'homme. »*

Autrement dit, avec cette désinvolture ravageuse et grave qui lui est toute personnelle : *« Il est difficile d'imaginer Lazare sorti du tombeau pour épouser « bobonne » et gagner de l'argent. »*

« Une civilisation de garanties »

Réchappé des camps, guéri quasi miraculeusement du typhus, Satprem s'éprouve comme un être dévasté porteur d'une seule intuition : c'est dans *« l'excès de soi-même »* que peut être vaincue, dépassée, l'inhumanité de la condition humaine. Adolescent, il avait affirmé : *« Je hais les chemins tout tracés. »* Il sait désormais d'atroce expérience à quels monstrueux charniers mènent ces chemins-là et n'entend rien céder au conformisme social qui vient de faire la preuve de son aveuglement et de sa lâcheté.



D.R.

Satprem, « je hais les chemins tout tracés ».

« Il y a des gens qui se font titulariser dans leur emploi d'homme, une fois pour toutes, comme on attrape la vérole, et sur le tableau d'avancement de leurs vingt ans voient déjà le beau chancre épanoui qu'ils feront à soixante... » Feu, donc, sur les « assis », et avec quelle précision !

« Savez-vous quelle est la quintessence de notre civilisation occidentale ? Savez-vous quel est le produit de vingt siècles de christianisme ? C'est le courtier d'assurances. Les gens ne savent plus vivre qu'assurés, assurés sur tout, sur la vie et l'avenir, contre l'accident et la mort et l'enfer, contre eux-mêmes surtout – une civilisation de garanties, d'escompte et de cautionnement : « Assurances tous risques, société anonyme au capital de vingt millions de fauteuils »...

Satprem fait ici référence à cette réclame des années 50 qui promettait, le plus sérieusement du monde, *« l'avenir dans un fauteuil »*. Lui va se pousser à bout, comme s'il devait épuiser la rage qui l'habite, l'insatisfaction qui le hante, avant d'entreprendre une exploration d'une autre nature. En Haute-Egypte, à Pondichéry une première fois, en Guyane, où il cherche des gisements de minerais au cœur de la forêt vierge, au Brésil, où il travaille pour l'AFP puis ramasse du mica dans le Minas Gerais, en Afrique, où il vend des dictionnaires Larousse de Dakar à Niamey, il mène autant un combat contre lui-même que contre les éléments extérieurs. *« Je ne sais vivre qu'avec ma fièvre et ma soif »*, avoue-t-il.

Vers le « grand passage »

C'est alors qu'il *« rentre »* en Inde, pays qu'il n'a cessé de garder en perspective, pays où il pressent qu'il sera, enfin et définitivement, à pied d'œuvre. Il a trente ans. Son aventure, maintenant résolument réorientée vers la révolution intérieure, n'en est pas moins risquée ni tumultueuse. Mais il a clairement conscience de ce qui est en jeu, de ce à quoi il veut se vouer tout entier. *« Je ne cherche pas à m'échapper de la vie, mais à la transformer, même si pour cela il est nécessaire de passer dix ans dans la solitude et le silence. Je veux transformer cette vie, l'éclairer d'une plus haute lumière précisément parce que j'ai trouvé « invivable » de « faire comme si », invivable de réajuster hermétiquement le masque. »*

A Pondichéry, dans l'ashram fondé par Sri Aurobindo, puis sur les routes indiennes pour une longue errance, puis de nouveau à l'ashram près de la Mère dont il devient le secrétaire et le confident, puis dans une retraite instituée, Satprem s'engage dans ce que les sages des Védas appellent *« le grand passage »*. Quarante années de lutte à *« creuser dans le corps »* pour accéder à *« une nouvelle sorte de vie, une nouvelle sorte d'air, une autre respiration physique comme il n'y en a jamais eu... »* L'enjeu est à peine croyable : ni plus ni moins déserter l'espèce, traverser le mur de la mort, éveiller en soi l'aube d'une humanité plus haute.

Que l'on soit ou non convaincu par la pertinence ou le bien-fondé de ce cheminement périlleux, les lettres de Satprem, d'une écriture incisive et superbe, renferment le fortifiant pouvoir de rompre les amarres, de secouer les normes, voire de requérir l'impossible. Faisant voler en éclats les sédimentations de tombeaux et de peurs, c'est une incitation au grand « lâchez-tout ». Et Satprem d'insister sur sa farouche vocation : *« Il n'y aura jamais trop d'insoumis, jamais trop de provocateurs. En un sens, je me suis efforcé de porter le scandale et le trouble partout où je suis passé. »*

André Velter

Sommes dickiennes

L'importance de Philip K. Dick peut se mesurer aujourd'hui à l'ampleur des sommes éditoriales consacrées à une œuvre devenue, depuis plus de vingt ans, une référence pour toute la science-fiction moderne.

Ainsi, Jacques Goimard vient d'achever la réédition de tous ses romans de SF avec un quatrième volume de la collection « Omnibus », intitulé *la Porte obscure* (1), qui regroupe les huit premiers romans du genre écrits par Dick et publiés entre 1955 et 1960. Si les grands chefs-d'œuvre de l'auteur sont postérieurs à cette époque, le germe en est déjà dans plusieurs des titres ici rassemblés (*le Temps désarticulé, les Pantins cosmiques, l'Œil dans le ciel*), dans lesquels Dick se livre à cette *« dislocation conceptuelle du réel »* qui est, pour lui, l'essence de la science-fiction.

Parallèlement, Jacques Chambon entame la publication, dans l'ordre chronologique de leur rédaction, des nouvelles de Dick (2). Le premier volume contient plusieurs textes de SF remarquables, traitant du voyage dans le temps et de ses effets paradoxaux (« Interférence », « La clause de salaire ») ou, déjà, du thème du simulacre (« Nouveau modèle », « Les défenseurs »), mais il propose aussi un large éventail de nouvelles fantastiques. Tous et toutes dispensent l'ingrédient *« essentiel et ultime de la science-fiction »* (3) : le plaisir.

J. B.

(1) *La Porte obscure*, de Philip K. Dick. Presses de la Cité, coll. « Omnibus », 1122 p., 145 F.

(2) *Nouvelles 1947-1952*, de Philip K. Dick. Traductions de l'anglais (Etats-Unis) révisées par Hélène Collon, Denoël, coll. « Présences », 752 p., 250 F.

(3) Extrait d'une lettre de Dick publiée en guise d'introduction au volume.

EN BREF

Un nouveau président pour France-Edition. – Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (SNE), a été désigné président de France-Edition, organisme de promotion internationale de l'édition française. Il succède à Bernard Foulon, PDG de Hatier, arrivé au terme de son mandat. Cumulant les deux fonctions, ce qui marque un rapprochement entre le SNE et France-Edition, Serge Eyrolles a souligné, dans un communiqué, *« l'importance des synergies nécessaires entre le syndicat, les autres entités contribuant à l'effort d'exportation, et les pouvoirs publics, afin de renforcer encore l'image du livre français à l'étranger »*.

Rectificatif. – Dans l'article qu'Edgar Reichmann a consacré à Mircea Eliade (« le Monde des livres » du 23 décembre), une erreur technique a entraîné l'interversion de deux notes. C'est dans son entretien avec Claude-Henri Rocquet, *l'Epreuve du labyrinthe* (Belfond), et non dans le second tome de ses Mémoires, *les Moissons du solstice* (Gallimard), que l'écrivain roumain évoque son souhait d'une existence *« solaire »*. Eliade fut, par ailleurs, *« le maître d'une littérature fantastique* [et non « scientifique »] *proche de Borges »*.

Prix littéraires. – Après Juan-Carlos Onetti (1990), José Cardoso Pires (1991), J.-M. G. Le Clezio (1992) et Gonzalo Torrente Ballester (1993), c'est l'écrivain italien Vincenzo Consolo qui a reçu le prix international Union latine des littératures romanes pour l'ensemble de son œuvre (René de Ceccatty a rendu compte du dernier ouvrage paru en français – chez Gallimard – de Vincenzo Consolo, *D'une maison l'autre, la nuit durant*, dans « Le Monde des livres » du 4 novembre). A l'occasion de la publication de *la Douane de mer* (Gallimard), Jean d'Ormesson a été distingué par le prix Chateaubriand. Enfin, le prix Fénéon, décerné par les Universités de Paris, a été attribué à Anne Grospiron pour son roman *l'Empyrée*, paru chez Gallimard.

SCIENCE-FICTION

Moisson américaine

MARS LA ROUGE
de Kim Stanley Robinson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Demuth,
Presses de la Cité, 550 p., 130 F.

LE GRAND LIVRE
de Connie Willis.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Pugi,
J'ai lu SF, 704 p., 53 F.

LE PARLEMENT DES FÉES
Tome 1
de John Crowley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Doug Headline,
Rivages « Fantasy », 336 p., 135 F.

CHAQUE année, deux prix importants couronnent, aux Etats-Unis, selon des modalités différentes, les meilleurs romans de science-fiction : le Hugo award et le Nebula award. Les éditeurs français viennent de publier en tir groupé deux des lauréats les plus récents : Connie Willis et Kim Stanley Robinson.

Ce dernier a obtenu le Nebula 1993 pour *Mars la rouge*, premier volume d'une ambitieuse trilogie dans laquelle il se propose de traiter de la colonisation de la planète Mars par les Terriens, puis des différentes étapes de sa terraformation étagée sur des centaines d'années. *Mars la rouge* décrit les premiers stades de la colonisation : le voyage qui conduit – à bord du vaisseau spatial Arès – les « cent premiers », choisis pour leurs compétences scientifiques, vers la planète qui n'a jamais cessé de faire rêver les hommes, les débuts de l'implantation de cette expédition internationale, la constitution de différents clans au sein de ses membres en fonction de l'opinion qu'ils se forgent du destin de la planète ; puis, après une ellipse temporelle, les débuts de l'immigration terrienne, la mise en place d'une exploitation économique des ressources martiennes au profit de trusts terriens, la révolution qui s'ensuit et qui oppose la population nouvelle de Mars en quête d'identité aux forces de l'ordre terrien.

Mars la rouge se présente sous la forme d'une ample chronique protéiforme qui relève à la fois du roman de *hard science* et du précis d'histoire du futur. Mais le meilleur de cette épopée technologique, relayée par le politique, c'est la façon qu'a Kim Stanley Robinson de nous faire découvrir, en écrivain de voyage inspiré, les fascinants paysages de la planète renaissante.

CONNIE WILLIS, dont on a pu lire récemment, dans les anthologies de Patrice Duvic, quelques remarquables nouvelles, a obtenu le Nebula 1992 et le Hugo 1993 pour *le Grand Livre*, une magistrale illustration du thème du voyage dans le temps.

L'auteur a imaginé qu'en 2054, à Oxford, un modèle expérimental de machine à explorer le temps permettait à d'audacieux historiens d'entreprendre des enquêtes minutieusement préparées sur les époques qu'ils ont mission d'étudier. L'héroïne du *Grand Livre*, Kivrin Engle, a choisi de remonter le temps jusqu'en 1320 pour l'exploration d'une période encore mystérieuse à bien des égards : le Moyen Age. Mais le technicien chargé des délicates opérations de réglage des coordonnées temporelles, victime d'une épidémie soudaine, commet une erreur. La jeune femme est projetée quelques années plus tard, dans une Angleterre que ravage alors la peste noire. Avec un sens très affûté du suspense et des effets de miroir, le roman montre en parallèle le déroulement des deux épidémies – celle du Moyen Age et celle du XXIe siècle – et les réactions humaines qu'elles suscitent à plusieurs siècles de distance. Cette partie de yo-yo temporel est d'une lecture proprement jubilatoire.

LE World Fantasy Award est aux romans de *fantasy* ce que le Hugo et le Nebula sont aux romans de science-fiction. *Le Parlement des fées* de John Crowley, qui inaugure, chez Rivages, une nouvelle collection à la maquette somptueuse, l'a obtenu il y a plus d'une dizaine d'années. S'il n'est traduit qu'aujourd'hui chez nous, c'est incontestablement en raison de sa profonde singularité : on est bien plus proche, ici, d'un univers personnel à la Mervyn Peake que d'une *fantasy* dans la lignée de Tolkien.

Le Parlement des fées, qui ne nous est livré ici qu'à moitié, brasse plusieurs thèmes : celui du domaine enchanté avec la description d'Edgewood, l'incroyable maison composite des Drinkwater, sertie en pleine nature, comme hors du temps, dans une sorte d'aura magique ; celui, plus diffus, évoqué à demi-mot de façon très feutrée, de la survivance, dans les forêts jouxtant Edgewood, d'êtres légendaires. Il trace aussi une sorte de chronique familiale, parfaitement accordée au caractère insolite des lieux qui l'abritent, avec ses rituels champêtres, ses disparitions mystérieuses, ses secrets enfouis au tréfonds des bibliothèques, ses vagabondages amoureux. D'autres thèmes s'esquissent dans la dernière partie du volume. L'ensemble laisse le lecteur dans l'attente fascinée du second tome de cet admirable conte merveilleux, ciselé d'une écriture envoûtante... et dont l'héroïne ne se prénomme pas par hasard Alice.

Jacques Baudou

▶ Les éditions Claude Lefrancq (388 chaussée d'Alsemberg, 1180, Bruxelles, Belgique) viennent de publier en *omnibus* le premier tome des œuvres complètes de Thomas Owen. Outre plusieurs romans policiers écrits pour les collections de Stanislas André Steeman, le volume comprend deux des recueils de contes fantastiques, *les Chemins étranges, la Cave aux crapauds* – qui font de cet auteur belge l'un des maîtres du genre et le plus brillant disciple du grand Jean Ray.

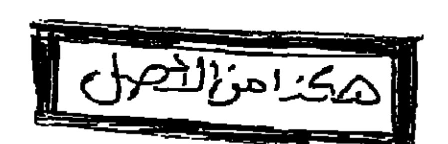
« J'ai Lu S-F » a vingt-cinq ans

Les éditions J'ai Lu s'apprêtent à fêter le vingt-cinquième anniversaire du lancement – en 1970, avec *2001 odyssée de l'espace*, d'Arthur C. Clarke – de leur collection de science-fiction « J'ai Lu S-F ». Conçue par Jacques Sadoul, l'un des grands spécialistes du genre, comme une collection de rééditions, elle n'a guère tardé à proposer des textes inédits, traduits de l'anglais ou dus à des auteurs francophones, qui composent aujourd'hui la majeure part de ses parutions.

En vingt-cinq ans, elle a publié plus de cinq cents titres et vendu vingt-cinq millions de volumes. Parmi les auteurs vedettes figurent A. E. Van Vogt (près de quatre millions de volumes !), Isaac Asimov, Arthur C. Clarke, Clifford D. Simak, Philip K. Dick, Robert Silverberg, Théodore Sturgeon et Philip José Farmer, les principaux pères fondateurs de la science-fiction moderne. Mais « J'ai Lu S-F », qui se veut une collection populaire et mène pour cela une politique de publication de séries comme les « Conan » ou les « Miles Vorkosigan », ne néglige pas pour autant les auteurs contemporains les plus pointus et les plus novateurs ainsi qu'en témoigne la présence en son sein d'écrivains comme Tim Powers, Michael Swanwick, Connie Willis, James Morrow, Tom De Haven, James Blaylock ou le Français Ayerdahl, qui vient de franchir une nouvelle étape avec son très maîtrisé *Balade choréale*.

Mariant harmonieusement tradition et audace, Français de talent et maîtres étrangers, « J'ai Lu S-F » a, peu à peu, trouvé ce délicat point d'équilibre qui fait les collections de référence. Joyeux anniversaire !

J. B.



Frileuse Université

Christophe Charle dissèque le « champ universitaire » sous la IIIe République.
« Très proche de la sociologie », une étude sans concession qui aspire au sursaut d'un monde en crise

LA RÉPUBLIQUE DES UNIVERSITAIRES
1870-1940
de Christophe Charle.
Seuil, coll. « L'univers historique », 505 p., 190 F.

Que nul n'entre ici s'il est nostalgique. C'est ce qu'il convient d'annoncer au seuil du nouveau livre de Christophe Charle, historien des élites, de son propre aveu *« très proche de la sociologie »* et, notamment, de celle de Pierre Bourdieu. Charle s'est livré à une sorte d'anatomie du « champ universitaire » sous la IIIe République. Armé d'une masse impressionnante de données prosopographiques, il impose une révision déchirante à qui eût pensé que la crise universitaire post-soixante-huitarde engendrait, seule, les blocages en tout genre, les mesquineries, les jalousies de tout acabit, les stratégies de dix ans (et parfois même davantage) placées au centre des conversations de jeunes universitaires vieillis avant l'âge, les amphithéâtres surpeuplés, les rémunérations insuffisantes et les professeurs accablés par les tâches enseignantes.

Il faudra bien en convenir : l'Université française n'eut jamais son âge d'or, à l'exception peut-être du temps béni où les étudiants étaient moins nombreux que les enseignants. Depuis la fin du XIXe siècle, des problèmes analogues se présentent à elle de façon récurrente. Ni la Belle Epoque – qui éclate pourtant des plus grands noms de la science française – ni l'entre-deux-guerres n'échappèrent aux maux que les essayistes et les universitaires eux-mêmes ressassent avec obstination.

Charle, qui appartient à la famille des seconds, n'éprouve que méfiance pour les premiers. Au nom de la science, il met en garde contre les impressions, même si elles sont bonnes. Et elles le sont parfois ! Le considérable travail de l'historien n'a d'ailleurs ici rien d'inutile. La force de l'ouvrage ne réside pas tant dans la mise en évidence de tel ou tel résultat pittoresque que dans le déploiement objectif d'un système contraignant qui limite presque tragiquement la liberté humaine.

Bien que l'auteur s'en défende, le déterminisme qu'il met au jour a quelque chose de désespéré : si l'on exclut les marges, les cas atypiques, les oiseaux rares, auxquels se tiennent souvent les historiens, il est peu de chances offertes à celui qui prétend ne pas respecter les règles. Cette conception ascétique de l'histoire ouvrira les portes au vieux débat qui, au début du siècle déjà, opposait Henri Berr à Emile Durkheim : la sociologie épuise-t-elle *toute l'histoire ? Berr ne pouvait* s'y résoudre. Il n'est pas certain que Charle le pense, tant ses modèles, marqués par la diachronie, se nuancent désormais d'irréductibles *exempla*. L'historien-sociologue nous avait autrefois habitués à des machineries sociales plus implacables.

A grands traits néanmoins, on saura que pour pénétrer dans l'université, sans qu'il y ait là, naturellement, de lien de cause à effet, il est préférable d'avoir fréquenté les bons monastères (un grand lycée parisien, puis l'Ecole normale supérieure) et de s'être doté des bons parchemins (l'agrégation et un épais doctorat). La légende de la méritocratie républicaine a vécu, même si une étude comparée entre universitaires de la Sorbonne et de la faculté de Berlin, composant une part fort intéressante de l'ouvrage de Charle, révèle une plus grande ouverture sociale de l'université parisienne : 35 % de ses enseignants sont issus de la *« petite bourgeoisie »* contre 10 % à Berlin. Encore convient-il de remarquer, souligne Charle, que si, en France, l'*alma mater* fait plutôt appel aux fils de ses serviteurs ou aux *« boursiers méritants »*, c'est aussi parce que les autres bourgeoisies tentent de s'agréger des élites plus attractives.

Pauvres, femmes et étrangers

Pauvres provinciaux qui rêvent de l'antique Sorbonne, pauvres femmes, aussi, exclues de la faculté parisienne, pauvres étrangers, pauvres pauvres... Il y eut bien, certes, Pierre Curie, ni normalien ni agrégé ; mais il n'acquit sa chaire qu'après l'obtention de son prix Nobel, en 1904. Il n'empêche. Réformée en 1896, encore jeune donc, la « nouvelle Sorbonne » est déjà vieillie, plus en lettres qu'en sciences d'ailleurs. Elle redoute les innovations, se ferme aux candidatures audacieuses, s'exporte peu à l'étranger.


ROGER VIOLLET

Vers 1930, une femme soutenant sa thèse à la Sorbonne est encore une exception

L'analyse que fait Charle des systèmes d'argumentation utilisés par les enseignants pour justifier l'élection d'un candidat ou le rejet d'un autre constitue l'une des meilleures parties de son ouvrage. On y voit admirablement bien mêlés les effets de structure, que tente de dégager le livre, et les comportements personnels, que Charle n'a pas toujours été en mesure d'analyser, faute de sources. Pourtant, la micro-histoire de ces milieux nous en apprend souvent beaucoup plus sur les mécanismes régissant la vie universitaire que les résultats des plus lourdes menuiseries sociologiques. Geneviève Bianquis, germaniste reconnue, à l'œuvre imposante, est ainsi écartée, dans les années 30, au motif... d'une légère surdité. Dans le genre politique, l'historien de la Révolution française, Albert Mathiez, homme de gauche et membre du Parti communiste entre 1920 et 1923, fut aussi la victime de cette autre manière de *« non-conformisme »*. Un rapporteur pour une candidature à la faculté de droit va jusqu'à souligner la carrière provinciale d'un aspirant qui ne le rendrait guère apte à affronter un public étudiant parisien, plus nombreux, affirmait-il, et surtout plus exigeant. Ces arguments sont à décrypter comme des discours politiques.

On a souvent reproché à Charle une histoire sociale de milieux dont l'intérêt résidait principalement dans ce qu'il évitait : l'historien ne retient guère ici que l'armature matérielle du champ universitaire. La vie universitaire qu'il décrit semble ignorer toute vie intellectuelle digne de ce nom. Les réseaux, beaucoup plus fragiles d'ailleurs que ces *clusters* (cliques ou mafias) parfois imaginés par les protagonistes eux-mêmes, s'appuient surtout sur d'anciennes appartenances scolaires (écoles normales supérieures) ou de communes entreprises éditoriales (*l'Histoire de France* de Lavisse put faciliter ainsi quelques carrières à ses auteurs). Les enjeux scientifiques se voilent-ils toujours d'ambitions sociales ? Les universitaires, convaincus de la noblesse de leur état, ne sont sans doute pas les mieux placés pour répondre à une telle question.

La politique est à peine plus présente que la science. Charle lui consacre pourtant tout un chapitre mais par le seul biais de l'histoire des rapports entre le *« champ du pouvoir »* et le *« champ universitaire »*. Il y met en relief deux traits importants : l'autonomie relative de l'université, conservée depuis l'affaire Dreyfus, et le maintien de l'*habitus* dreyfusard dans les engagements. Les universitaires, toutes sensibilités politiques confondues, ont l'obsession de leur indépendance. Ils prennent mal les interventions directes du pouvoir politique, qui furent d'ailleurs assez exceptionnelles dans l'histoire de la IIIe République, et ne s'engagent dans le militantisme qu'avec les plus grandes réserves. En bons dreyfusards de tradition, ils redoutent toute espèce d'embrigadement. Ils acceptent en revanche volontiers, surtout dans les universités à fins professionnelles, comme la médecine ou le droit, de faire fonction d'experts auprès des institutions d'Etat ou des organisations internationales.

L'ensemble de la classe universitaire aspire plutôt au calme. En dépit de divergences politiques réelles, elle cultive le bon ton et défend les vertus de l'unanimisme. Poursuivie pour les *« années noires »* et celles de l'immédiat après-guerre, l'étude donnerait naturellement de tout autres résultats. Livre cruel donc, qui constate également le déclin du rayonnement intellectuel de l'université française depuis la fin du XIXe siècle. L'universitaire, pétrifié dans la routine et peu voyageur, ne sort guère grandi de cette coupe historique impitoyable. Singulière approche, en vérité, que celle qui ne met en évidence d'un milieu prétendant vivre sur les seules bases d'un *ethos* fait d'amour de la science et de recherche gratuite de la vérité que cette logique de reconnaissance sociale. Rapetissés par l'approche macro-sociologique, ces grands universitaires n'apparaissent mus que par de mesquins calculs, de médiocres comptabilités, où la brigue et l'intrigue semblent avoir rongé tout entière l'ambition intellectuelle. La lecture de la correspondance échangée entre Lucien Herr et Charles Andler, deux grandes figures universitaires du premier tiers du XXe siècle, confirme, par l'exemple, l'entrée un peu trop sombre proposée par ce livre iconoclaste. Les qualités d'insolence et d'irrespect propres à certains historiens, en dissipant quelques illusions, en révélant les aveuglements, ont des vertus curatives.

Un monde à sauver

Car Charle ne cache pas son projet. Ce monde de l'université mérite d'être sauvé. La grave crise qu'il affronte aujourd'hui s'éclaire peut-être à la compréhension des maux d'hier et au rappel des thérapies, ici ou là, esquissées. Depuis le dernier tiers du XIXe siècle, le système universitaire français a su parfois s'amender. En s'inspirant de modèles étrangers (l'Allemagne ou l'Angleterre), en défendant ses mérites sur d'autres terres (l'Europe centrale, l'Amérique du Sud et parfois même les Etats-Unis), en digérant des rénovateurs par la création ou la récupération d'institutions universitaires d'abord marginales et bientôt devenues centrales (le Collège de France, l'Ecole libre des sciences politiques ou la VIe section de l'Ecole pratique des hautes études), l'Université française, mal unifiée, a su, pourtant, donner naissance à de beaux produits parmi lesquels le livre de Charle occupe une place enviable.

Christophe Prochasson

Aux sources du Moyen Âge

Plongée dans les mondes mérovingien et carolingien

ARCHIVES DE LA FRANCE
Tome 1 : le Moyen Age
Ve-XIe siècle
Établi et présenté par Jean-Pierre Brunterc'h.
Fayard, 480 p., 198 F.

Voilà deux ans paraissait chez Fayard, préfacé par Jean Favier qui dirige l'entreprise d'ensemble, un premier volume des *Archives de l'Occident* consacré au Moyen Age européen (1). Cette somme proposait à l'étudiant, au curieux comme à l'érudit, un contact direct avec des documents souvent essentiels, parfois difficilement accessibles. Une présentation succincte mais claire précédait une version d'origine, complétée par une traduction scrupuleuse. On attend le deuxième volet (2) pour le début 1996, mais déjà s'amorce une seconde collection, consacrée à la France comprise dans ses limites territoriales actuelles.

Le premier tome propose un parcours sur les six siècles des mondes mérovingien et carolingien. L'avant-propos livre le mode d'emploi et affiche les priorités : morale, arts et théologie sont sacrifiés comme le règne de Charlemagne, mieux connu. Une très copieuse introduction présente longuement et méthodiquement les sources accessibles. Les annales, les chroniques et histoires, les hagiographies et les correspondances (des dignitaires ecclésiastiques le plus souvent), les textes de loi et autres préceptes royaux, rien n'est oublié. Mais le catalogue fastidieux que l'on redoute est évité, puisque Jean-Pierre Brunterc'h précise l'évolution des genres. Citons la brève renaissance de la biographie avec Eginhard, la postérité pléthorique du modèle de l'hagiographie (la *Vie de saint Martin*, de Sulpice Sévère), la spécificité de la loi mérovingienne, pacte au sens romain du terme puisque simple accord passé en vue de préserver la paix, face au capitulaire carolingien qui propose en sus les modalités d'application, l'élaboration exemplaire des préceptes royaux, plus clairs, plus lisibles et mieux composés, avec un *signum* (seing), monogramme et recognition de chancellerie au début du IXe siècle, puis l'inexorable altération du genre malgré les ajouts de la tradition robertienne (souscription des membres de l'entourage royal), la progression, enfin, des cartulaires accompagnant la naissance de la seigneurie banale.

On peut dès lors aborder l'archive, entendue ici au sens large de vestiges du passé, ce qui permet l'ouverture à l'archéologie.

On retrouve sans surprise les figures attendues de l'évêque, du maire du palais, émanation des aristocraties régionales, des *missi dominici*, les événements phares (baptême de Clovis, traité de Saint-Clair-sur-Epte), les textes-clés (l'édit de Clotaire II qui propose un compromis entre le roi, les grands et les évêques, la politique scolaire de Charlemagne, l'*ordinatio imperii* de 817, sorte de Constitution du nouvel empire, le serment de Strasbourg, la paix de Dieu préconisée par le concile de Charroux).

Notons la formidable efficacité de la confrontation des textes latin et français qui permet de mieux saisir les évolutions politiques : Clovis reconnu *consul* par le Byzantin Anastase, Charles Martel appelé *subregulus* par Grégoire III, Pépin le Bref salué par le pape Etienne II du titre de patrice. La double indexation des notes est là d'une réelle commodité. Parmi cet excellent ensemble, signalons la présentation de Paris, capitale « à la romaine » voulue par Clovis qui évolue sans heurts, le transfert de la Méditerranée vers la mer du Nord des flux commerciaux quand s'impose le denier d'argent, l'analyse des deux sacres de Pépin, la mort des principautés épiscopales, victimes du modèle carolingien, l'émergence du conflit entre pouvoir royal et épiscopal où le très orthodoxe Hincmar de Reims joue un rôle inattendu, l'étude des mottes castrales encore, fort bien illustrée.

Quand on aura souligné de salutaires mises au point (sur le capitulaire de Quierzy notamment), le rappel de la place du livre dans la vie culturelle du temps (et c'est là plus qu'un clin d'œil) ou la présentation du vrai Ganelon, archevêque de Sens, qui couronna Charles le Chauve avant de le combattre, devenant à jamais le traître archétypal, le lecteur comprendra que ce manuel est aussi un livre qui sait surprendre. Un regret toutefois : les illustrations, conçues en couleurs et proposées en noir et blanc, deviennent trop souvent illisibles, les légendes n'opérant plus de distinctions perceptibles.

Cela ne saurait gâcher l'ensemble, qui propose une initiation exemplaire. Le lecteur qui craindrait une confrontation trop abrupte à l'archive pourra lire les commentaires, en négligeant provisoirement les textes. Si c'est enfreindre la règle du jeu, cela permet néanmoins d'accéder à la plus stimulante et la plus pédagogique des initiations à ces temps mal connus.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Le Moyen Age (Ve-XVe siècle), présenté par Olivier Guyotjeannin, 1992.

(2) Il portera sur le seul XVIe siècle.

ENQUÊTE

L'édition espagnole en recomposition

L'édition ibérique n'a pas été épargnée par la crise. Dans un pays où le taux de lecture et le réseau de librairies demeurent parmi les plus faibles d'Europe, l'heure est à la restructuration

Nous commençons la publication d'une série d'articles sur l'évolution du paysage éditorial en Europe. Cette enquête, qui ne saurait évidemment prétendre à l'exhaustivité, entend donner un aperçu des tendances significatives de l'édition, de la diffusion et de la commercialisation du livre dans chacun des pays choisis. A l'approche de l'an 2000, les marchés étudiés présentent à la fois des particularités et des caractéristiques communes. En dépit de leurs différences, les divers pays européens sont atteints, de la même manière, par un processus général de concentration au sein de quelques grands groupes – notamment pour ce qui concerne la distribution. Ce phénomène n'empêche cependant pas des maisons indépendantes de survivre et, parfois, de prospérer, en misant sur l'inventivité et le dynamisme.

Ce « tour d'Europe », qui débute avec l'Espagne, se poursuivra avec la Grande-Bretagne – le 6 janvier 1995 –, puis avec l'Italie, le 13, et l'Allemagne, le 3 février. Les 20 et 27 janvier seront consacrés à la France, avec une approche des grands groupes, puis des maisons indépendantes.

Comme les autres pays d'Europe, l'Espagne a souffert de la récession qui a marqué le début des années 90. Le secteur de l'édition, particulièrement vulnérable aux soubresauts économiques, s'est ressenti de cette crise. Si le nombre de titres publiés en 1993 a augmenté par rapport à celui de 1991, les tirages moyens ont été divisés par deux en dix ans (de 8 521 à 4 658 exemplaires) et le chiffre d'affaires global a diminué de 10 milliards de pesetas (1) entre 1985 et 1993. Enfin, le volume des traductions a décru, tandis que la proportion de premières éditions demeurait très élevée (plus de 80 %) par rapport à celle des rééditions, ce phénomène entraînant une forte instabilité de l'offre.

Les efforts convergent, aujourd'hui, vers une recomposition des forces en présence. Les éditeurs espagnols, petits et gros, s'apprêtent à aborder l'an 2000 en tenant compte des caractéristiques propres à un pays où le taux de lecture et le réseau de librairies demeurent nettement plus faibles qu'en Europe du Nord. Comme ailleurs, pourtant, et peut-être même plus qu'en Allemagne ou en France, la concentration progresse et la cassure est extrêmement nette entre les grands groupes et les éditeurs indépendants.

L'essentiel du territoire éditorial espagnol se répartit entre quelques « poids lourds » qui mènent entre eux une guerre civilisée mais très concurrentielle. Le cercle étroit de ces grosses structures comprend l'italien Mondadori, la société Plaza Janes, détenue par l'allemand Bertelsmann, et, surtout, les trois espagnols Santillana, Planeta et Anaya. En dépit de profils assez distincts, ces deux derniers affrontent le même type de problèmes. A l'aube du troisième millénaire, ils doivent faire face à la montée des nouvelles technologies, à la nécessité de se diversifier et d'augmenter leur pénétration géographique. Le problème central consiste à repousser les frontières d'un marché encore relativement étroit. Le tout, bien sûr, pour accroître les bénéfices sans pâtir exagérément des méfaits de la concentration.

Planeta, qui peut se vanter d'arriver en tête des éditeurs espagnols, est une structure en expansion dont la base demeure familiale. De 26,4 milliards de pesetas en 1987, le chiffre d'affaires de ce groupe est passé à 134,4 milliards en 1993, ce bond s'expliquant en partie par deux opérations d'élargissement que les responsables considèrent comme fructueuses. L'association avec Larousse, en 1991, et le rachat d'Espasa Calpe, en 1992, ont renforcé la position du groupe dans le domaine des ouvrages de référence, dictionnaires et encyclopédies. La concurrence entre ces deux sociétés ne paraît pas déranger la direction de Planeta, au contraire : *« Notre politique consiste à laisser les entreprises agir de façon indépendante, même lorsqu'elles appartiennent à 100 % au groupe*, explique ainsi Xavier Gassio, directeur éditorial du marketing direct. *La compétition existe, mais nous estimons que le marché est suffisant. »*

L'idée de concevoir des centres de profit indépendants, afin de stimuler les forces en présence, est aussi justifiée par les spécificités de chaque maison. Espasa Calpe est une structure ancienne, très implantée, distributrice d'une encyclopédie prestigieuse et traditionnelle, tandis que Larousse propose des produits un peu moins classiques. Cette concurrence interne se retrouve à l'échelle de la littérature générale, puisque le groupe comprend à la fois Editorial Planeta, spécialement bien fourni en auteurs espagnols, et des maisons comme Seix Barral ou Destino, deux des fleurons de Planeta en matière d'ouvrages littéraires.

Anaya, de son côté, est aussi une entreprise en partie familiale, qui s'est récemment lancée dans une restructuration de grande ampleur, justifiée par les revers qu'a récemment subis le groupe dans le domaine qui a fait sa fortune : l'édition scolaire, dont il détient toujours 33 % du marché. Anaya était devenu trop dépendant d'une spécialité affectée par des variations saisonnières, des modifications législatives et la structure fédérale de l'Etat espagnol : dans un pays où les programmes éducatifs peuvent varier d'une Généralité à l'autre, les éditeurs scolaires sont obligés de proposer des ouvrages adaptés aux exigences de chaque région. D'où une multiplicité de titres à faibles tirages. Enfin, l'activité scolaire a décliné, ces dernières années, en même temps que la courbe des naissances.

Résultat : *« Anaya est un ange déchu »*, selon les termes employés par les experts qui ont récemment analysé la situation du groupe. L'action de la société a chuté de 60 % depuis 1989, tandis que le bénéfice net perdait 33 % entre 1989-1990 et 1991-1992. Face à cette dérive, une réorganisation énergique a été mise en œuvre, dont Anaya sort à peine. German Sanchez Ruiperez, le fondateur, a démissionné au profit de sa belle-sœur en novembre 1993, en même temps qu'une équipe de management rajeunie remplaçait l'ancienne. *« Il fallait cesser d'être des éléphants satisfaits pour devenir beaucoup plus agiles*, affirme Francesc Guardans Cambo, directeur général du groupe. *Chacune des branches est, pour ainsi dire, passée à la machine à laver. »*

En matière d'éducation, la société s'est lancée avec ardeur dans le parascolaire et dans ce que les responsables désignent par le néologisme barbare de « edutainement ». De plus en plus, Anaya propose des jeux vidéo éducatifs, mais aussi des associations de livres et de cassettes ou de baladeurs. En ce qui concerne la littérature générale, l'agressivité commerciale est à l'ordre du jour, notamment en matière de livres de poche et d'ouvrages à 100 pesetas (l'équivalent de nos livres à 10 francs), au sein de la maison Alianza. Les résultats enregistrés par ces volumes bon marché sont foudroyants, puisqu'il s'en est vendu six millions entre novembre 1993 et juin 1994. En outre, Anaya comprend depuis trois mois une nouvelle société de vente de livres par correspondance, ainsi qu'une société de crédit pour la vente d'encyclopédies.

Le dernier pôle de diversification est, bien sûr, le vaste champ du multimédia qu'Anaya et Planeta convoitent l'un et l'autre. Tels des baigneurs tâtant l'eau du bout des orteils, les deux groupes restent prudents face aux énormes exigences technologiques que ce marché suppose et au faible équipement des ménages. Chacun d'entre eux a créé des structures spécifiques de développement et s'est associé avec un constructeur américain. Mais aucun des deux ne souhaite se lancer trop rapidement dans l'aventure, bien que Francesc Guardans Cambo observe : *« Nous souhaitons, à terme, acquérir la même position dominante en matière d'interactivité et de multimédia que celle dont nous disposons dans le domaine scolaire. »* Et d'ajouter qu'Anaya jouera de sa présence en milieu scolaire pour s'ouvrir la voie dans ce secteur.

S'ils sont concurrents dans l'arène du multimédia, les groupes le sont aussi pour la vente en kiosque *(lire notre encadré)* et pour l'exportation. Dans les deux cas, les espaces les plus convoités se trouvent de l'autre côté de l'océan, dans l'Amérique hispanophone. En mal de lecteurs, Anaya et Planeta tentent de conquérir cet Eldorado grâce à des stratégies différentes. Pour le premier, il s'agit surtout de s'associer à des structures locales ou de contribuer à en créer de nouvelles, tandis que le second construit un réseau de maisons portant son nom. En tout cas, ce vaste marché de 300 millions d'hispanophones attire et séduit d'autant plus les deux groupes qu'ils sont condamnés à croître pour ne pas dépérir.

Raphaëlle Rérolle

(1) 100 pesetas valent environ 4 francs.

GAGNAT

Voix catalanes

Avec près de six millions de catalanophones, majoritairement répartis entre la Catalogne, les Baléares et la communauté valencienne, l'Espagne offre des possibilités à ceux qui souhaitent s'écarter des chemins ordinaires de la langue castillane. Longtemps interdite par Franco, l'édition en langue catalane a été réautorisée à partir de 1962 et connaît aujourd'hui un certain succès. Une dizaine d'éditeurs, généralement implantés à Barcelone, ont décidé de se lancer dans cette aventure. Parmi eux, deux maisons très différentes dans leurs productions mais également satisfaites de l'évolution de leurs affaires.

Quaderns Crema, qui revendique le titre de la maison *« la plus prestigieuse en langue catalane »*, édite principalement de la fiction, mais aussi des sciences humaines et un peu de poésie, au rythme de quarante-cinq nouveautés par an. Son responsable, Jaume Vallcorba Plana, explique qu'en dépit d'un bassin linguistique relativement étroit les tirages sont plutôt élevés. *« Le plus petit tirage, pour de parfaits inconnus, ne descend jamais en dessous de deux mille exemplaires »*, observe-t-il. Dès les commencements de la société, en 1979, son objectif a été de lancer de nouveaux auteurs, mais aussi de *« récupérer des écrivains talentueux et mal vus, comme J. V. Foix, considéré comme fasciste, Eugeni d'Ors, un temps séduit par le franquisme, ou Martin de Riquez, qui avait été le précepteur du roi d'Espagne »*.

Jaume Vallcorba Plana affirme cependant qu'il travaille en dehors de tout préjugé politique, donnant absolue priorité à ce qui lui plaît sans se soucier de savoir si cela va se vendre. Et, surtout, sans pactiser d'aucune façon avec le nationalisme catalan. Son public, qu'il essaie de cerner depuis deux ans, semble comprendre une forte proportion de lecteurs âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans.

Cette observation pourrait être liée à l'analyse de lectorat donnée par Josep Mari Espinas, directeur de La Campana. Le responsable de cette autre maison d'édition en langue catalane note que l'étude du catalan est en renouveau, après des années de creux. Lui non plus ne revendique aucun militantisme nationaliste et affirme, au contraire, que La Campana est *« une maison comme une autre »*. Spécialisée en essais et documents, la société publie vingt titres par an en se concentrant sur les livres destinés à *« enrichir la culture générale du lecteur »*. Pour M. Espinas, la rude concurrence qui existe entre le catalan et le castillan représente une chance, dans la mesure où elle oblige les petits éditeurs de catalan à être *« agiles »*. Mais la partie ne se joue pas toujours à armes égales, à cause des différences de pouvoir financier : *« Parfois*, explique-t-il, *nous avons du mal à acheter des titres à l'étranger, car les grosses maisons espagnoles mettent leur veto, de peur que le catalan ne leur prenne une part du marché. »*

R. R.

Autour du kiosque

La distribution d'ouvrages, de fascicules et de supports audiovisuels en kiosques représente environ 20 % des ventes de produits éditoriaux en Espagne, soit des recettes non négligeables pour les sociétés qui réussissent à percer dans cet univers très particulier. Sa trop faible présence sur ce marché extrêmement concurrentiel a, d'ailleurs, récemment contribué à affaiblir le groupe Anaya. C'est, en effet, par ce biais que se tissent les contacts avec la partie du public – encore importante – qui ne franchit pas les portes des librairies. Planeta, qui détient les deux tiers de ce secteur – en concurrence avec la société RBA... dont elle détient 50 % –, réalise 20 % de son chiffre d'affaires dans les kiosques. Bien que des remises vertigineuses (jusqu'à 50 %) y soient couramment pratiquées, les responsables des groupes estiment que ce canal de ventes ne fait pas d'ombre à la distribution en librairie. *« Les livres font l'objet de lancements spectaculaires lorsqu'ils arrivent en kiosque, mais ils n'y restent guère plus d'une semaine ou deux »*, affirme ainsi Xavier Gassio, directeur éditorial du marketing direct de Planeta. *Le Nom de la rose*, d'Umberto Eco, s'est ainsi vendu à 100 000 exemplaires en librairie, avant de partir à 400 000 exemplaires en kiosque.

Mais ce filon a été trop exploité par des maisons qui se sont *« trop imitées entre elles »*, estime Francesc Guardans Cambo, directeur général d'Anaya. Ce qui n'a pas empêché ce groupe de se redéployer dans ce domaine l'année dernière...

R. R.

Les jumeaux pacifiques

Exemple d'entente cordiale, avec Tusquets et Anagrama, deux éditeurs indépendants et prospères

Toutes deux fondées en 1969, jumelles aussi bien par l'âge que par la taille et le profil général, Anagrama et Tusquets offrent l'exemple harmonieux de deux petites maisons vivant en bonne intelligence dans un univers où la concentration ne cesse d'augmenter. Ces deux éditeurs indépendants, qui ont fêté cette année leurs vingt-cinq ans d'existence, défendent une conception artisanale de l'édition. Leurs responsables misent sur la littérature de qualité, fiction, poésie ou sciences humaines, en privilégiant le rayonnement intellectuel de leurs labels respectifs plutôt que la recherche du profit à tout prix.

Chez Tusquets, cette politique semble avoir porté ses fruits. *« Nous avons allègrement survécu à la crise économique*, explique Beatriz de Moura, la fondatrice de la société. *Nous avons même connu de gros succès, par exemple avec Almidena Grandes ou Luis Sepulveda. Ce qui est déterminant dans une structure de petite taille, c'est le flair de l'éditeur. »* L'un des principes de base de Tusquets consiste à intégrer les ouvrages dans des collections qui structurent la maison. A l'heure actuelle, Tusquets comprend huit lignes différentes, dont une de livres de poche et une spécialement consacrée... au commissaire Maigret, Beatriz de Moura étant l'éditeur exclusif de Simenon en langue espagnole.

Contrairement aux grands groupes, qui ne portent guère leurs regards du côté de l'Europe, les responsables de Tusquets souhaitent accroître leur collaboration avec des pays voisins, notamment pour des co-éditions ou des projets de collections communes. En attendant, la prospérité de Tusquets intéresse les groupes, dont certains ont déjà fait des propositions de rachat à Beatriz de Moura. Celle-ci les a déclinées, mais n'exclut pas, un jour, de s'associer à une structure puissante qui permettrait à sa maison de devenir plus efficace en termes de distribution.

Chez Anagrama, même sérénité pour le responsable de la maison. Jorge Heralde peut affirmer avec calme que *« les années 1990 ont été les meilleures que la société ait connues depuis le début, en dépit de la crise »*. Comme Tusquets, Anagrama publie une majorité de traductions, mais accorde une plus large place aux auteurs espagnols que son concurrent. Comme Tusquets, encore, la société table, pour quelques gros « coups », sur le réseau des kiosques, qui peut offrir une nouvelle vie spectaculaire – et lucrative – à certains titres.

« Nous sommes ouverts à d'autres types d'aventures », explique Jorge Heralde, en ajoutant que *« l'essentiel est de pouvoir se rénover, de ne pas rester immobiles »*. Anagrama s'est ainsi lancé, ces dernières années, dans une coopération avec le Cercle des lecteurs, un club de livres détenu par Bertelsmann. Pour ce qui est de l'avenir, Jorge Heralde a cependant décidé de ne pas laisser sa maison grandir exagérément, afin de ne pas perdre le caractère artisanal de sa production.

R. R

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'évidence du non-dit

IL SURVEILLE SON PÈRE
de Ch'oe Yun.
Traduit du coréen
par Patrick Maurus.
Actes Sud, 60 p., 48 F.

Dire, expliquer le pourquoi d'une conduite, justifier, traquer une supposée vérité dans les mots. Alors que finalement *« tout est dit »* et que chacun sait, au fond de soi, qu'il n'y a rien à ajouter. Les masques sont tombés. Tout est là, au-delà des dérobades, des jugements, des rancœurs et des remords. Il reste deux êtres écorchés qui prennent conscience qu'il est déjà tard, que la lumière pâlit, que le temps qui reste n'est qu'un sursis et qu'il est vain, par respect même de ce qui fut perdu, d'appuyer sur les blessures.

C'est dans ce cheminement vers l'évidence du non-dit, où la peine et l'affection se conjuguent, que Ch'oe Yun, l'un des écrivains majeurs aujourd'hui en Corée du Sud (1), entraîne son lecteur, au fil d'un texte court, allusif et sensible ayant pour thème les retrouvailles d'un père et de son fils. Le premier, parti en Corée du Nord au nom de la révolution, a laissé au Sud femme et enfants, fondé une nouvelle famille, puis s'est établi en Chine. Il réapparaît, un beau jour, vingt ans après, et séjourne chez son fils qui habite Paris.

Ce père parti, imaginé par son fils, ce héros encensé par une mère décédée, le voici, revenu de là-bas, assis sur un tabouret, le dos voûté. Un homme ordinaire qui semble ne pas avoir conscience des souffrances qu'il fit endurer aux siens, qui n'étaient plus que les parents d'un traître. Le mutisme de ce père qui, par sa seule présence, réveille les amertumes, fait enrager son fils. *« Je sais qu'il est difficile de pardonner à quelqu'un qui soutient qu'il n'a rien fait de mal »*, dira le père à l'issue d'une explication avortée. Tandis que, honteux, le fils prendra conscience qu'il fouille dans le passé de son père comme ces policiers menaçants qui venaient enquêter à la maison de celui qui était passé chez les « rouges ».

Entre celui qui ne renie rien, *mais ne croit plus à l'utopie* qui l'animait, et celui qui découvre, dans le fantôme démasqué, un homme qu'il n'a pas à juger, se tisse subrepticement, au-delà des mots, une complicité affectueuse. Un silence fait moins de rancœur que de réserve, de respect pour l'autre dans ses errements mêmes.

Ph. P.

(1) Elle vient de recevoir le prix Yi Sang 1994 (équivalent du Goncourt) pour son roman *Hanako n'est pas là*. Il y a deux ans, elle avait déjà obtenu le prix Dong In pour un autre court roman *Avec cette neige grise et sale*, qui doit paraître en traduction française au début de l'année prochaine.

(2) Actes Sud, 1991 (*Le Monde* du 12 juillet)

Dans ce désert peuplé...

Rencontre d'une femme ingénue et d'un jeune homme sans scrupule. A la frontière du mélodrame, Endô saisit par la puissance d'un contraste maîtrisé

LA FILLE QUE J'AI ABANDONNÉE
(Watashi ga suteta onna)
de Shûsaku Endô.
Traduit du japonais
par Minh Nguyen-Morvinoff,
Denoël, coll. « Empreinte »,
250 p., 129 F.

Lorsqu'on pressentit que le prix Nobel serait attribué à un écrivain japonais, certains journaux anglo-saxons préparèrent des panégyriques de Shûsaku Endô. Beaucoup plus largement traduit que Kenzaburô Oe en langue anglaise, en tout cas plus régulièrement et depuis plus longtemps, cet écrivain catholique est parfois présenté comme le Graham Green ne nippon. C'est un rapprochement un peu léger et trompeur.

Evidemment singulier chez un Japonais, le christianisme est traité, dans le présent roman, écrit il y a déjà trente ans, sous une forme métaphorique. Une postface plus récente explicite le parallèle entre l'héroïne sacrifiée et le Christ, *« abandonné lui aussi par ses disciples d'abord, et par nous tous ensuite, dans notre vie quotidienne »*. A vrai dire, cette analogie ne s'impose guère à la lecture. On pense plutôt aux romans français de l'entre-deux-guerres, ces romans réalistes, poétiques, brefs, secs et durs qui fascinaient tant Katherine Mansfield et Jean Rhys (autour de la personnalité de Francis Carco dont la première fut une intime et que la seconde traduisit en anglais). Et, pourquoi pas ?, à François Mauriac ou au jeune Julien Green.


SAKATA EIICHIRO

Shûsaku Endô, romancier moraliste

Il s'agit ici de l'histoire d'un étudiant sans scrupules qui, par frustration sexuelle, couche avec un laideron, toute jeune ouvrière, qu'il contacte en répondant à une petite annonce (dans la rubrique des admirateurs de cinéma). Pour lui, c'est un souvenir plutôt répugnant qu'il s'efforce d'oublier rapidement. Pour elle, rêveuse, sotte, démunie, victime désignée de séducteurs à la petite semaine, c'est absolu, définitif, unique. Il sait, alors qu'elle est encore dans ses bras, qu'il la fuira. Elle le poursuit, sans le harceler. Elle se résigne, mais ne l'oublie pas. L'étudiant devient un employé médiocre et arriviste qui, avec la même froideur, séduit la nièce de son patron. Mais le hasard le remet plusieurs fois sur le chemin de son amoureuse. Elle avait une tache sur le bras. On la croit lépreuse. Elle découvre l'horreur de l'exclusion des malades. Soudain, elle révèle une grandeur qui lui permet de transfigurer la fatalité.

Le livre, qui frôle constamment le mélodrame, prend brusquement une dimension inattendue. Certes, on a eu de nombreux indices de la rigueur du romancier, de l'acuité de sa sensibilité, de l'économie et de la sûreté de ses moyens. Mais là, c'est autre chose qui se produit. Le contraste des deux personnages, sans être caricatural, est assez violent pour susciter chez le lecteur une très vive émotion. La veulerie de l'un – qui s'exprime cyniquement dans son journal intime –, la noblesse de l'autre, pourtant attachée à une désolante ingénuité, apparaissent comme les pôles de l'univers de ce romancier moraliste qui, on le craint, risque parfois de virer à la littérature édifiante.

René de Ceccatty

(1) Ses premiers livres ont été publiés en France chez Buchet-Chastel, puis en 10/18. Le plus célèbre, *Silence*, a été repris chez Denoël qui semble désormais devoir lui rester fidèle.

Esthètes de l'amour

Suite de la page 11

Pour l'Occident, la grande référence de l'auteur, Denis de Rougemont et son classique *l'Amour et l'Occident* (1967), peut ainsi sembler un peu courte : d'autres auteurs – des historiens en particulier – ont écrit depuis sur l'amour et la sexualité en Europe, et il aurait été intéressant de comparer, par exemple, les grandes courtisanes d'Edo à nos « filles de noces ». En ce qui concerne le Japon, s'il est essentiel de se référer aux textes littéraires, il ne l'est pas moins d'éclairer leur intelligibilité par des analyses critiques qui permettent de les restituer dans une histoire des mentalités.

A l'exception du *Jeu de l'indulgence* (1), de Takeo Doi, dont l'approche psychologisante et culturaliste du rapport à la mère a surtout séduit les Occidentaux, pratiquement aucune référence n'est faite à des auteurs japonais (commentateurs des œuvres analysées ou historiens ayant travaillé sur les périodes considérées). Ce qui entraîne l'auteur à une approche quelque peu contrite d'un univers irréductible à ses propres valeurs et le conduit à contester des interprétations données par l'un des rares spécialistes japonais cités, Shuichi Kato, qui souligne l'*« hédonisme »* sans contrainte ni remords d'un Saikaku (2).

S'agissant d'un livre qui se donne pour une tentative ambitieuse – renouer les fils d'une anthropologie comparée de l'amour –, on aurait souhaité que la réflexion fût davantage nourrie et étayée des analyses d'historiens, voire qu'il fût fait davantage référence à de grands textes – certes non littéraires – de l'époque, tel que le « canonique » *Grand Miroir de l'amour*, de Kizan Fujimoto (1624-1704), qui ne pouvait qu'éclairer l'approche de l'auteur sur la vie des quartiers réservés, formidables réserves d'imaginaire pour la société de l'époque. Ces lacunes affaiblissent des conclusions qui peuvent paraître souvent trop intuitives et insuffisamment étayées sur l'époque Edo. Concernant l'époque Heian, Alain Walter nous semble plus à son aise pour décrire l'esthétique raffinée des amours aristocratiques que pour saisir le monde composite, animé par un désir de jouissance, qui caractérise cette période.

Doit-on, par exemple, faire de l'homosexualité, fortement répandue alors, le résultat tant de la misogynie doctrinale du clergé bouddhique que d'une exaltation de la virilité et la considérer comme *« une pratique peu courante et choquante »* ? Ou, au contraire, peut-on voir dans la bisexualité de l'époque une ouverture de l'éventail du désir ? Dans l'introduction à sa traduction du livre de Saikaku, *le Grand Miroir de l'homosexualité* (3), Paul Gordon Schallow incite, dans une analyse plus historique, à retenir la seconde hypothèse.

L'époque Edo est une époque où le plaisir eut une place reconnue. Rigoriste, cette société le fut assurément, mais non pour autant puritaine ; elle illustra, au contraire, une conception de l'éthique où l'interdit est social plus que d'ordre transcendant. L'amour n'y était pas idéalisé. Affaire de sentiments certes, il restait néanmoins indissociable du plaisir des sens. Cette approche est évidente chez Saikaku qui explore l'entier registre des relations amoureuses. Fut-il pour autant cet humaniste en quête de valeurs nouvelles, exaltant la liberté individuelle et le droit au bonheur qu'en fait Alain Walter ? Il porta un regard lucide et amer, voire désabusé et cynique, sur la société dans laquelle il vivait. Voulait-il la changer ? Il n'y a pas, à notre connaissance, de spécialistes japonais qui défendent cette thèse.

Saikaku restait imprégné de bouddhisme : l'expérience de l'amour révèle l'illusion fondamentale en toute chose. Chikamatsu, pour sa part, qui stigmatise sur scène, à travers le suicide des amants, une logique sociale qui écartèle ses personnages entre inclination et devoir et finit par les broyer, est davantage un conformiste : ce grand dramaturge est certes un moraliste, mais qui croit, en définitive, à la vertu de la morale officielle.

Le suicide d'amour chez Chikamatsu réunissait souvent une courtisane et son amant. Ces amours de prostituées révèlent que la fille de joie avait une place à Edo, comme en témoignent les parades annuelles dans les rues des courtisanes en grand apparat. Leur condition était certes misérable (elles relevaient du « monde de la douleur » (*kugai*), encore un terme bouddhique), mais on ne leur déniait pas le droit d'aimer ni d'être aimées. La prostituée occidentale objective son corps, la fille de joie japonaise peut aussi le donner à celui qui, au départ, n'avait fait que l'acheter.

Dernières réserves sur un travail qui, par ailleurs, mérite de retenir l'attention par ses commentaires de textes encore insuffisamment explorés, bien que certains existent en traduction (4). Tout d'abord, pour représentatives qu'elles soient, les œuvres des Saikaku et de Chikamatsu ne reflètent que les mœurs de certains secteurs de la société : en sont exclus la paysannerie et la plèbe des villes qui formaient la majorité écrasante de la population et dont les mœurs, soulignent ethnologues et historiens, étaient bien différentes. Aussi, nous semble-t-il un peu hâtif de tirer de ces œuvres des considérations qui se veulent générales sur la pratique de l'amour à l'époque Edo.

Pour ce qui est, enfin, de la spécificité des conceptions occidentale et japonaise de l'amour, s'il est juste d'y voir une « *partition commune dont les modulations varient avec les hommes et les cultures* », la grande divergence – insuffisamment soulignée à notre sens – qui sépare l'expérience japonaise de l'amour de celle de l'Occident tient à l'existence, dans le premier cas, d'une culture qui n'a jamais condamné la chair (dès les plus anciennes chroniques, les dieux font l'amour) et qui cultiva un art érotique.

Innocente, la chair n'a jamais été perçue au Japon en fonction d'une vérité absolue et transcendante qui départage le licite de l'illicite des actes : le bouddhisme prône le renoncement aux attachements en ce monde mais les condamne-t-il vraiment ? Il n'instaure en tout cas aucune morale du péché. A aucune période l'acte de chair ne fut assimilé à la déchéance ou à la souillure : aussi l'acte charnel, quel qu'il soit, n'a-t-il jamais été accompli comme une transgression.

Bien que l'auteur ait souligné en introduction les différences fondamentales que la langue japonaise introduit entre amour-passion, affection et plaisir, éléments distincts et autonomes, sinon antagonistes, de ce que nous rassemblons sous le vocable *« amour »*, *le corps* (et l'*amour* est aussi une pratique du corps) reste bien flou dans l'approche d'Alain Walter, en dépit d'un intéressant développement sur le manque d'attrait érotique de la nudité chez les Japonais.

Philippe Pons

(1) Le Sycomore-l'Asiathèque, 1982.

(2) En japonais, on a coutume de désigner de grands auteurs par leur prénom.

(3) *The Great Mirror of Male Love*, Stanford University Press, 1990.

(4) C'est le cas du *Dit du Genji* et des *Tragédies bourgeoises* de Chikamatsu (Publications orientalistes de France), ainsi que de certaines œuvres du prolixe Saikaku (Gallimard et Publications orientalistes de France).

Sortis de l'« enfer »

LE SECRET DE LA PETITE CHAMBRE
deux récits érotiques
traduits du japonais
par Elisabeth Suetsugu
et Jacques Lalloz.
Éd. Philippe Picquier,
126 p., 75 F.

Le Secret de la petite chambre et *la Fille au chapeau rouge*, deux courts récits libertins – que l'éditeur français a choisi de regrouper sous le titre du premier –, sont attribués à deux grands auteurs : Kafu Nagaï (1879-1959) et Ryunosuke Akutagawa (1892-1927). Ils retiennent l'attention pour leur qualité littéraire mais aussi parce qu'ils figurent encore dans l'« enfer des bibliothèques ».

Ces textes sont révélateurs de l'hypocrisie d'une censure contemporaine appliquée à l'écrit – et, dans une moindre mesure désormais, à l'image – mais qui laisse se développer, par ailleurs, une prolifique industrie du sexe. Ecrits dans les années 1920, ni l'un ni l'autre de ces textes *« n'ont encore paru au grand jour sous une forme pleine et entière au Japon »*, note, dans sa présentation, Hiroshi Suetsugu.

Paru pour la première fois en 1940, puis republié en 1947, *le Secret de la petite chambre*, dont Kafu n'endossa la paternité que pour la première partie, est le récit d'ébats d'une nuit. Ecrit dans une langue raffinée et élégamment traduit, il aurait été inopinément découvert par l'auteur en grattant le papier des parois coulissantes d'une ancienne maison de rendez-vous qu'il venait d'acquérir. Un subterfuge qui donne encore davantage le poids du vécu à cette supposée rencontre d'un client avec une *geisha*. Kafu, qui conta avec sensibilité la vie du monde du plaisir, se révèle par ce texte – mais pouvait-on en douter ? – partie prenante de l'univers voluptueux qu'il décrit.

La Fille au chapeau rouge est-il vraiment un récit d'Akutagawa ? Rien ne permet de l'affirmer, souligne Hiroshi Suetsugu. Par son style néanmoins, tout porte à croire que c'est bien là le texte d'un grand auteur chez qui l'obsession et la folie tiennent une part importante. La langue est plus drue que chez Kafu : l'auteur n'y va pas par quatre chemins et ne joue d'aucune de ces formules imagées et poétiques des traités taoïstes sur le sexe pour décrire la rencontre, à Berlin, entre un narrateur japonais et une jeune Allemande. L'évocation des ébats avec ce corps d'Occidentale (fantasme *qui fait pendant* chez les Japonais à celui de l'Asiatique pour l'Européen), est, au contraire, sans fard et sans détour. Une fascination avec laquelle renouera, entre autres, le romancier Takeshi Kaïko (1930-1989) dans *Romanée-conti 1935* (1), une éblouissante rêverie dont une vieille bouteille de Bourgogne est le sésame et où se mêlent et se confondent les saveurs du vin et du plaisir...

Ph. P.

(1) Ed. Philippe Picquier, 87 p., 87 F.

Lucide Inoue

LA MORT, L'AMOUR ET LES VAGUES
de Yasushi Inoue.
Traduit du japonais
par Aude Fieschi,
éd. Philippe Picquier,
90 p., 65 F.

Un homme d'affaires japonais décide avant de se suicider de lire le *Voyage en Orient* de Guillaume de Rubroek, ce franciscain flamand qui fut l'ambassadeur de Saint Louis auprès du grand khan de Mongolie de 1246 à 1255. Il s'accorde trois jours pour achever cette lecture dans l'hôtel désert d'une petite station balnéaire. Il ne veut en aucun cas être interrompu. Une jeune fille, Nami, venue elle aussi dans ce coin perdu avec l'intention de se tuer, attire néanmoins son attention. Les relations d'exaspération puis de compassion attendrie, qui vont se nouer entre ces deux êtres déterminés à mourir, sont décrites avec une ironie discrète par Yasushi Inoue : dans l'art de la nouvelle, il n'y a guère que Schnitzler ou Zweig pour scruter l'intimité des âmes avec une telle subtilité.

Dans *la Mort, l'amour et les vagues*, un recueil de nouvelles qui date de 1950, on découvrira deux autres joyaux. D'abord, l'histoire étrange de cet homme qui, pour son voyage de noces, entraîne sa jeune femme sur les traces de son passé. Sans que rien ne soit dit, celle-ci devinera qu'elle s'est trompée sur le compte de son époux et le quittera. La nouvelle la plus grinçante est celle où un veuf se demande pourquoi, bien qu'il n'ait eu que peu de considération et d'amour pour sa femme, il n'est pas question pour lui de se remarier. Au fil du récit, nous comprendrons qu'un lien, plus fort encore que l'érotisme, liait ces deux êtres : l'avarice.

Inoue, sous la braise des passions, fût-ce celle du suicide, ne manque jamais de déceler la mesquinerie dont elles se nourrissent et le ridicule qu'elles engendrent. Sa lucidité sans amertume procure un plaisir intense.

Roland Jaccard

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Des académiciens chez les Lapons

LA TERRE MANDARINE
Journal d'un voyage au Nord pour déterminer la figure de la Terre, par M. l'abbé Outhier
présenté par André Balland.
Seuil, 290 p., 120 F.

DANS notre imaginaire, les siècles passés ressemblent souvent à des personnages de romans. Ils ont chacun une physionomie, un caractère, un comportement. Le XVI[e] découvre, le XVII[e] ordonne, le XVIII[e] raisonne, le XIX[e] conquiert. Quant au XX[e], nous n'attendons pas qu'il soit achevé pour en faire le héros de tous les vertiges. L'homme de la Renaissance se lance dans l'exploration émerveillée d'une terre dont il vient de découvrir la rotondité, celui du siècle suivant dresse des cartes ; le voyageur du XIX[e] – *« Doctor Livingstone, I presume »* – concilie la geste héroïque avec les appétits de l'impérialisme colonial, et le nôtre vise les planètes voisines quand il ne cherche pas simplement à inscrire son nom dans le livre des records : Paris-Pékin en patins à roulettes ou la traversée du Pacifique en pédalo.

L'homme des Lumières ne paraît pas à sa place dans cette aventure exploratoire. Il semble n'en posséder ni la tournure d'esprit ni le costume. On voit mal sa petite perruque poudrée et ses manchettes de dentelles se risquer dans les jungles et les déserts. Il est pour cela trop urbain et trop civil. A la rigueur, on le sait marin, comme La Pérouse ou Bougainville, partis vers les lagons du Pacifique à la recherche des bons sauvages et des leçons de philosophie païenne qu'ils ne manqueront pas de nous donner. La cabine du capitaine Cook est encore un salon élégant où l'on cause ; et nos navigateurs ont soin d'emmener avec eux quelques naturalistes et agronomes distingués chargés des nobles intérêts de la science, du perfectionnement de l'agriculture primitive et du café de la marquise de Pompadour.

Curieusement, ces hommes des Lumières qu'on dit sceptiques et résolus à ne rien croire qui n'ait été expérimenté paraissent plus avides de théorie que d'observations sur le terrain. Ils font des expériences, mais dans leur chambre. Buffon peut dérouler l'histoire de la nature sans presque quitter son jardin ou sa bibliothèque, et Voltaire écrit son monumental *Essai sur les mœurs* sans songer un instant à aller voir si ce qu'il raconte sur les coutumes des Chinois ou des Soudanais est bien réel.

De temps à autre pourtant, la théorie bouscule à ce point les idées reçues qu'il faut bien se résigner à mettre le nez dehors. Newton, sa gravitation universelle et le mouvement des planètes sont à l'origine de la plupart des grandes expéditions scientifiques du XVIII[e] siècle – mis à part celle qui accompagna Bonaparte en 1798 lors de sa campagne d'Egypte. C'est qu'on touchait, ici, au sacré. Une terre parfaitement sphérique, voilà qui pouvait répondre de la perfection du Divin Géomètre qui l'avait dessinée ; mais une terre aplatie aux pôles et renflée à l'équateur comme le prétendaient les principes de Newton, une terre en forme de mandarine... Et puis Newton était anglais, donc un tantinet hérétique et contradicteur de surcroît des idées de notre Descartes national. Du côté de l'idéologie française, Newton avait donc tort. Mais l'idéologie, hélas, n'est pas tout : il y a aussi le commerce et la guerre, qui réclament que les marins disposent de cartes exactes. Et les temps ne sont plus où la théologie pouvait faire taire les gens d'argent et les gens d'armes. On décide donc, en 1735, de mesurer qui a raison du physicien anglican ou du mathématicien catholique. On envoie une équipe relever la longueur d'un arc de méridien sur l'équateur, une autre réaliser la même opération près du cercle polaire. C'est le journal d'un des membres de l'expédition du Nord, l'abbé Réginald Outhier, que présente plaisamment André Balland dans *la Terre mandarine.*

LE périple polaire est dirigé par un personnage extraordinaire, Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, qui a trente-huit ans lorsqu'il s'embarque pour la Suède. C'est l'une des plus brillantes figures – et la plus romanesque – de la science du siècle. Son portrait n'est qu'esquissé par Balland, et il aurait été bon de donner au moins des extraits de son propre compte-rendu d'expédition (1). Avant d'entrer à la Royal Society et à l'Académie des sciences comme géomètre, il a écrit sur la forme des instruments de musique, les salamandres, les scorpions et la géographie, avant de vouloir prouver par l'algèbre l'existence de Dieu. Très tôt converti au newtonisme, il bataille contre Bernoulli, gagne à sa cause M[me] du Chatelet – dont il devient l'amant – et, à travers elle, Voltaire. Les deux hommes se brouilleront à grand bruit quelques années plus tard, lorsque Maupertuis deviendra, sous Frédéric II, le grand maître de l'Académie de Berlin. Il n'y avait pas la place pour eux deux à la cour de Prusse. Maupertuis restera maître du terrain.

Car ce mathématicien inspiré est aussi un formidable organisateur, un *manager* dirait-on aujourd'hui. A lire le discret abbé Outhier, on voit bien que ce voyage vers le pôle est dirigé de main de maître. Alors qu'à l'équateur Godin, La Condamine et Bouguer se disputent, se perdent, spéculent, s'amourachent et pensent à tout autre chose qu'à leur bout de méridien – leur expédition durera huit ans –, l'équipe Maupertuis affronte, au Nord, les tempêtes et les frimas sans jamais paraître dévier de la plus stricte géométrie. En bateau, à pied, à cheval, en traîneau et même à dos d'homme, on escalade les montagnes, on grimpe aux sapins, on construit des repères, on triangule à tout va. C'est à peine si Outhier signale ici ou là une jambe cassée, quelques doigts gelés, un zeste de famine, un soupçon d'épuisement.

Le seul obstacle notable, la seule malformation de la Providence, ce sont les moustiques. Outhier les appelle *« cousins »*. Ils surgissent en nuées à chaque page de son récit. Ils mettent les mains et le visage en sang. Ils empêchent de dormir, ils empêchent de manger, sauf à en avaler un essaim à chaque bouchée. Maupertuis, Clairault, Le Monnier, Camus, Celsius, Outhier, leur dessinateur, leur secrétaire, leur cuisinier avancent dans les glaces, les brouillards, les blizzards et les crevasses, mais ils se grattent.

Le récit de l'abbé donne l'impression qu'ils ne perdent pas une minute. Ni un louis du bon or que leur a, très parcimonieusement, attribué Louis XV. Mais on soupçonne le bon Outhier d'avoir fait la part trop belle à la science et à la vertu, sa sage compagne. Les contemporains de Maupertuis, rappelle Balland, ont été moins assurés de l'austérité de ces héros du savoir. Les mauvaises langues murmurèrent que le chef de l'expédition, rapidement imité par ses collègues, avait eu vite fait de transformer les cabanes de l'Arctique en annexes des petits salons parisiens, et que d'hospitalières Lapones y prodiguaient sinon les plaisirs de la conversation, du moins ceux qui, à Paris et à Versailles, avaient coutume de les accompagner. Mais ne s'agissait-il pas de discréditer le savant et ses mesures ? La science française y gagna une réputation de galanterie.

Outhier, en tout cas, n'est pas toujours obnubilé par ses calculs, ses sextants, ses compas et ses lunettes. S'il ne voit pas Maupertuis danser, c'est que Maupertuis ne dansait pas, ou que l'abbé regardait ailleurs : les manières de construire, l'organisation religieuse – *« Pendant la prédication, le bedeau portait une longue canne et frappait sur la tête de ceux qui dormaient »* –, la cuisine, les modes d'agriculture, la puissance administrative, les mines de cuivre, la formation des villes, les espèces animales et végétales. Mais ce qu'il néglige de noter est aussi intéressant que ce qu'il note. La langue l'indiffère dès qu'il ne s'agit plus du français ni du latin ; la religion aussi – dès qu'on croit en Dieu. De même que le comportement des femmes et des hommes, pour peu qu'ils conservent une attitude courtoise. Des sciences humaines, il ne retient jamais que ce qui est mesurable, et il préfère dessiner les choses que sonder les âmes.

Vingt-cinq ans plus tard, en 1761, le passage de Vénus entre la Terre et le Soleil donnera lieu à une autre série d'expéditions remarquables, celle de Chappe d'Auteroche en Sibérie, de Le Gentil de la Galaisière à Pondichéry, et celle du chanoine Pingré qui, deux siècles avant Le Clézio, écrivit un *Voyage à Rodrigues*. On entreprenait alors de mesurer la distance exacte entre notre mandarine et le soleil. Et l'on y parvenait presque aussi exactement qu'avec nos hypertélescopes contemporains. Mais on oublie vite, à lire leurs relations, le but du voyage. Partis pour servir la raison, ils ont eu tôt fait de la mettre en vacances pour s'immerger dans les paysages nouveaux qu'ils découvraient. Et le public s'est moins passionné pour la vérification des hypothèses de Newton que pour la formidable source d'imaginaire qui lui était offerte. Les minutieux arpenteurs ouvraient la porte à l'exaltation romantique de la nature. Les sensibilités avaient changé.

L'abbé Réginald Outhier, du diocèse de Besançon, ne se laisse pas prendre aux sortilèges de la nature boréale. Il a chaud, il a froid, il range, il classe, il décrit, il calcule. C'est un œil au service d'un cerveau. Rien ne l'émeut vraiment ; il voyage comme il écrit, par devoir d'exactitude. Et, du chant du monde, il n'entend, en fin de compte, que l'obsédant bourdonnement des *« cousins »*.

(1) *La Figure de la Terre, relation du voyage fait par ordre du Roy*, paru en 1738 à Paris, n'est plus disponible mais on en trouve de bons extraits dans *Maupertuis, le savant et le philosophe*, d'Emile Callot (Ed. Rivière, 1964). Sur Maupertuis, voir également David Beeson, *Maupertuis, an Intellectual Biography* (Voltaire Foundation, Oxford, 1992).

« Italia, cara Italia »

De Florence à Naples, escapade picturale et littéraire pour éveiller un désir d'Italie

LE VOYAGE EN ITALIE
de Jean-Claude Simoën.
Lattès, 2 volumes,
560 p., 990 F.

Le gris sale du ciel parisien, la pluie qui crépite sur les vitres, le froid dans le creux du cou, tout désormais suscite en nous une nostalgie de Rome, Naples, Florence ou même de ce minuscule village toscan écrasé sous le soleil de notre dernier été. C'est alors, après ses ouvrages consacrés à l'Egypte, à la Terre sainte et à Venise, que Jean-Claude Simoën nous propose *le Voyage en Italie* : deux forts volumes superbement illustrés pour nous aider à préparer, au-delà de nos parcs et jardins déplumés, la prochaine escapade de l'autre côté des Alpes.

D'entrée de jeu, j'aime le titre. Non pas « Voyage en Italie » ou encore « Un Voyage en Italie » mais bien *le Voyage en Italie* avec ce je ne sais quoi de fatal, d'inévitable qu'impose l'article défini.

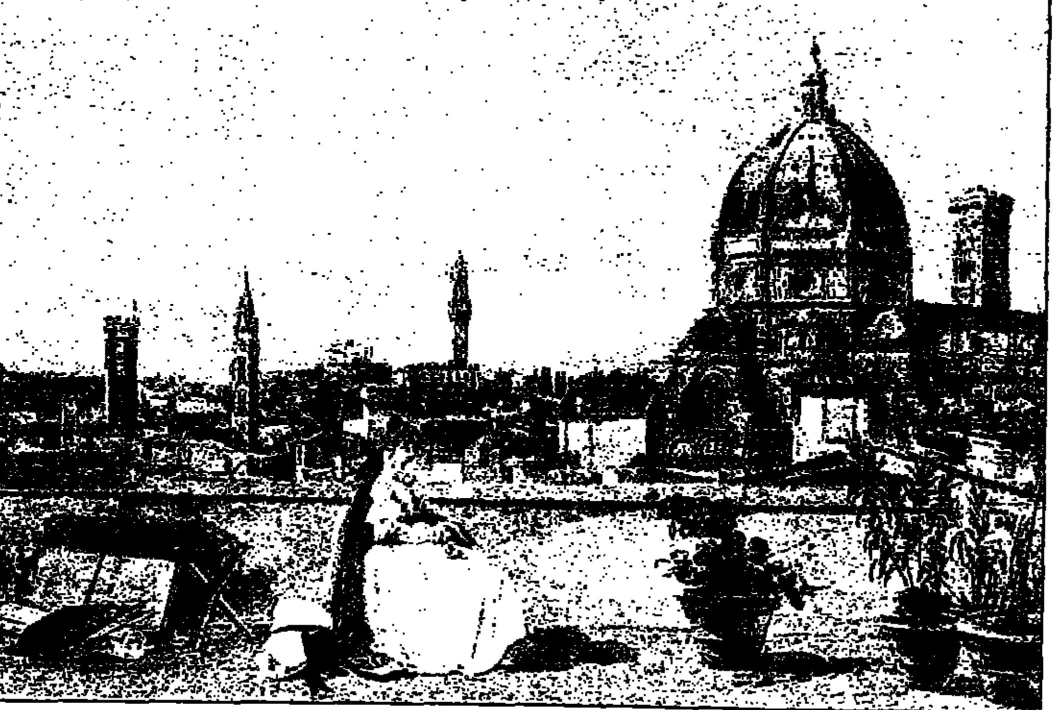
Du nord au sud de l'Italie, Jean-Claude Simoën nous entraîne, berçant notre impatience, notre curiosité avec des citations choisies dans les bouquins, lettres et journaux intimes des voyageurs de la terre entière, les adeptes du fameux « Grand Tour ». On y croise même des Russes, beaucoup d'Américains ébahis, à côté de nos auteurs familiers, Montaigne, le président De Brosses, Montesquieu, Goethe, Chateaubriand, Taine, Dumas, Stendhal, Quinet, Zola, etc. Il y a chez Jean-Claude Simoën des astuces de détective anglais qu'annoncent barbe et moustache blondes finement jardinées, le tout doublé d'une érudition de moine bénédictin...

Turner, Bonington Inganni et Corot

Dans la cohorte de nos pèlerins lâchés sur la route de la béatitude, Simoën n'admettra que de très vieux amis, un peu comme s'il cherchait dans les écrits des autres la preuve par neuf, la confirmation de ses propres découvertes. Pourtant certains auteurs réapparaissent fréquemment à l'étape du soir et, par exemple, l'irascible André Suarès, ce marathonien des sentiers d'Italie parcourus à pied, le « Condottiere » qui a su déchiffrer les secrets de ce pays resté païen du côté des sources et chrétien seulement tant que sonnent les cloches.

Parmi les peintres, triomphent Turner, Bonington, Angelo Inganni et, bien sûr, Corot avec ses jardins du Farnese, son Pincio, ses vues de Volterra et surtout son pont de la Nera. C'est lui, Corot, qui, me semble-t-il, a le mieux transposé sur toile cette terre italienne si robuste, frémissante, parcourue par un tremblement de lumière intérieure qui annonce peut-être un prochain séisme.

Pour les aquarellistes, je retiendrai Thomas Cromeck, Ippolito, Caffi, Albert Goodwin et John Ruskin. Par l'usage de cette technique si spontanée, tous ils nous donnent l'illusion de regarder par-dessus leur épaule l'image en train de naître.


COLLECTION PARTICULIÈRE

Thomas Cromeck : terrasse dominant Florence depuis la via Servi.

Au cours de ses recherches, Jean-Claude Simoën a même réussi à me surprendre, dénichant dans les réserves du Musée des beaux-arts d'Angers un fort beau tableau de Nicolas-Antoine Taunay qui représente la villa Médicis, toile qu'ignorait, jusqu'à ce jour, l'ancien directeur de l'Académie de France à Rome que je suis... Dont acte.

En exergue de son *Traité de l'amour pour les Italies*, Jean-Claude Simoën cite cette phrase de Stendhal qui ouvre et referme le périple : *« J'éprouve une sensation de bonheur de mon voyage en Italie que je n'ai trouvée nulle part. »* Le mot-clé, le mot de passe, le « Sésame ouvre-toi » est prononcé par celui qui est allé le plus loin dans la jouissance que procure l'Italie à ceux qui se laissent séduire par elle : le bonheur.

Les progrès du plaisir

A travers des dizaines de témoignages cosmopolites, Simoën guette les progrès du plaisir ; la lente reconquête de la peau, du regard, de l'oreille. Les glaces intérieures se mettent à fondre au soleil de l'Italie. Les cuirasses se déglinguent. Le temps sera la première victime de cette victoire de l'instant. Peu à peu, les itinéraires, si minutieusement préparés au départ, s'effacent. Désormais, chaque ville, chaque village pourrait être retenu pour y finir calmement ses jours.

Nos pèlerins pensaient être partis pour devenir plus savants, pour découvrir enfin, et en vrai, la beauté des peintures, la splendeur des palais, des musées, des églises et voici que la simple contemplation d'un olivier centenaire, le regard croisé d'une femme, le cri d'un enfant, et jusqu'à la minuscule tache rouge d'un toit perdu dans les vignes suffisent pour ouvrir dans les poitrines les plus fermées un chemin de lumière, de gratitude et d'émotion. *« Italia, cara Italia. »* Merci à Jean-Claude Simoën d'avoir su réveiller en nous ce désir d'Italie au cœur de l'hiver.

Jean-Marie Drot

Nocturnes parisiens

NUITS A PARIS
de Rodolphe Darzens.
Illustré de cent croquis par Adolphe Willette, présenté par Jean-Jacques Lefrère,
éd. Viviane Hamy,
170 p., 119 F.

Destiné à un public étranger ou provincial, mais aussi à des Parisiens curieux des mystères nocturnes de la capitale, ce petit guide fut publié il y a un siècle. Le rééditer est une excellente idée. Sa lecture incitera à des découvertes : on constatera que la rive droite a moins changé que la rive gauche. Les auteurs font la part belle aux restaurants, cabarets et lieux de plaisir divers, avec une description assez stupéfiante d'un « assommoir », rue Galante : *« ... Un trou d'ombre, une ouverture qui donne sur la Salle des morts. (...) Des torses nus accrochent un peu de lumière éparse ; des bras, des jambes s'érigent, rigides, cadavériques : on dirait un champ de bataille. »*

En se promenant de bouges en théâtres, d'imprimerie fourmillante en halles nostalgiques, de jardin public en prison, les auteurs (qui furent censurés et s'en plaignirent amèrement, en citant Poe, dans un appendice qu'ils publièrent à part) suivent, disent-ils, une *« sorte de Voie lactée »* qui *« zèbre la capitale »* du Quartier latin à la butte Montmartre. Ils en profitent, en assistant à une *« nuit de guillotine »* – qu'ils font habilement suivre d'une *« nuit aux abattoirs »* –, pour dresser un réquisitoire contre la barbarie de la peine de mort.

Les dessins obéissent exactement à la même technique que celle de Christophe, le père immortel du *Savant Cosinus*. Dessinateur et écrivain ont en commun l'art du trait et de la pique. Des familles venues s'encanailler aux Folies-Bergère, Darzens note qu'elles laissent *« derrière elles comme des sillons de vertu imbécile »*.

R. de C.

Les relations commerciales de la Chine avec ses partenaires occidentaux se tendent. Le refus des Etats-Unis et des Européens d'autoriser son retour au GATT et sa participation au lancement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) illustrait le fait que les Occidentaux acceptent de moins en moins les conditions particulières que s'octroient les Chinois.

■ MCDONALD'S. Les autorités de Pékin veulent déménager McDonald's, installé près de la place Tiananmen. Ces pratiques autoritaires sont dénoncées de plus en plus par les firmes américaines ou japonaises établies en Chine.

La notion de contrat y étant ignorée

Les firmes occidentales s'inquiètent des défauts de paiement en Chine

HONGKONG

de notre envoyé spécial

La Chine, nouvel « Eldorado des affaires » ? L'allongement de la liste des impayés de certaines entreprises chinoises commence à faire réfléchir les milieux financiers internationaux. L'action en justice engagée récemment par Lehman Brothers contre deux sociétés de commerce chinoises qui doivent au groupe américain quelque 100 millions de dollars (540 millions de francs) plus les intérêts, illustre un raidissement des entreprises étrangères travaillant en Chine. Jusqu'à présent, afin ne pas compromettre leurs relations, elles ont préféré trouver des compromis, voire passer l'éponge sur le non-respect de contrat. Aujourd'hui elles s'interrogent sur le bien-fondé de cette politique.

Lehman Brothers a décidé d'en finir avec cette complaisance. La nouvelle tactique vise à faire comprendre aux Chinois que, s'ils veulent développer leurs liens avec les sociétés étrangères, ils doivent respecter les règles admises par leurs partenaires. Bien que chez Lehman Brothers on précise que cette action contre Unipec (United Petroleum Chemicals) et Minemetals *« ne remet pas en cause notre engagement en Chine ou les relations que nous entretenons avec d'autres partenaires chinois »*, l'affaire souligne combien les Occidentaux souffrent de l'ignorance chinoise de la notion de contrat. Le puissant homme d'affaires de Hongkong Li Ka-shing a récemment exprimé sa préoccupation sur l'avenir des investissements en Chine en raison d'un excès de réglementation – précisément au moment où l'une de ses entreprises, Cheung Kong Holdings, cherche à expulser McDonald's de son local de la place Tiananmen *(lire ci-dessous)*

L'initiative de Lehman Brothers pourrait faire boule de neige. *« Ce n'est que le sommet de l'iceberg*, explique un financier européen de Hongkong. *Ce pourrait être le précédent à une série d'actions du même type. »* Un journal de Shanghaï, l'*Asian Wall Street Journal*, rapportait récemment que plusieurs sociétés de leasing commencent également à élever la voix, demandant que leurs contrats soient respectés.

Selon des sources bancaires, on estime à quelque 600 millions de dollars le montant des défauts de paiement (non-remboursement du principal et des intérêts) accumulés par les entreprises d'Etat chinoises et garanties par le gouvernement, les maisons de commerce et les banques japonaises étant les plus exposées. Le montant total des prêts japonais à la Chine est estimé à 25,9 milliards de dollars. *« Ces impayés chinois constituent une source de sérieuse préoccupation*, confie un banquier japonais de Hongkong. *Si la Chine veut être admise dans l'arène financière internationale, elle doit faire attention. »*

Un engagement considérable

Depuis le début des années 80, la demande en capital de la Chine a été énorme : en 1993, selon la Banque asiatique de développement, les capitaux investis en Chine comportaient 135 milliards de dollars en investissements directs, 80 milliards en emprunts (sans doute 100 milliards à la fin de cette année) et 5 milliards en vente d'actions d'entreprises chinoises. Cette année, la Chine devrait drainer pour 30 milliards de dollars en investissements étrangers enregistrant une augmentation de 44 % par rapport à 1993. Sa dette extérieure atteint 100 milliards de dollars, un montant considéré comme *« raisonnable »* pour l'instant mais dont le rythme de croissance pourrait devenir préoccupant (ses réserves en devises s'élèvent à 43,7 milliards de dollars).

Dans le passé, les partenaires étrangers des entreprises chinoises se plaignaient souvent des délais dans le paiement de leurs exportations. Désormais, certaines entreprises refusent délibérément d'honorer leurs dettes. *« Longtemps, le risque en Chine était minime*, commente un banquier occidental, *car en dernier recours l'Etat intervenait pour éponger les mauvaises créances. Avec la libéralisation et l'indépendance acquise par les entreprises, cette garantie a disparu : la parole d'une instance locale n'est plus reconnue par l'instance supérieure* [autorité centrale dans le cas des provinces ou filiale dans le cas de banques]. *C'est ce qui se passe avec la China International Trust Investments Corp. (CITIC) ,qui rechigne à honorer les dettes de sa filiale à Shanghaï. Aujourd'hui, les autorités pourraient très bien laisser couler une entreprise d'État endettée. »*

L'accroissement des dettes de sociétés chinoises cotées à Hongkong, dont le montant est jugé anormalement élevé par le département de la recherche de Crédit Lyonnais Securities Asia (excédant dans certains cas 50 % des profits courants), est un phénomène alarmant qui pourrait réserver des surprises.

Dans un effort de plus grande transparence, la Banque de Chine vient d'introduire des mesures limitant l'utilisation par les entreprises d'État de comptes bancaires multiples, comme c'était le cas avant la politique de libéralisation, afin de réduire la pratique des « dettes triangulaires » permettant de diriger les fonds vers des opérations spéculatives.

PHILIPPE PONS

Les malheurs de McDonald's à Pékin

PÉKIN

de notre correspondant

Chaque jour ou presque dans un quartier de Pékin ou un autre, des fonctionnaires de la municipalité, souvent accompagnés de policiers, viennent annoncer aux *habitants d'un îlot de logements* à loyer excessivement modéré qu'ils vont devoir faire leur valise. Louée quelques francs par mois, la très spartiate vieille maison à pavillons disposés en carré autour d'une cour, ou la bâtisse de type soviétique construite durant les « trente glorieuses » du communisme chinois, va être rasée. Un consortium de firmes à capitaux mixtes a signé un contrat avec telle ou telle féodalité administrative pour édifier un ensemble de bureaux d'affaires, avec hôtel, restaurants et facilités annexes : sauna, club de gym, tennis, *business center* et liaison directe avec un terrain de golf en banlieue. L'ensemble est destiné aux hommes d'affaires étrangers payant rubis sur l'ongle.

Les anciens riverains seront relogés, dans le meilleur des cas, loin de leurs habitudes, de leur vie, de leur mémoire. Mais s'il est habituel que le régime s'abstienne de grands égards envers la population, les malheurs actuels du géant américain de la restauration rapide, McDonald's, à Pékin, constituent un précédent dans le droit commercial en Chine.

Le marchand de hamburgers s'était installé dans la capitale chinoise, voici un peu plus de deux ans, certain de tenir pour une vingtaine d'années, par contrat, l'emplacement pour lui le plus stratégique de la ville entière : à quelques minutes de marche de la place Tiananmen et du portrait de Mao, au carrefour de la plus prestigieuse avenue commerçante de Pékin, Wangfujing. Et il n'avait pas lésiné. Plus de 8 000 m² sur deux étages, le premier « MacDo » de Chine fut lancé avec force tapage, comme à la fois le plus grand de la chaîne dans le *monde, Etats-Unis compris*, et le plus propre établissement de « restauration » du pays. *So far, so good.*

Dès les premières semaines, l'endroit ne désemplit plus. Provinciaux en goguette et familles pékinoises s'y retrouvent pour le délicieux frisson du Big Mac de l'Oncle Sam à la sauce ketchup, exotique en diable dans l'univers gastronomique chinois. Question hygiène, MacDo apportait un progrès, il faut le reconnaître, par rapport à son concurrent, le Kentucky Fried Chicken, édifié antérieurement à deux pas du mausolée de Mao Zedong. Ou même sur Pizza Hut, autre firme participant à l'américanisation de la Chine avec un bonheur variable côté propreté.

Dans la foulée, McDonald's ouvrit sept autres établissements à Pékin même et projette d'en ouvrir dix de plus d'ici à 1995. Sans parler des villes de province.

Mais il était écrit que, dans la ville magique fondée par les Mongols nomades et reprise par les Hans sédentaires, le *fast-food* entrerait en collision avec l'immobilier. La mairie de Pékin et un milliardaire établi à Hongkong et très proche du gouvernement chinois, Li Ka-shing, s'entendirent sur la réalisation d'un vaste ensemble résidentiel et de galeries marchandes intitulé *Oriental Plaza* et devant occuper tout le pâté d'immeubles et maisons sur le coin où McDonald's servait ses hamburgers. Fort de son contrat, le roi du sandwich au bœuf haché cru, d'abord, pouvoir faire le dos rond. C'était sans compter sur l'attrait des dollars frais avancés par M. Li, homme très en cour en Chine, où il possède déjà quantité d'intérêts. On ignore l'ampleur de l'investissement envisagé par le magnat, mais on sait que, désormais, Pékin est la quatrième ville *la plus chère d'Asie* pour y louer des bureaux et surfaces commerciales aux standards internationaux, juste derrière Tokyo, Hongkong et... Shanghaï, et devant Canton.

Aucun avocat

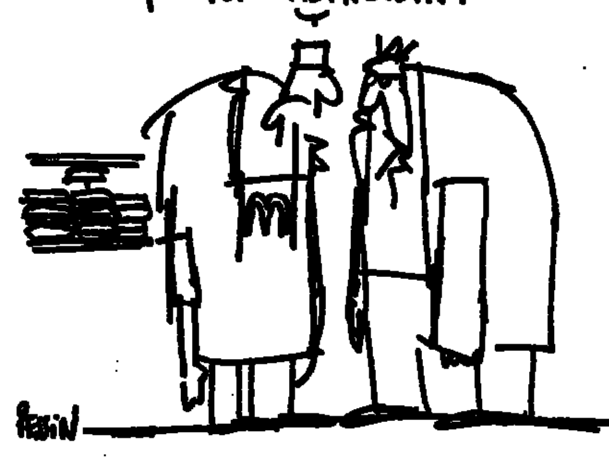
Comme elle a l'habitude de le faire avec ses administrés, la mairie de Pékin informa McDonald's qu'il lui faudrait lever le camp.

En dépit d'un compromis tardif, l'affaire est loin d'avoir abouti. Pour le moment, le *« plus grand MacDo du monde »* se dresse encore fièrement en bordure d'un océan de gravats, dissimulé au piéton par une palissade, mais bien visible si l'on prend la peine de monter dans les étages des immeubles avoisinants. McDonald's demande des éclaircissements aux autorités contractuelles. *M. Li, de Hongkong, jure ses* grands dieux qu'il n'est pour rien dans la querelle juridique. Le même M. Li qui s'offre le luxe de formuler publiquement des remontrances à l'endroit de Pékin pour sa propension à différer ou oublier le remboursement de certaines dettes envers des créanciers ou fournisseurs *(lire ci-dessus)*.

Pékin laisse entendre que MacDonald's serait bien inspiré de déménager, qu'on lui trouverait un site de prestige équivalent. De l'autre côté de la rue, là où dans les temps héroïques, trônait la célèbre inscription *« Nous avons des amis dans le monde entier »*, les vendeurs de souvenirs de l'Hôtel de Pékin continuent de bavarder ou de se couper les ongles sans prêter une ombre d'attention au client. Aucun avocat se s'est proposé pour tenter de faire respecter une clause contractuelle, un bail, relevant du plus élémentaire droit commercial, aussi étrangère que cette notion puisse sembler à des hiérarques de culture communiste fraîchement passés dans le monde des affaires.

Quoi qu'on pense du « Big Mac », la fable de son fabricant, bien réelle, n'est pas à ignorer pour les agents économiques extérieurs qu'épatent les miracles du *« socialisme de marché »* au point qu'ils jugent négligeables d'autres champs d'application du droit : ceux de l'homme. Le fait du prince peut s'exercer aussi contre le « MacDophile », devenu le plus redoutable dissident...

FRANCIS DERON



REPÈRES

ARGENTINE
La hausse des prix a été limitée à 3,6 % en 1994

La hausse des prix de détail en Argentine a atteint 3,6 % en 1994, chiffre le plus bas en quatre décennies, a annoncé le président Carlos Menem, mercredi 28 décembre à Buenos-Aires. L'inflation n'a été que de 0,2 % en décembre, a déclaré le président en anticipant quelque peu sur les chiffres publiés mensuellement par le ministère de l'économie. Il a repris son credo libéral de non-intervention de l'Etat dans la situation économique. En 1954, durant le premier mandat de Juan Peron, fondateur du Parti justicialiste aujourd'hui au pouvoir, la hausse des prix avait été de 3,5 %.

BRÉSIL
L'inflation a atteint 1 250 % en 1994

L'inflation brésilienne a atteint 1 250 % en 1994, contre 2 570 % l'année dernière, selon l'Indice général des prix du marché (IGPM) publié, mercredi 28 décembre, par l'Institut brésilien de l'économie de la Fondation Getulio Vargas. Cet indice, qui est calculé par les institutions du marché financier brésilien, a enregistré une croissance de 0,8 % en décembre, contre 2,8 % en novembre, 1,8 % en octobre, 1,7 % en septembre, 7,5 % en août et 40 % en juillet, quand a été mise en circulation la nouvelle monnaie forte, le real, dans le cadre du plan de stabilisation économique du gouvernement du président Itamar Franco. Au premier semestre de cette année, l'inflation avait atteint, en moyenne, le niveau de 40 % chaque mois.

RUSSIE
Moscou prépare une suppression prudente des quotas pétroliers

Le gouvernement russe va lever l'an prochain les quotas pétroliers à l'exportation, mais il va obliger les producteurs à satisfaire en priorité les besoins du marché intérieur russe, a annoncé mercredi 28 décembre le vice-premier ministre Oleg Davydov, cité par l'agence ITAR-TASS. Environ 60 % du pétrole extrait devra ainsi être livré sur le marché russe au cours du premier trimestre de 1995, les 40 % restant pouvant être exporté librement, a affirmé M. Davydov. Ce pourcentage équivaut à peu près à un maintien du *statu quo*, puisque 170 des 300 millions de tonnes de pétrole produits annuellement par la Russie sont aujourd'hui destinés au marché intérieur.

BANQUES
Jacques de Larosière estime que la BERD a prouvé son utilité

« Je vois la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) *comme une institution novatrice et précieuse »* et ceux qui doutent de son utilité sont *« de moins en moins nombreux »*, estime son président, le Français Jacques de Larosière, dans un entretien, publié, jeudi 29 décembre, par le *Financial Times*. Un peu plus d'un an après avoir succédé à la direction de la banque à Jacques Attali, qui avait démissionné à la suite de révélations sur sa gestion contestée, M. de Larosière explique que la BERD a renforcé son assistance au secteur prive dans les vingt-cinq pays où s'exerce son action, notamment dans les pays *« à l'extérieur* [de l'ancienne Union soviétique], *les plus difficiles »*. A propos du coût représenté par le conseil d'administration, qui absorbe quelque 12 % des dépenses de fonctionnement de l'institution et qui a été critiqué par certains des gouvernements actionnaires, M. de Larosière reconnaît que sa composition *« pose problème »*, mais ajoute : *« Je suis persuadé que les membres étudieront la situation et prendront les mesures qui s'imposent. »*

POUVOIR D'ACHAT
Les syndicats dénoncent le blocage des salaires dans la fonction publique

Commentant la lettre du premier ministre, fixant l'évolution salariale dans le secteur public en 1995 (*le Monde* du 29 décembre), Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a estimé, dans un communiqué publié mercredi 28 décembre, que *« le gouvernement, par la modestie de ses cadrages, ne permet pas une amélioration du pouvoir d'achat »*. *« M. Balladur refuse de soutenir la demande. Il s'aligne ainsi sur la position du CNPF et, surtout, il rend de plus en plus difficile la transformation de la reprise en relance »*, écrit-il, en contestant que ces recommandations puissent constituer une ouverture pour l'emploi, *« contradictoire avec les politiques suivies par les sociétés nationales qui continuent de supprimer des emplois »*. Dans un communiqué, la fédération CFDT des cheminots déclare ne pas pouvoir accepter une limitation des hausses de salaires et rappelle que *« les salaires ont été bloqués en 1993 et que 1994 n'a pas permis un rattrapage »*. *« Après la programmation de 6 800 départs à la SNCF, en 1995, ce sont les salaires qui vont trinquer »*, ajoute le syndicat, qui réclame une *« augmentation uniforme de rattrapage du pouvoir d'achat par l'attribution d'une somme mensuelle de 600 francs »*.

TRAVAIL
44 000 chéquiers emploi-service ont été distribués

Depuis la mise en place officielle du chèque emploi-service, le 1er décembre, quelques 44 000 chéquiers ont été distribués par les banques, La Poste et le réseau des caisses d'épargne, a indiqué le ministère du travail, mercredi 28 décembre. Les demandes arrivent au rythme de *« plus de 3 000 par jour »* et émanent plus particulièrement des couples ou des personnes âgées. Le quart d'entre elles provient de la région Ile-de-France et, en province, ce sont les régions de l'Ouest qui paraissent les plus intéressées. Un groupe d'évaluation du dispositif sera mis en place début janvier qui aura pour objectif d'affiner l'objectif du gouvernement qui est de créer ainsi 250 000 emplois à temps partiel, correspondant à 30 000 emplois en équivalent temps plein.

TRANSPORTS
Le TGV Eurostar doublera ses fréquences entre Paris et Londres

Le TGV Eurostar, qui relie Paris à Londres, verra ses fréquences renforcées à partir du 23 janvier 1995. A cette date, quatre aller-retour quotidiens seront mis en place entre Paris et Londres et deux aller-retour entre Lille et Londres et Lille et Bruxelles. La liaison entre Bruxelles et Londres sera, quant à elle, desservie par trois aller-retour quotidiens. Les deux nouvelles liaisons vers Londres au départ de Paris auront lieu à 12 h 12 et 19 h 08 (20 h 11 le dimanche). Elles s'ajoutent aux deux liaisons déjà existantes à 7 h 13 et 17 h 09.

Ouvrant la voie à une possible recapitalisation de la compagnie aérienne espagnole

Les pilotes d'Iberia acceptent une baisse des salaires

Les pilotes d'Iberia, qui ont annulé leur mot d'ordre de grève (« le Monde » du 29 décembre), ont finalement accepté une baisse de leurs salaires de l'ordre de 15 %, lors d'une réunion avec la direction dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre. Toutefois, la recapitalisation sur laquelle s'appuie le plan de redressement de l'entreprise risque de se heurter au refus de Bruxelles.

La compagnie espagnole est sortie de l'impasse sociale dans laquelle elle s'enlisait ces dernières semaines. Le syndicat des pilotes (SEPLA) a finalement consenti des sacrifices en acceptant une baisse des salaires de l'ordre 15 %, au cours d'une réunion avec la direction dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre. L'adoption du plan de redressement de l'entreprise achoppait en effet sur le refus de cette catégorie de personnel de baisser ses rémunérations au-delà de 2,7 %. Les autres syndicats avaient accepté, pour leur part, des diminutions allant de 3 % à 15 %, suivant les rémunérations. Mais les pilotes, qui figurent parmi les mieux payés, s'avéraient les plus touchés et s'y opposaient fermement. Ils considéraient également que le plan de la direction ne permettrait pas d'assurer le redressement de l'entreprise.

Cette position jusqu'au-boutiste, qui avait conduit le syndicat à déposer un préavis de grève pour une période allant du 28 décembre au 8 janvier, était difficilement tenable en raison des efforts consentis par l'ensemble des autres catégories de personnel. D'autant plus que la direction, arguant de ce refus, avait décidé d'appliquer un plan sévère portant sur 5 200 suppressions de postes et non plus 3 500 comme le prévoyait l'accord de principe avec les syndicats autres que celui des pilotes.

En contrepartie de l'adhésion des pilotes, la direction ne prévoit donc plus désormais que 3 500 suppressions de postes dont 141 de pilotes au lieu de 340 initialement. Par ailleurs, la compagnie prévoit de se recentrer sur l'Espagne avec la reprise de lignes de sa filiale Viva Air et, en revanche, une réduction future de ses participations très controversées dans le capital des compagnies en Amérique latine. Iberia accepte également le principe d'une injection ultérieure de capitaux privés d'un montant de 25 milliards de pesetas (de l'ordre de 1 milliard de francs).

Au vu de ces efforts et de l'accord des pilotes, Madrid espère avoir de meilleures chances d'obtenir le feu vert de Bruxelles pour une recapitalisation par l'Etat à hauteur de 130 milliards de pesetas (de l'ordre de 5,2 milliards de francs). Toutefois, cet accord semble très difficile dans la mesure où Iberia a déjà fait l'objet en 1992 d'une recapitalisation du même ordre avec un engagement de l'Etat de ne pas réinjecter d'argent publique avant 1997. Une autorisation ouvrirait la boîte de Pandore et risquerait de discréditer la commission.

Le commissaire européen chargé des transports, Marcelino Oreja, avait cependant fait état d'exceptions possibles pouvant donner lieu à un réexamen des engagements précédemment contractés. Ces *« circonstances exceptionnelles »* doivent être *« imprévisibles »* au moment de l'engagement pris par l'entreprise et *« indépendantes »* de sa volonté. Le commissaire avait cité deux cas, la survenue d'une guerre – la guerre du Golfe avait eu des répercussions financières dramatiques sur les compagnies – et une forte dévaluation. Le gouvernement espagnol, dont la monnaie a perdu 22 % de sa valeur en deux ans, plaidera probablement en ce sens.

MARTINE LARONCHE

Rompre le couple expansion-exclusion

Suite de la première page

Dans la prospère Grande-Bretagne, un quart des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté. Avec les mêmes critères, on compte 8 millions de pauvres en Espagne et 30 millions aux Etats-Unis. Ni les recettes (ultra) libérales ni les remèdes sociaux-démocrates ne sont venus à bout de ce fléau. Alors que les médecines du FMI et de la Banque mondiale sont mises en accusation dans les pays en développement – dont la dette totale frôle en cette fin d'année les 2 000 milliards de dollars ! –, certains pays pauvres commencent à enregistrer des résultats. En Amérique latine, saisie en 1994 par une frénésie de changements politiques et démocratiques, le niveau de vie amorce une remontée mais les écarts sociaux restent vertigineux, provoquant parfois des révoltes comme au Mexique.

Le chômage aussi évolue à des rythmes divers. Là encore, pourtant, la tendance est bien orientée. Dans l'ensemble OCDE, on a atteint le record de 35 millions de chômeurs, soit 10 millions de plus qu'en 1990. Mais la tendance à la décélération se confirme. Le mouvement est très net aux Etats-Unis, où le taux de sans-emploi repasse en dessous de 6 %, mais il s'affirme aussi en Grande-Bretagne.

En France, on devrait arriver à une stabilisation par rapport à la fin de l'année 1993, celle-là même qu'espérait Edouard Balladur un an plus tôt. 1995 se présente donc sous des auspices plus favorables, même si l'on sait en France qu'il faudrait une croissance supérieure à 3 % – dont rêve déjà l'INSEE pour l'an prochain, convaincu que le pays est engagé dans un *« cercle vertueux »* – pour entraîner un recul sensible et durable du chômage. Les 800 000 créations d'emplois de la période 1987-1990 n'avaient réduit le nombre de chômeurs que de 160 000. On est encore loin du compte malgré le résultat positif – et inattendu – que laisse espérer l'INSEE pour 1994 (230 000 créations d'emplois). La croissance agit sur un terrain plus réactif, provoquant un *« effet emploi »* plus rapide qu'auparavant mais elle ne sera pas en elle-même suffisante, des réformes structurelles du marché du travail se révélant encore nécessaires. L'exemple américain – 5 millions d'emplois créés en deux ans –, voire britannique, est là pour rappeler que la reprise peut aussi favoriser d'abord l'emploi précaire, l'emploi fragile, l'emploi vulnérable.

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, quatre ans après la guerre du Golfe annonciatrice de la récession, trois ans après l'éclatement de l'Union soviétique, ce retour de l'expansion aurait pu être le triomphe du modèle capitaliste. Mais la cohabitation expansion-exclusion montre que l'augmentation de la richesse nationale ne rime pas avec un plus juste partage. Au moment où certains pays de l'Est sont des déçus du libéralisme et rappellent au pouvoir des cousins des maîtres d'hier, ce fameux nouvel ordre économique international se cherche toujours. Pourtant, au-delà des terribles drames, d'ampleur ou d'horreur inégales, de l'année – du Rwanda à la Bosnie, de l'Algérie à la Tchétchénie –, les signes avant-coureurs d'une meilleure coopération économique, à l'heure de la mondialisation des échanges, se sont multipliés : signature des accords de Marrakech sur le cycle de l'Uruguay, entrée en vigueur de l'ALENA entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, conférence des pays du Pacifique à Djakarta, sommet des Amériques à Miami, élargissement de l'Union européenne – encore bien timide quand il s'agit de se mobiliser contre le chômage –, cahotante poursuite du processus de paix au Proche-Orient, révolution pacifique en Afrique du Sud, etc. Le monde change mais cherche encore ce nouveau modèle qui associera l'expansion et l'équité.

L'« exemple français »

La France n'est à l'écart ni de l'expansion, ni de l'exclusion, ni de cette quête de nouveau modèle. Déjà entrée en campagne présidentielle, malgré la non-candidature de Jacques Delors, elle a bien du mal à édifier cet *« exemple français »* annoncé par Edouard Balladur dans sa déclaration de politique générale du 8 avril 1993. Le socle de l'expansion est en place et la croissance est (presque) vertueuse. Comme dans les autres pays industrialisés, elle ne s'accompagne pas, malgré le boom des cours des matières premières, d'un regain d'inflation et la France se paie même encore le luxe de mieux maîtriser ses prix que l'Allemagne, à défaut de faire aussi bien pour son déficit budgétaire.

Mais, comme dans le reste de l'Europe, elle a subi la remontée des taux d'intérêt à long terme, les marchés s'inquiétant, ici comme ailleurs, de l'envolée de la dette publique des Etats. La croissance est revenue après une année noire mais elle semble surtout portée par la demande internationale. L'investissement des entreprises n'est pas encore reparti, et si l'épargne des ménages a diminué, la consommation, stimulée par des mesures comme la prime de 5 000 francs pour l'achat d'une automobile neuve et la hausse des allocations de rentrée, mais freinée par la quasi-stagnation du pouvoir d'achat, n'a pas répondu aux espoirs placés dans son redémarrage. Comme si la crainte du chômage incitait encore à la prudence.

Que retenir alors comme image pour l'année économique en France en 1994 ? Des pêcheurs en colère en guerre ouverte contre leurs « collègues » espagnols ? Des grévistes chez GEC-Alsthom à Belfort revendiquant – croissance oblige – une augmentation des salaires ? Des jeunes étudiants ou futurs chômeurs s'insurgeant contre l'idée d'un « SMIC-jeunes » et obtenant l'abandon de ce fameux contrat d'insertion professionnelle ? Un référendum à Air France pour faire adopter par les salariés un plan de survie ouvrant la voie à une recapitalisation par l'Etat actionnaire ? Le succès de la plus importante privatisation jamais réalisée en France, celle d'Elf Aquitaine, faisant de l'ombre à celle, nettement moins réussie, de l'UAP, sans empêcher l'ouverture symbolique mais partielle du capital de Renault au privé ? La liquidation judiciaire de Bernard Tapie ou les déboires du Crédit lyonnais, à propos duquel la commission d'enquête parlementaire présidée par Philippe Séguin s'en prend à *« l'efficacité du rôle d'actionnaire »* de l'Etat jugée *« proche de la nullité »* ? La vague d'affaires mettant pour la corruption la France au diapason de l'Italie ou de l'Espagne ou l'incarcération en Belgique du PDG de Schneider, Didier Pineau-Valencienne ? L'élection d'un grand patron, Jean Gandois, ancien PDG de Pechiney, à la tête du CNPF ou ce divorce entre l'opinion publique et l'entreprise ? A travers la corruption et le procès fait à des entreprises insuffisamment *« citoyennes »* et donc insuffisamment mobilisées contre l'exclusion et le chômage, c'est le libéralisme tel qu'il est pratiqué qui, ici comme ailleurs, est en cause.

L'élection présidentielle fera peut-être resurgir le débat sur l'*« autre politique »*, malgré les mises en garde de Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, sur le gouffre des déficits budgétaires et sociaux ne permettant selon lui, comme le disait naguère Pierre Bérégovoy, qu'une seule politique économique, celle du *« franc fort »*. Mais si l'on veut éviter que monte encore le drame de l'exclusion, quarante ans après le premier appel de l'abbé Pierre, on ne fera pas l'économie de la recherche d'un nouveau modèle conjuguant expansion et solidarité. Un modèle où tout ne sera pas abandonné aux « lois » du marché.

MICHEL NOBLECOURT

A Oman

Décès accidentel de Jacques Halfon, directeur exploration-production d'Elf Aquitaine

Jacques Halfon, 48 ans, directeur exploration-production et président d'Elf Aquitaine Production, est décédé accidentellement mardi 27 décembre au sultanat d'Oman.

Père de trois enfants, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef des mines, Jacques Halfon avait commencé sa carrière au bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) avant d'être conseiller scientifique à la délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST). Il était entré dans le groupe pétrolier en 1980.

Il y fut successivement directeur de la recherche exploration-production, directeur général d'Elf Petroleum Nigeria et d'Elf Oil Nigeria ainsi que directeur de l'exploration et du domaine minier. Il était également président d'Elf Petroleum Nigeria, d'Elf Hydrocarbures Syrie et président du conseil d'administration de l'école des mines d'Albi-Carmaux.

TÉMOIGNAGE

La passion de Pierre Dreyfus

Nous avons reçu de Loïk Le Floch-Prigent, président de Gaz de France, ce témoignage en hommage à Pierre Dreyfus, ancien PDG de la régie Renault, disparu le 25 décembre (*le Monde* du 27 décembre), dont il fut le directeur de cabinet au ministère de l'industrie

par Loïk Le Floch-Prigent

IL s'en est allé, discrètement comme toujours, mais, sans qu'il lui soit nécessaire d'élever le ton, ses mots résonnent encore à nos oreilles. Discret Pierre Dreyfus ! La voix douce et charmeuse s'excusait presque de tout ce que son auteur avait fait. Qui aurait parlé de sa Résistance, pas lui ! Mais en province, dans le Lot, à Roanne, soudain le président et le ministre n'existaient plus, c'était le militant qu'on venait saluer. *« Oui, peut-être ai-je fait cela, ils ont l'air de s'en souvenir... »* Vous vouliez des confidences ? Vous aviez droit à un *« je n'ai fait que ce qu'il fallait faire »*, qui ne vous laissait aucune chance de rebondir.

Homme de gauche, persuadé que le progrès social est la source des richesses collectives, soucieux de partager les bénéfices et le temps gagné, décidant seul contre tout le patronat les cinq semaines de congés payés puisqu'à la Régie on le pouvait, il a fait partager sa passion de la vie à tous ceux qui l'ont approché. Que dire lorsqu'à soixante-quinze ans on accepte encore d'être ministre, pour faire son devoir, pour faire partager ses idées ? Que dire quand au même âge on apprend aussi à jouer de la flûte, parce que l'on n'en a pas eu le temps avant, qu'on préside l'ORT pour la formation professionnelle et Dialogo pour les amitiés entre Français et Espagnols ?

Passion pour des idées, des convictions, des hommes et des femmes, petits et grands, passion pour l'industrie de son pays avec Robert Marjolin, Pierre Guillaumat et Marcel Boiteux, tous ces grands hommes de la reconstruction de notre pays de l'après-guerre.

Mais ce frêle petit homme était décidé. Les subtilités de langage, qui conduisaient rapidement ses interlocuteurs à saisir la différence entre « fâcheux » et « fâchant », le dernier terme étant le comble de la colère, n'étaient plus de mise à l'heure de la décision. La main montrait qu'il fallait trancher... et on tranchait. Chez Renault, ce fut la gamme, la Dauphine, la préparation de la R5, mais aussi la politique salariale, la recherche, l'usine de Douai, plus tard la lutte pour l'emploi (prémonitoire ?), la lutte contre l'exclusion, la lutte pour le développement du dialogue social, pour des syndicats forts, respectés et respectables... Toute une vie de décisions ne se résume pas en quelques lignes, mais Pierre Dreyfus était un patron, un vrai.

Cet homme savait par-dessus tout écouter. Les volumineux dossiers valaient par leurs résumés écrits et par l'oral qui devait les accompagner. Les conseils arrivaient alors, d'une voix dont il fallait mesurer aussi les intonations. Je ne connais personne qui les ait oubliés, personne qui ne soit sorti grandi de son bureau ou de son salon.

Pierre, lorsqu'en 1981, la mode voulait que l'on se tutoyât tous, vous m'avez demandé s'il fallait aussi que nous le fassions tous les deux. Je vous ai répondu qu'il m'apparaissait tout à fait convenable que nous en restions à ce que nous avions fait jusque-là. Vous m'avez répondu : *« Bien, mais cela n'empêche pas l'affection. »* Bien sûr, pour tous ceux qui vous ont aimé, ceux qui ont tant reçu de vous, cela n'a pas empêché et n'empêchera pas l'affection.

Le Monde

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance :
Président : Alain Minc
Vice-président : Olivier Biffaud

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SA *le Monde*
Société anonyme
avec directoire et conseil de surveillance
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux actionnaires de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, président du directoire.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

LOTO

MERCREDI 28 DECEMBRE 1994

19'55

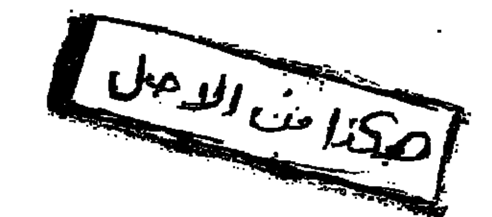
11 19 29 39 43 45 + 36

6	1	3 271 390 F
5 + compl.	10	165 555 F
5	722	8 125 F
4	42 159	148 F
3	663 306	16 F

20'35

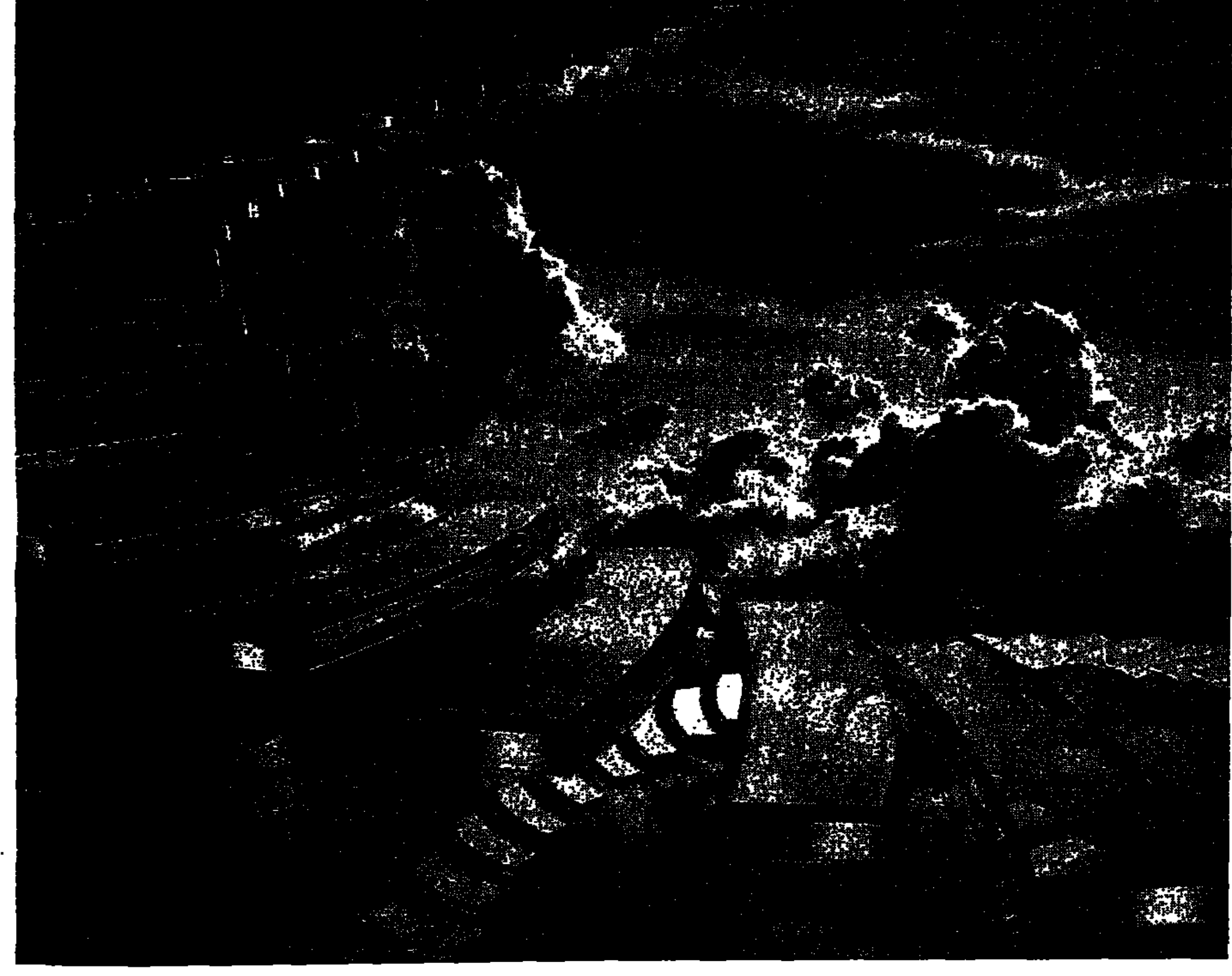
6 32 33 36 38 48 + 25

6	0	—
5 + compl.	53	119 010 F
5	675	8 020 F
4	37 296	147 F
3	782 900	11 F





UN NOUVEAU NOM A LA TETE DES TELECOMMUNICATIONS ITALIENNES



TELECOM ITALIA
est née le 18 août 1994 par le fusionnement de cinq sociétés (SIP, Italcable, Iritel, Telespazio, Sirm) qui auparavant exploitaient séparément les télécommunications italiennes et est devenue un gérant global, le protagoniste d'un scénario tout à fait nouveau.

TELECOM ITALIA
est à présent le 6ème opérateur de télécommunications du monde par chiffres d'affaires et se situe parmi les premiers investisseurs d'Europe dans ce domaine. Il s'agit d'une société par actions avec à peu près 70.000 investisseurs et 18% de son capital appartiennent à des actionnaires étrangers.

TELECOM ITALIA
est présente dans le monde entier avec 18 sièges de représentation et avec de nombreuses réalités sociétaires.
Cette société possède un vaste réseau commercial qui, même à l'étranger, répond aux exigences de communication de personnes et d'entreprises d'une manière complète, rapide et innovatrice.

"La forte réduction des charges financières, étant un reflet positif de la poursuite de la consolidation de la structure patrimoniale, est l'aspect le plus évident d'un choix d'une organisation rationnelle et intégrée. D'ultérieurs renforcements et une recherche attentive des économies d'échelle sont les facteurs nécessaires afin d'être compétitifs dans un libre marché."
(M. Francesco Chirichigno)
Fondé de Pouvoir

LES SIX PREMIERS MOIS DE TELECOM ITALIA

LES CHIFFRES SONT EXPRIMES EN LIRES	30.06.94	31.12.93*
PRODUITS (MLD)	14.276	23.404
VALEUR AJOUTEE (MLD)	11.345	18.164
VALEUR AJOUTEE/PRODUITS (%)	79.5	77,6
MARGE OPERATIONNELLE BRUTE (MLD)	7.994	12.327
MOB/PRODUITS (%)	56	52,7
RESULTAT OPERATIONNEL (MLD)	3.136	3.796
CHARGES FINANCIERES NETTES/ PRODUITS (%)	5.3	9,8
RESULTATS AVANT LES IMPOTS (MLD)	2.175	1.741
INVESTISSEMENTS (MLD)	3.680	7.963

*LES DONNEES DE 1993 CONCERNENT LA SOCIETE INCORPORANTE SIP

STET

TELECOM ITALIA - Direzione Generale - via Flaminia, 189 - 00196 Roma

PROGETTO GRAFICO PUBBLICITARIO - IACOPINI • BICCARI - ROMA

En réglant leur conflit avec l'allemand AMB

Les AGF se donnent tous les atouts pour être privatisées

Après avoir vu à deux reprises, en 1986 et à l'automne 1994, la privatisation leur échapper au dernier moment, les Assurances générales de France (AGF) se donnent aujourd'hui tous les moyens pour profiter d'une nouvelle opportunité. La compagnie vient en l'espace d'une semaine de régler, au moins pour un temps, ses deux problèmes les plus sensibles : celui du Comptoir des entrepreneurs (*le Monde* du 23 décembre) et celui de ses relations tumultueuses avec le deuxième assureur allemand, Aachener und Münchener Beteiligungs (AMB).

La pérennité de leur présence en Allemagne, sur le principal marché d'assurances en Europe, *via* leur participation de 33,5 % dans le capital d'AMB, est un enjeu majeur pour les AGF. Les relations entre les dirigeants d'AMB et ceux de la compagnie publique française ont été émaillées d'incidents. L'entrée en force dans le capital d'AMB d'une compagnie française, de surcroît publique, n'a jamais été accueillie avec enthousiasme. Mais l'atmosphère semble aujourd'hui assainie.

L'assureur allemand s'est déclaré, mercredi 28 décembre, candidat au groupe d'actionnaires stables des AGF lors de leur prochaine privatisation. L'accord conclu avec le Comptoir des entrepreneurs, dont les AGF ont accepté de devenir l'actionnaire majoritaire dans le cadre d'une opération de recapitalisation de 1,2 milliard de francs, et le renforcement des liens avec AMB, *« améliorent la visibilité du groupe »*, selon Yves Mansion, le directeur général des AGF.

AMB s'est engagé à porter sa participation dans le capital des AGF de 2,57 % à 5 % à l'occasion de la privatisation de la compagnie française ou avant le 30 juin 1995, si la cession par l'Etat n'est pas intervenue d'ici là. La Société générale et Paribas se sont déjà déclarés candidats à la constitution du groupe d'actionnaires stables. La Société générale a souligné qu'elle souhaitait porter sa participation de 2,5 % à plus de 5 %.

Trois groupes en lice

Outre le resserrement de leurs liens capitalistiques, les AGF et AMB vont renforcer leur coopération. Un groupe de travail sera créé dont les membres seront issus des deux sociétés. Plusieurs domaines sont concernés. Dans le cadre de l'assurance des particuliers, AMB peut bénéficier de l'expérience des AGF en matière de segmentation de clientèle lorsque le marché allemand de l'assurance sera libéralisé. Pour leur part, les AGF vont profiter des connaissances d'AMB dans le domaine de la vente directe. Enfin, les AGF, qui sont présentes à hauteur de 33,5 % dans le capital d'AMB, se sont engagées à ne modifier ni à la hausse ni à la baisse leur participation d'ici le 31 décembre 1999. La part de leurs droits de vote restera de même inchangée, à 27,49 %.

Selon la formule consacrée, *« si les conditions de marché le permettent »*, le gouvernement devrait procéder au cours du premier trimestre de 1995 à une dernière privatisation avant l'élection présidentielle. Trois groupes sont en lice pour profiter de cette « fenêtre » : la Seita, la Caisse nationale de prévoyance et donc les AGF. Antoine Jeancourt-Galignani, le président des AGF, peut conserver un certain espoir. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a souligné il y a quelques semaines ses regrets de n'avoir pu mener à bien la privatisation de la compagnie, ajoutant que son *« souhait le plus cher est de voir les AGF le plus tôt possible sur le marché »*.

E. L.

La loi relative aux conditions de privatisation de la SEITA est promulguée

La loi relative aux conditions de privatisation de la SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes) est parue, mercredi 28 décembre, au *Journal officiel*. Cela rend désormais possible la privatisation de cette entreprise.

La SEITA fait partie, avec les AGF et la Caisse nationale de prévoyance, des entreprises publiques que l'Etat pourrait céder au secteur privé avant l'élection présidentielle. Le texte paru au *Journal officiel* indique qu'à compter de la publication de la loi des négociations doivent s'engager en vue de conclure une convention collective ou un accord collectif du travail, conformément à ce que prévoit le Code du travail mais que les dispositions réglementaires actuelles portant statut du personnel continuent de s'appliquer jusqu'au transfert effectif de la société du secteur public au privé.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ÉNERGIE

Pétrole : découverte au large de l'Angola pour Shell et Sonangol. – Un gisement de pétrole a été découvert au large des côtes angolaises, au nord-ouest du pays, ont annoncé le 27 décembre à Luanda la société Shell-Angola et la Société nationale des carburants de l'Angola (Sonangol). Selon l'agence angolaise ANGOP, reçue à Lisbonne, le puits d'une profondeur de 3 300 mètres situé dans le « bloc 16 » a donné un débit de 1 780 barils par jour. Des travaux complémentaires sont en cours pour évaluer l'importance des réserves, ont indiqué les deux compagnies. Shell et Sonangol opèrent en association au « bloc 16 » au sein d'un groupe formé par Esso, Texaco et Elf.

PARTICIPATIONS

Paribas se renforce dans Axime en rachetant la part de la Générale des eaux. – Le groupe Paribas a augmenté de 65 % à 88 % sa participation dans la société de services et d'ingénierie informatiques Axime, en exerçant l'option d'achat dont il disposait sur les titres détenus par le groupe Générale des eaux. Cette option d'achat, accordée par la Générale des eaux en novembre 1993 à la suite de l'OPA simplifiée de Paribas sur Axime était exerçable jusqu'à la fin de l'année 1994. Axime indique avoir également exercé début décembre des bons de souscription. Le groupe Paribas et la direction générale d'Axime confirment dans ce communiqué, mercredi 28 décembre, leur *« intention d'élargir dans l'avenir le flottant du titre Axime dans le but d'assurer une meilleure animation du marché »*. Pour l'instant, 12 % seulement des actions Axime sont cotées en Bourse au second marché et les dirigeants du groupe ont fait savoir à plusieurs reprises leur intention de demander leur transfert au marché à règlement mensuel.

Unilever rachète la participation de 60 % de Danone dans l'espagnol Frudesa. – Le groupe anglo-néerlandais Unilever a annoncé mercredi 28 décembre qu'il avait racheté au groupe français Danone la participation de 60 % que ce dernier détenait dans l'entreprise espagnole de produits surgelés Frudesa. Frudesa a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 300 millions de florins (environ 900 millions de francs) avec 1 200 employés. L'entreprise est numéro un du marché des légumes surgelés en Espagne et numérodeux pour les poissons surgelés. Unilever exercera seul la gestion de Frudesa, entreprise dans laquelle il compte augmenter sa participation au cours des prochaines années.

La famille Bolloré et Marceau Investissements détiennent 58,56 % de Bolloré Technologies. – La famille Bolloré et Marceau Investissements détiennent de concert 58,56 % du capital de Bolloré Technologies et 65,96 % des droits de vote, selon un avis publié mercredi 28 décembre par la Société des Bourses françaises. La participation du concert s'établit désormais à 3 167 123 actions, soit 58,56 % des 5 408 669 actions existantes de la société cotée, représentant 4 397 642 droits soit 65,96 % des 6 666 829 droits de vote existants.

RECAPITALISATION

Toys « R » Us France recapitalisé par sa maison mère américaine. – Toys « R » Us France, filiale du géant américain de la distribution de jouets, a été recapitalisé à hauteur de 155 millions de francs par sa maison mère américaine. Cet apport d'argent frais, annoncé le 28 décembre, doit permettre à la filiale française de poursuivre son développement et de parvenir aux bénéfices en 1995. Arrivé en France en 1988, le distributeur a ouvert depuis 29 « supermarchés du jouet » et détient 9 % du marché du jouet, talonnant le groupement de détaillants JouéClub. Toys « R » Us a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 1,750 milliard de francs. La perte nette est estimée à 24,3 millions de francs, pour un résultat d'exploitation de 94,2 millions. Le distributeur estime avoir accru de 10 % ses ventes sur la période de Noël.

ACQUISITION

Vin : les Domaines de Listel deviennent filiale de Val d'Orbieu. – Le groupe Val d'Orbieu, leader des vins Appellation d'origine contrôlée (AOC) du Languedoc-Roussillon, est devenu actionnaire majoritaire dans le capital des Domaines de Listel C'est avec l'appui financier du Crédit agricole et de Groupama Sud que l'accord, signé avant Noël, entre MM. Jacques Luquet, président du groupe Val d'Orbieu, et Philippe Malet, président de la Compagnie des Salins du Midi, propriétaire du listel, vin produit essentiellement autour d'Aigues-Mortes (Gard) et Sète (Hérault), a pu être finalement réalisé. Basé à Narbonne, le Val d'Orbieu, désormais majoritaire avec 50,1 %, devrait accroître sa position en 1997 en rachetant 20 % des parts de cette entreprise. Listel a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Les Domaines de Listel regroupent, outre le vignoble de Listel, les sites industriels de Villeroy (à Sète), de Jarras (près d'Aigues-Mortes) et de Vidauban (dans le Var). Les marques distribuées par ce groupe sont le Listel, Billette (côtes-de-provence) et Fontanilles (côtes-du-rhône).

INVESTISSEMENTS

Sanyo va augmenter de 50 % ses investissements dans les semi-conducteurs. – Le groupe japonais Sanyo Electric entend augmenter de 50 % ses investissements dans le secteur des semi-conducteurs lors de son exercice commencé en décembre, pour les porter à environ 58 milliards de yens (3 milliards de francs environ), a-t-on appris jeudi 15 décembre auprès du groupe. Ces sommes serviront à engager la production en grande série de mémoires « flash » de 16 mégabits à son usine de Niigata (centre du Japon). Cette unité fabrique actuellement des mémoires flash de 1 et 4 mégabits commercialisées sous leur propre marque par d'autres groupes électroniques. Les mémoires « flash » sont des mémoires qui conservent les informations qui y sont stockées une fois l'alimentation électrique coupée. Ce type de mémoires devrait remplacer les disques durs des ordinateurs dans certaines applications. A la suite de cet investissement, Sanyo espère réaliser des ventes de 350 milliards de yens (19 milliards de francs) dans le secteur des semi-conducteurs au cours de son exercice 1997-98, soit une progression de 40 % sur l'année en cours.

Nestlé et General Mills se développent en Pologne. – Cereal Partners Worldwide (CPW) SA, la société commune créée par le suisse Nestlé et l'américain General Mills, développe ses activités en Pologne avec l'acquisition de Torun-Pacific. Privatisée en 1990, Torun-Pacific est essentiellement une société fabriquant des flocons de maïs. Un communiqué de Nestlé publié mardi 13 décembre indique que CPW est présente en Europe occidentale, au Mexique, au Chili et dans les pays d'Asie du Sud-Est.

La Banque d'Italie autorise la contre-OPA sur le Credito Romagnolo

La Banque d'Italie a donné son feu vert, mercredi 28 décembre, à la contre-OPA lancée le 15 décembre par la Caisse d'épargne de Lombardie (Cariplo) sur le Credito Romagnolo. L'offre de la Cariplo, une des plus importantes caisses d'épargne dans le monde, concerne 70 % du capital au prix de 21 500 lires (72 francs) l'action. La banque italienne Credito italiano avait déjà lancé une OPA sur le Credito Romagnolo, également acceptée par la Banque d'Italie, au prix unitaire de 20 000 lires, pour acquérir 65 % du capital.

Les analystes financiers italiens n'excluaient pas toutefois que le Credito surenchérisse sur l'offre de la Cariplo.

PARIS, 28 décembre, ▼ Repli

En dépit de la poursuite du redressement du marché obligataire, la Bourse de Paris a perdu du terrain assez nettement mercredi 28 décembre dans un marché calme. La tendance s'est nettement dégradée en fin de journée. En repli de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé la séance à 1 927,83 points, soit sur un recul de 1,44 %.

Le marché était calme mais néanmoins plus actif que la veille avec un volume de transactions de l'ordre de 2,5 milliards de francs.

Tombé à 7,76 %, le taux des bons du trésor à trente ans était stable mercredi en début de séance. Wall Street cédait un peu de terrain (– 0,13 %) après quatre séances consécutives de hausse.

A l'aube de l'année nouvelle les opérateurs se gardent bien de faire des pronostics après la dégringolade de ces derniers mois, conséquence de la hausse des taux à long terme. Ce scénario, ils ne l'avaient pas prevu à la fin 1993. Les chefs d'entreprise restent confiants dans l'avenir si l'on en croit l'INSEE. Interrogés en décembre, ils s'attendent à une progression de l'activité industrielle au cours des prochains mois.

Les vendeurs à découvert (ils avaient joué la baisse du titre) de Métrologie International ont continué « à courir après le papier ». Le titre a gagné près de 20 % dans un marché représentant 7,42 % du capital de la société informatique qui a dû récemment renoncer à son augmentation de capital.

NEW-YORK, 28 décembre ▼ Affectée par le Mexique

Wall Street est repartie à la baisse mercredi 28 décembre, en raison de la chute du dollar provoquée par des craintes d'aggravation de la crise financière au Mexique et d'une plus grande implication des Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 22,20 points (– 0,57 %) à 3 839,49. Il avait cédé jusqu'à 35 points dans l'après-midi.

L'activité a été limitée, avec quelque 243 millions d'actions échangées, ce qui a exagéré les fluctuations du Dow Jones. Le nombre de titres en baisse a nettement dépassé celui des valeurs en hausse : 1 320 contre 857.

La chute du dollar s'est également répercutée sur le marché obligataire, où le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a grimpé à 7,83 % contre 7,76 % la veille au soir.

La baisse du dollar, à laquelle ont largement contribué des ventes pour limitation de pertes, a été provoquée par une reprise du peso mexicain et des rumeurs selon lesquelles le Mexique avait commencé à avoir recours à sa ligne de crédit de 6 milliards de dollars ouverte par les Etats-Unis pour soutenir le peso.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	85 1/8	85 1/4
Allied Signal Inc.	35 3/8	34 5/8
American Express	29 3/8	29 1/2
ATT	51 1/2	51 5/8
Bethlehem Steel	18 7/8	18 5/8
Boeing	47 1/2	47 1/8
Caterpillar Inc.	55 1/4	54 1/4
Chevron	45	44 1/2
Coca-Cola	52 1/4	52 1/8
Disney Corp.	46 3/8	46 1/4
Du Pont de Nemours	56	55 7/8
Eastman Kodak	47 3/4	47 1/4
Exxon	61 7/8	61 3/4
General Electric	51 1/4	51 1/8
General Motors	41 7/8	41 1/4
Goodyear Tire	33 3/4	33 3/4
IBM	74 3/8	73
International Paper	76 1/8	74 5/8
Morgan (J.P.)	55 7/8	55 7/8
McDonnell Douglas	143 1/4	142 3/4
Merck and Co.	39 3/8	39 1/8
Minnesota Mining	53 1/8	53 1/8
Philip Morris	58 7/8	58
Procter & Gamble	63 1/8	62 5/8
Sears Roeb. and Co.	45 3/4	45 1/8
Texaco	61	60 3/4
Union Carbide	30	29 3/4
United Tech.	63 3/8	62 5/8
Westinghouse El.	12 1/2	12 3/8
Woolworth	15	14 5/8

LONDRES, 28 décembre ▲ Hausse

La Bourse de Londres a progressé mercredi 28 décembre, soutenue par la hausse de Wall Street la veille, alors que Londres était fermé, et par les bons résultats des détaillants grâce aux fortes ventes d'avant Noël. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 12,4 points (+ 0,4 %) à 3 095,8 et les fonds d'Etat ont progressé de 3/16e de point. La séance a été très calme avec 269,6 millions de titres échangés, contre 291,1 vendredi.

Les gains de la matinée ont été limités par un début décevant à la Bourse de New-York. Malgré tout, les opérateurs jugent que l'indice devrait se maintenir autour des 3 100 points dans les prochains jours sous l'effet notamment du bond en avant de la consommation autour de Noël.

VALEURS	Cours du 23 déc.	Cours du 28 déc.
Allied Lyons	5,43	5,43
BP	4,29	4,30
BTR	2,98	8,08
Cadbury	4,28	4,34
Glaxo	6,71	6,65
GUS	5,44	5,42
ICI	7,70	7,81
Reuters	4,75	4,76
RTZ	8,32	8,36
Shell	6,96	7,55
Unilever	11,58	11,63

TOKYO, 29 décembre ▲ Timide

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse jeudi, annulant ses pertes initiales grâce à la fermeté du yen. La bonne tenue des *futures* sur indices a soutenu la tendance.

Les affaires se sont limitées à des achats sélectifs et d'arbitrage avant les congés de la fin d'année. Le marché fermera à mi-séance vendredi pour rouvrir mercredi 4 janvier.

L'indice Nikkei a fini sur un gain de 87,45 points (0,44 %) à 19 752,98 après un creux à 19 509,15 points. Le dollar cotait 99,93 yens jeudi sur le marché des changes, en baisse de 0,55 yen par rapport à la dernière cotation de la veille sur la place japonaise (100,48 yens).

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Bridgestone	1 980	1 570
Canon	1 710	1 710
Fuji Bank	2 150	2 210
Honda Motors	1 770	1 800
Matsushita Electric	1 610	1 630
Mitsubishi Heavy	750	757
Sony Corp.	5 590	5 630
Toyota Motors	2 070	2 090

CHANGES

Dollar : 5,3892 ▲

Le dollar se repliait très nettement, jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,3892 francs contre à 5,4400 francs la veille au soir (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark restait stable à 3,4543 francs contre 3,4540 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	28 déc.	29 déc.
Dollar (en DM)	1,5721	1,5772

TOKYO	28 déc.	29 déc.
Dollar (en yens)	100,48	99,93

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (29 déc.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (28 déc.) .... 5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	27 déc.	28 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 955,90	1 927,83
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 325,45	1 309
Indice SBF 250	1 279,81	1 266,29

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	27 déc.	28 déc.
Industrielles	3 861,69	3 839,49

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	27 déc.	28 déc.
100 valeurs	clos	3 095,80
30 valeurs	clos	2 382

FRANCFORT

	27 déc.	28 déc.
Dax	2 106,5	2 109,01

TOKYO

	28 déc.	29 déc.
Nikkei Dow Jones	19 665	19 753
Indice général	1 552	1 554

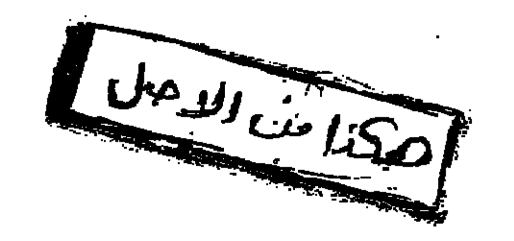
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3950	5,3960	5,3928	5,3945
Yen (100)	5,4024	5,4062	5,4538	5,4610
Ecu	6,5648	6,5682	6,5628	6,5687
Deutschemark	3,4555	3,4569	3,4634	3,4663
Franc suisse	4,0831	4,0870	4,1024	4,1082
Lire italienne (1000)	3,2980	3,3004	3,2757	3,2797
Livre sterling	8,3843	8,3887	8,3785	8,3864
Peseta (100)	4,0738	4,0761	4,0471	4,0515

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 7/8	6	6 3/8	6 1/2	6 7/8	7
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16	6 1/2	6 5/8
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 7/8	9 1/8	9 5/8	9 7/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 3/8	6 1/2	6 15/16	7 1/4
Peseta (100)	7 15/16	8 3/16	8 5/8	8 3/4	9 3/16	9 7/16
Franc français	5 3/4	5 7/8	6 1/8	6 1/4	6 9/16	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −1,14 % (1905,84)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
6250	EDF-GDF 3%	6250	6200	−0,80
1915	B.N.P. (T.P)	1820	—	—
930	Cr.Lyonnais(T.P.)	945	960	+1,59
1859	Renault (T.P.)	1840	1840	—
1980	Rhone Poulenc(T.P)	1931	1970	+2,02
1161	Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—
1085	Thomson S.A (T.P)	1090	1062	−2,57
565	Accor 1	577	575	−0,35
730	Air Liquide 1	727	719	−1,10
465	Alcatel Alsthom 1	464,30	459	−1,14
455	Alcatel Cable 1	445	435	−2,25

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
415	Degremont 1	405	409	+0,99
67	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	70	73,90	+5,57
390	DMC (Dollfus Mi) 1	301,30	303,20	+0,63
665	Docks France 1	651	655	+0,61
137	Dynaction 1	140	139	−0,71
540	Eaux (Gle Des) 1	528	523	−0,95
855	E.B.F 1	875	855	−2,28
620	Ecco 1	615	623	+1,30

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
73	Metaleurop 1	77,55	76	−2
14,50	Metrologie Inter.1	21,50	22,95	+6,74
198	Michelin 1	199,40	196	−1,71
104	Moulinex 1	101	100,50	−0,50
950	Navigation Mixte 1	940	925	−1,60
133	Nord-Est 1	129	127,70	−1,01
450	Nordon (Ny) 2	432	439,90	+1,83
525	NRJ # 1	545	530	−2,75
9	Olipar 1	9,55	10,10	+1,51

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
265	Suez 1	246,40	244,10	−0,93
229	Synthelabo 1	216,30	214,90	−0,65
245	Techno S.A. 1	240	239	−0,42
168	Thomson-CSF 1	165,30	161,50	−2,30
330	Total 1	323	318,50	−1,39
151	UAP 1	143,80	141	−1,95
420	UFB Locabail 1	425	418	−1,65
195	UGC DA (M) 1	198	198	—
370	Ugine S.A 1	370	374	+1,08

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
1130	Hoechst 1	1162	—	—
400	I.B.M 1	405,90	393,10	−3,15
64	I.C.I 1	63,80	63	−1,25
455	I.T.T. 1	472,50	468	−0,95
280	Ito Yokado 1	285	284	−0,35
85	Matsushita 1	86,60	88,85	+2,60
157	Mc Donald's 1	160,90	158,30	−1,62
210	Merck and Co 1	210,50	212	+0,71
285	Minnesota Mining 1	287	283,80	−1,11
70	Mitsubishi Corp. 1	69,65	—	—
455	Mobil Corporat. 1	460	458	−0,43
300	Morgan J.P. 1	298,20	302,20	+2,51
5100	Nestle SA Nom.1	5140	5110	−0,58

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Cognac			
Creeks	298	—	
Dauphin OTA	900	880	
Devanlay 2	178,50	—	
Labor.Delisos	90	—	
Editions Belfond	295	295	
Europ Propulsion 2	130	128	
Finabail 2	133	133	
Finacor 2	391	—	
GLM S.A.	175	—	
Gravograph	174	174	
I.C.C. 2			

Sopra 2	285	—
TF1-1	492,30	494
Thermador Hold(Ly)	385	385
Unilog 2	252	256
Vial et Cie #	184,50	181
Vilmorin et Cie #2	369	371

Sicav (sélection) 28 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Ecur. Monétaire	11835,31	11835,31
Ecur. Trésorerie	291,22	291,22
Ecur. Trimestriel	1933,12	1913,98
Elanciel D	123,99	120,38
Elicash	850076,98	850076,98 ◇
Emergence Poste D	101,77	98,81
Energia	350,27	334,38
Eparcic	4391,93	4391,93
Eparcourt-Sicav	283,35	282,85
Epargne-Unie	1465,90	1430,15
Eafi Cash capi.	9462,47	9462,47 ◆
Eurco Solidarité	1147,17	1135,81

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicic-Mondial	2980,53	2936,48
Oblicic-Régions	1077,51	1061,59 ◆
Oblifutur	3289,75	3208,78
Oblig. tres caté.	207,39	204,24
Oblisea	1636,99	1620,78
Oblisécurité Sicav	15664,79	15664,79
Obliys D	512,33	504,76
Oraction	1518,60	1481,56
Pervalor	610,79	598,61
Plénitude D	149,02	144,68
Poste Croissance C	3246,64	3243,40
Poste Gestion C	39945,99	39945,99

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univers Obligations	1945,83	1909,55
Valorg	2259,72	2257,46
Valrea	32895,98	32879,95
Winterthur St-Honoré	238,68	227,86

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4430	5,4400	5,15	5,75
Ecu	6,5625	6,5870	—	—
Allemagne (100 dm)	345,1500	345,4000	333	357
Belgique (100 F)	16,8035	16,8085	16,20	17,30
Pays-Bas (100 fl)	308,3900	308,3900	297	319
Italie (1000 lires)	3,3175	3,3085	3,05	3,52
Danemark (100 krd)	88,0600	88,0300	83	93
Irlande (1 iep)	8,3035	8,3085	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4065	8,4155	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2315	2,2335	1,95	2,45
Suisse (100 f)	408,4300	408,4100	395	419
Suède (100 krs)	72,6800	72,4900	67	77
Norvège (100 k)	79,1100	79,1500	74	83
Autriche (100 sch)	49,0490	49,0880	47,40	50,50
Espagne (100 pes)	4,0840	4,0815	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8898	3,8747	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,4240	5,4211	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/12
Or fin (kilo en barre)	68300	68300
Or fin (en lingot)	68750	68850
Napoléon (20f)	383	385
Pièce Fr (10 f)	430	—
Pièce Suisse (20 f)	386	387
Pièce Latine (20 f)	383	384
Souverain	485	489
Pièce 20 dollars	2690	2580
Pièce 10 dollars	1350	1340
Pièce 5 dollars	800	—
Pièce 50 pesos	2485	2485
Pièce 10 florins	400	400

Matif (Marché à terme international de France)

28 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 28 928

Cours	Mars 95	Juin 95	Sept. 95
Dernier	111,36	110,70	110,24
Précédent	111,32	110,66	110,08

CAC 40 A TERME
Volume : 36 054

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1932	1974,50	1924
Précédent	1963,50	1973,50	1955

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - † demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Choub.

De la part de
Nanou, Papou et Nicou.

Décès

– Gaston Adrien,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part, à tous ceux qui l'aimaient et la connaissaient, du décès de

Mme Marie-France ADRIEN,
née Millet,

survenu en son domicile, à Paris, le 26 décembre 1994, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. André Jarrosson,
président-directeur général,
Et MM. les membres du conseil d'administration de GTM-Entrepose,
Les dirigeants
Et le personnel du groupe GTM-Entrepose,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice CRASTE,
président-directeur général
des Grands Travaux de Marseille
puis de GTM-Entrepose
de 1976 à 1985,

survenu le 27 décembre 1994.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

GTM-Entrepose,
61, avenue Jules-Quentin,
92000 Nanterre.

– David, Marie, Diego Halfon,
Colette Contencin
et ses enfants,
Micheline et Olivier Lendower
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jacques HALFON,

survenu le 27 décembre 1994, à l'âge de quarante-huit ans, et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mardi 3 janvier 1995, à 9 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, où l'on se réunira.

La cérémonie sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

(Lire page 18.)

– Martine Cottin-Lautier
et Bruno LAUTIER
ont la grande douleur de faire part du décès de leur fils,

Aurélien,

survenu le 23 décembre 1994, à Paris.

« Heureux qui a rencontré une femme vaillante. »
Proverbes, XVIII.

Mme Mireille Halimi,
sa mère,
M. Pierre Drai,
son époux,
Janine et Claude Drai-Grellier,
Sylvie et André Drai-Jacquin,
Véronique et Georges Drai-Maman,
Rémi-Pierre Drai
et sa fiancée, Sylvie Beniluz,
ses enfants,
Jonathan, Olivier, Julie, Paul, Léa et Raphaël,
ses petits-enfants,
Le docteur Gérard Halimi
et son épouse,
Le professeur Serge Halimi
et son épouse,
M. Henri Oualid
et son épouse, née Denise Drai,
Ses amis qui l'ont accompagnée et soutenue,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Josyane DRAI,
née Halimi,

survenu le 26 décembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 28 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Claude-Decaen,
75012 Paris.

– Les Abrets. Le Chesnay. Strasbourg.

Mme Lucienne Joulin,
née Gravier,
son épouse,
Jean-François Lorit et Michèle,
née Joulin,
et leurs enfants, Bruno et Mathilde,
Renée Koering-Joulin
et ses filles, Camille et Elise,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Marsan et Gravier,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

M. René JOULIN,
professeur de khâgne honoraire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 décembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

– Joël-M. Millon,
président,
Les membres de la Chambre et de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

Me Etienne LIBERT,
commissaire-priseur à Paris,
ancien syndic de la Compagnie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 décembre, à 15 h 30, en la chapelle haute de l'église Saint-Pierre de Neuilly, 1, boulevard Jean-Mermoz, à Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Daniel Lachtiger,
Jean-Loup, Dany, Nicolas et Lionel,
Elizabeth, Micha et Alexandre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monique LACHTIGER,

survenu le 26 décembre 1994.

Levée du corps à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine, rue de Chaligny, vendredi 30 décembre, à 8 h 15.

Inhumation à 11 heures, au cimetière de Bassou (Yonne).

Pas de couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Tournus (Saône-et-Loire).

Mme Henriette Piaguet,
son épouse,
M. et Mme André Piaguet Junior,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
La famille,
Les proches et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

André Max Alexandre PIAGUET,
ingénieur d'Etat,
concepteur de nombreux procédés industriels modernes,

survenu le 26 décembre 1994, dans sa quatre-vingtième année, à Tournus.

Ses cendres seront déposées, dans l'intimité, au cimetière de Cuisery, le vendredi 30 décembre, à 10 h 30.

– Mme Paule Poyet,
son épouse,
Albert et Françoise Poyet,
Le docteur André Poyet et Marlène,
Robert, Christine et François,
Les docteurs Anne-Marie
et Christian Roumeau,
Sylvain et Sébastien,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

M. Paul POYET,
instituteur honoraire,
ancien déporté à Neuengamme,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'incinération a été suivie des obsèques civiles au cimetière d'Issoire, le 26 décembre 1994.

4, rue Gabriel-Roux,
63500 Issoire.
48, rue des Martyrs-de-la-Libération,
31400 Toulouse.
69, boulevard de l'Europe,
67160 Wissembourg.
30, rue de la Liberté,
63500 Issoire.

– Mme France Thierry,
née Corpet,
son épouse,
Mme Isabelle Thierry
et M. Yves-Michel Payot,
M. et Mme Ivan Thierry,
M. et Mme Renaud Thierry,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe THIERRY,

survenu à Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados), le 28 décembre 1994, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 31 décembre, à 10 h 30, en la cathédrale de Bayeux, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Laurent-sur-Mer.

Que ceux qui l'ont connu et aimé s'unissent avec nous dans la pensée et la prière.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Boulevard du Bord-de-Mer,
14710 Saint-Laurent-sur-Mer.
5, rue de la Procession,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Sa famille et ses proches
font part du décès de

Véra SZÉKELY,
artiste sculpteur,

survenu à son domicile le 24 décembre 1994.

La cérémonie aura lieu le vendredi 30 décembre, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

– L'assemblée générale
Et le bureau,
Didier Guibert,
directeur général,
Et les membres du personnel de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gérard VANDERPOTTE,
président de l'Association nationale
pour la formation professionnelle
des adultes,

survenu le vendredi 23 décembre 1994.

Ils s'associent à la douleur de toute sa famille.

– Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
a la tristesse de faire part du décès de

Gérard VANDERPOTTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
inspecteur général des affaires sociales,
président du conseil d'administration
de l'AFPA.

L'office religieux sera célébré le 4 janvier 1995, à 11 heures, en l'église Saint-Merry, 78, rue Saint-Martin, Paris-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

(Le Monde du 27 décembre.)

– Mme Jeannine Vasseur,
son épouse,
Mme Marie Vasseur,
sa fille,
M. James Landel,
Sarah et Samuel,
ses petits-enfants,
Mlle Mireille Lagarde,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques VASSEUR,

survenu à son domicile, à Nîmes, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans sa propriété de Saint-André-de-Valborgne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Briçonnet,
30000 Nîmes.

Avis de messes

– La messe du samedi 31 décembre 1994, à 8 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris, sera dite pour

Xavier CORMENIER.

AUTOMOBILE

Audi renouvelle sa gamme

La nouvelle année qui arrive va voir le renouvellement de toute la gamme d'Audi, marque du groupe Volkswagen spécialisée dans les berlines et breaks haut de gamme. Avec des modifications diverses qui ne toucheront pas profondément les lignes pour concerner essentiellement les équipements, les fidèles de ces voitures connues pour leur fiabilité et leur endurance ne seront guère désorientés. Dans les motorisations, on retrouve un choix de groupes à essence en quatre, cinq et six cylindres et des mécaniques à quatre et cinq cylindres dans les versions diesel. L'innovation vient des appellations qui ont été modifiées. On ne dit plus maintenant Audi 80 ou Audi 100 pour indiquer qu'il s'agit d'une berline de tel ou tel gabarit mais bien A 4 et A 6. Les breaks conservent leur nom générique d'avant. Autrement dit, cette nouvelle gamme n'apparaît pas comme une révolution.

Il reste que du côté des moteurs, et plus spécialement de ceux qui marchent au gazole, une bonne surprise va être offerte aux amateurs de ce type de véhicules et l'on sait combien les Français en sont friands. Il s'agit d'un cinq cylindres en ligne suralimenté à injection direct livré sur les Audi 100 naguère, mais poussé ici à 140 ch au lieu de 115 ch. Le couple moteur passe pour sa part de 27 mkg à 30 mkg à 1900 tours. Il en ressort une grande souplesse de marche et une discrétion sonore accrue pour des consommations très raisonnables (5 litres aux 100 km à 90 km/h).

Servi par une boîte à six rapports, dont la première qualité est d'être d'une grande précision, ce moteur contribue à un confort de conduite qui le place, dans la bataille qui oppose les constructeurs allemands dans ce domaine, au premier plan. Actuellement, le six cylindres diesel de BMW dans cette classe de véhicules domine le marché et la firme munichoise le livre à des constructeurs divers (Opel par exemple) ou l'exporte (Range Rover).

Cette concurrence a, par ailleurs, un autre intérêt car elle met aux prises deux conceptions du moteur Diesel, dont l'une préfère l'injection directe et l'autre l'injection indirecte. Dans les deux cas, l'objectif est d'assurer que les émissions seront conformes aux normes qui entreront en vigueur en 1996 pour les moteurs Diesel en Europe. De fait, la loi étant de « brûler » au maximum le gazole injecté, la régulation électronique a, pour l'essentiel, d'ores et déjà donné la solution. Dans l'A 6, cette régulation électronique est associée à un catalyseur d'oxydation... tout comme chez BMW et autres marques tournées vers l'avenir. Notamment, bien sûr, les françaises.

CLAUDE LAMOTTE

▶ **Prix : pour les A 6 de 155 900 francs à 246 300 francs selon les versions.**

Jour de l'an : les services ouverts ou fermés

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du vendredi 30 décembre, à 15 heures, au lundi 2 janvier, à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public du vendredi 30 décembre, à 12 heures, au lundi 2 janvier, à 8 h 30.

Assurance vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du vendredi 30 décembre, à 14 h 30, au lundi 2 janvier, à 8 h 30.

Archives nationales : le CARAN sera fermé les 31 décembre et 1er janvier. Le Musée de l'histoire de France sera fermé le 1er janvier.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées les 31 décembre, 1er et 2 janvier. Le Musée des médailles et les expositions « Wagner : le Ring en images » et « L'enfance au Moyen Age » seront ouverts.

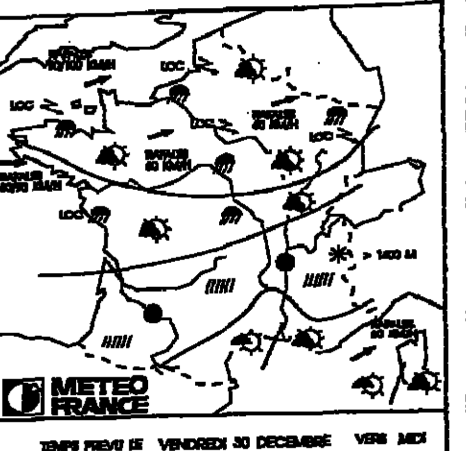
Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides : armée, dôme royal (TOmbeau de l'empereur), plans-reliefs et l'église Saint-Louis seront fermés le 1er janvier.

Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

Musées : ils seront fermés le 1er janvier, à l'exception, à Paris, du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, des galeries du Grand Palais et du Musée des monuments français ; en province, du Musée de la maison Bonaparte à Ajaccio et des Musées de l'île d'Aix.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. Le Palais de la découverte et la Cité des sciences seront fermés le 1er janvier. La Cité des sciences sera exceptionnellement ouverte lundi 2 janvier.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 30 DÉCEMBRE VERS MIDI

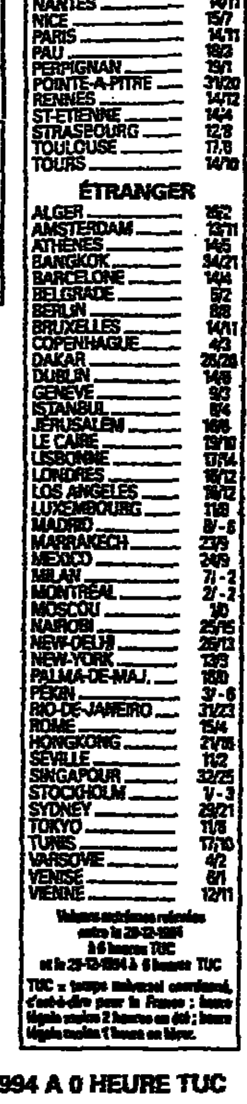
Vendredi : pluie et vent, sauf dans le Midi. – Sur les régions situées au nord de la Loire, le temps sera très incertain, avec une succession de brèves éclaircies et de passages très nuageux assortis d'averses ; celles-ci seront accompagnées de rafales de vent de sud-ouest qui atteindront de 80 à 100 km/h sur les côtes, 60 à 70 km/h dans l'intérieur. Un coup de tonnerre sera également possible.

Au sud de la Loire, le ciel sera couvert et pluvieux ; ces pluies seront faibles dans le Sud-Ouest et la région lyonnaise, modérées ailleurs. Il neigera au-dessus de 1 500 mètres sur les Alpes et le Massif central, et au-dessus de 1 100 mètres sur le Jura.

Seul le Midi méditerranéen, la Corse et les Pyrénées-Orientales incluses, bénéficieront d'un temps clément, mais avec un ciel assez nuageux. Le vent de sud-ouest se lèvera au cours de la journée entre la Corse et la Côte d'Azur.

Les températures, bien qu'en légère baisse, resteront au-dessus des normales saisonnières : les minimales seront le plus souvent comprises entre 6 et 9 degrés, allant jusqu'à 11 degrés sur les zones littorales, mais s'abaissant au contraire jusqu'à 3 degrés dans l'intérieur de la Provence ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 8 et 13 degrés du Nord au Sud, jusqu'à 17 degrés sur les rives de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



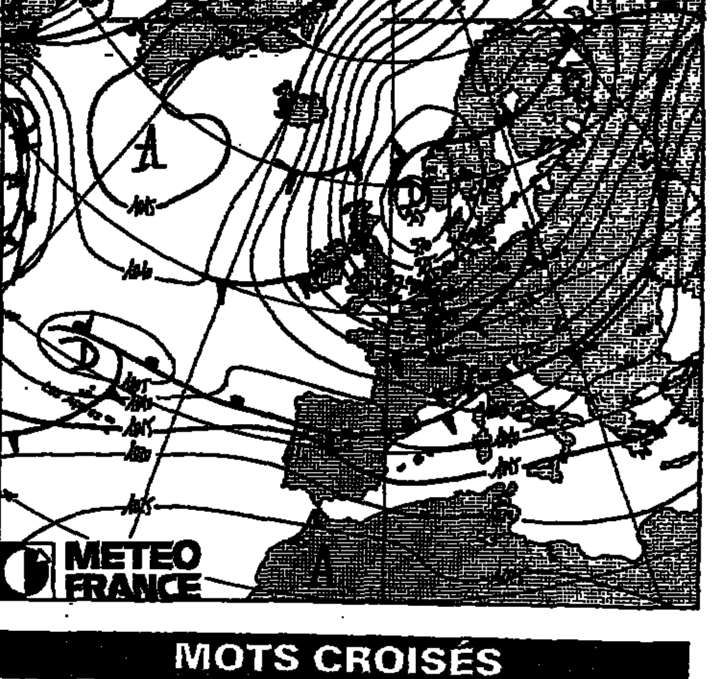
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	12/9
BIARRITZ	16/11
BORDEAUX	18/7
BOURGES	12/8
BREST	13/11
CAEN	14/12
CHERBOURG	13/12
CLERMONT-FER.	13/4
DIJON	11/4
GRENOBLE	8/3
LILLE	14/10
LIMOGES	11/6
LYON, BRON	11/0
MARSEILLE	14/3
NANCY	12/8
NANTES	14/11
NICE	15/7
PARIS	14/11
PAU	18/3
PERPIGNAN	19/1
POINTE-A-PITRE	31/20
RENNES	14/12
ST-ETIENNE	14/4
STRASBOURG	12/8
TOULOUSE	17/8
TOURS	14/10
ÉTRANGER	
ALGER	16/2
AMSTERDAM	13/11
ATHÈNES	14/5
BANGKOK	34/21
BARCELONE	14/4
BELGRADE	5/2
BERLIN	8/8
BRUXELLES	14/11
COPENHAGUE	4/3
DAKAR	25/20
DUBLIN	14/8
GENEVE	9/3
ISTANBUL	8/4
JERUSALEM	16/8
LE CAIRE	19/10
LISBONNE	17/14
LONDRES	16/12
LOS ANGELES	16/12
LUXEMBOURG	11/8
MADRID	8/-5
MARRAKECH	23/9
MEXICO	24/9
MILAN	7/-2
MONTRÉAL	2/-2
MOSCOU	1/0
NAIROBI	25/15
NEW-DELHI	26/13
NEW-YORK	13/3
PALMA-DE-MAJ.	18/0
PÉKIN	3/-6
RIO-DE-JANEIRO	31/23
ROME	15/4
HONGKONG	21/16
SEVILLE	11/2
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	1/-3
SYDNEY	29/21
TOKYO	11/5
TUNIS	17/10
VARSOVIE	4/2
VENISE	8/1
VIENNE	12/11

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-12-1994 à 6 heures TUC et le 29-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6464

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV						■		■	
V			■		■				■
VI		■							
VII									■
VIII				■		■		■	
IX									
X			■		■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de parler évoquant un langage vraiment coloré. – II. Rester à côté. – III. Fait paraître gonflée celle qui a pris une culotte. – IV. Couvraient des lits. – V. Pronom. Qui a donc compati. – VI. Siège du Théâtre du peuple. – VII. Peut rassurer celui qui la porte. – VIII. Peut rassembler beaucoup de gens. – IX. Où l'on ne voit aucune différence. – X. Monte quand ça va mal. Sur laquelle on peut compter. – XI. Apporte un certain éclairage. De bœuf, sur le toit.

VERTICALEMENT

1. Peut se faire d'un trait de plume. – 2. Quand on nous le donne, il ne faut évidemment pas s'endormir. Rusé comme à la campagne. – 3. Grand pour une étoile. Un vrai rapace. – 4. Si on le fait bouillir, c'est parce qu'il nous fait suer. Réponse parfois décevante. – 5. Réclamait des sacrifices humains. N'est pas inutile. – 6. Un petit grain. D'un auxiliaire. Marque d'égalité. – 7. Difficile à percer. – 8. Où il n'y a rien à enlever. Une page importante. En Suisse. – 9. Une randonnée à la hauteur. Qui fait partie de l'effectif.

Solution du problème n° 6463

Horizontalement

I. Vestiaire. – II. Etourneau. – III. Rossignol. – IV. Mit. Saine. – V. Ile. Ars. – VI. Cent. Asa. – VII. Ure. Emu. – VIII. Liturgies. – IX. Léonin. Ne. – X. En. Nouée. – XI. Sableuses.

Verticalement

1. Vermicelles. – 2. Etoile. Iéna. – 3. Sostenuto. – 4. Tus. Trun. – 5. Irisa. Erine. – 6. Angara. Gnou. – 7. Ienisseï. Us. – 8. Raon. Amenée. – 9. Euler. Usées.

GUY BROUTY

JEUDI 29 DÉCEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Superboy.
16.30 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.50 Téléfilm : Chien et chat. De Philippe Galland.
22.30 Cinéma : *Sissi face à son destin.* ■ Film autrichien d'Ernst Marischka (1957).
0.25 Théâtre : Le Grand Jeu. Pièce de Bruno Chapelle et Philippe Hodara.

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Les Aventures de Chatran. ■■ Film japonais de Masanori Hata et Kon Ichikawa (1986).
15.10 Tiercé, *en direct de Vincennes.*
15.20 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10).
16.15 Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : Les Années collège.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.15 Que le meilleur gagne.
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.55 Il était une fois... 1994.
22.30 *Cinéma : Mort à l'arrivée.* ■■ Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988).
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.45 Le Cercle de minuit.
0.50 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
1.35 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff.).

FRANCE 3

13.05 Documentaire : Un trou dans la glace.
13.35 Les Grands Cirques du monde. Le cirque Scott Circus.
14.50 Série : *La croisière s'amuse.*
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Maman revient, pauvre orphelin,* de Jean-Claude Grumberg.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : Supergirl. ■ Film américain de Jeannot Szwarc (1984).
22.45 Météo et Journal.
23.10 Téléfilm : Le Monsieur de chez Maxim's. De Claude Vajda.
0.05 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Franklin Funds Shark (Etats-Unis).
0.35 Série : Les Incorruptibles.

M 6

13.30 *Cinéma :* Le Jour de gloire. □ Film français de Jacques Besnard (1976).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, *Météo.*
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1943 : année de la première utilisation thérapeutique de la pénicilline.
20.50 Cinéma : Deux super-flics. □ Film italien d'E. B. Clucher (1977).
22.45 Cinéma : La Fissure. ■ Film américain de Tibor Takacs (1988).
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer. Les Restos du coeur (rediff.).

CANAL +

13.35 Cinéma : La Leçon de piano. ■■■ Film franco-australien de Jane Campion (1992).
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
16.00 Cinéma : Une famille formidable. ■ Film italien de Mario Monicelli (1992).
17.50 ▶ Canaille peluche. Inseklors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Flash d'informations.
18.50 Magazine : Pour en finir avec les dix ans. Extraits d'émissions des années 1984 à 1989.
20.30 Court métrage : Atrox, la suite. De Michel Welterlin.
20.35 Cinéma : Latcho Drom. ■■ Film français de Tony Gatlif (1992, v.o.).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Tout ça... pour ça ! ■ Film français de Claude Lelouch (1992).
0.15 Cinéma : L'homme qui n'a pas d'étoile. ■■ Film américain de King Vidor (1955, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Présenté par Mady Tran. Rire pour s'en sortir.
14.00 Hommage à Roger Stéphane. Les Grandes Cathédrales ; l'Europe de l'an mille.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb : *le lave-linge ; Cinq sur cinq ;* Langue : espagnol, anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John. *Le Journal du temps.*
18.00 Les Courses extraordinaires. Le Ben-Hur de Madura.
18.30 Le Monde des animaux. *Le monstre de Gila, de M. Linely.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : La Party. ■ Film américain de Blake Edwards (1968, v.o., rediff.).
18.35 Court métrage : L'Ile aux fleurs. De Jorge Furtado (rediff.)
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Les Fourmis dans la forêt tropicale de Malaisie. De Martin Dill, Kurt Hirschel et Heinz von Matthey.
20.00 Série : Germaine et Benjamin. 11. L'annonce faite à Germaine, de Jacques Doillon.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Jules Verne. Proposée et réalisée par Pierre Trividic, avec Michel Serres.
20.41 Documentaire : Une vie dans les lettres. De Pierre Trividic.
20.50 Cinéma : Voyage au centre de la Terre. ■ Film américain de Henry Levin (1959).
22.55 Documentaire : Préparatifs, les Indes noires. De Pierre Trividic, avec Michel Serres.
23.10 Documentaire : Voyage géographique. De Pierre Trividic, avec Michel Serres.
23.35 Court métrage : Excursion dans la Lune. De Segundo De Chomon.
23.40 Documentaire : Voyage scientifique. De Pierre Trividic, avec Michel Serres.
0.05 Documentaire : Voyage initiatique. De Pierre Trividic, avec Michel Serres (20 min).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. La chorale. 4. De la pratique musicale au plaisir d'être ensemble.
20.30 Fiction. Cendrillon et les gangsters, conte de fées policier librement inspiré d'une nouvelle de William Irish.
21.32 Profils perdus. Albert Pigasse (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les anges. 3. Les anges du New-Age.
0.05 Du jour au lendemain. Anne Cauquelin (Aristote).
0.50 Coda. Quand Baudelaire parlait musique. 4. Propos sur la mélodie.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 15 juillet au *Royal Albert Hall* de Londres) : Gurrelieder, de Schoenberg. Avec Karita Mattila (Tove), Neil Breeden (Waldemar), Ann Murray (Wood Dove) par le Chœur et *l'Orchestre de la BBC, dir.* Andrew Davis.
22.35 Soliste. José Van Dam, baryton. Winterreise, de Schubert.
23.00 Ainsi la nuit. Pièces de clavecin, de Rameau ; Sonate en quatuor op. 3 et concerto Rococo, de Balbastre.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. La Terre des quatre coins (extraits), de Saint-Pierre ; Merlin, de Thomas ; Tango n° 1, de Piazzolla; Frisking, de Mey.

IMAGES

Nouvelles

ON était sans nouvelles d'Isabelle. On ne l'avait pas encore repérée à bord de son voilier à la dérive. On redoutait le pire. Isabelle... *Quel drôle de prénom pour un* grand marin ? Pourquoi pas Alizée ou Tramontane ? On craignait pour cette femme aux semelles d'écume et on réalisait qu'on ne savait rien d'elle. Son image restait floue, embuée. On ne la voyait pas souvent à la télévision. N'était-elle pas assez photogénique ? Était-elle de ce genre silencieux, à la Tabarly, que méprisent les caméras vulgaires ? Quel trésor recherchait-elle au tréfonds de ces mers désertiques ? Quelle étoile poursuivait-elle dans ces océans que l'on dit rugissants et *hurlants ? On n'imaginait pas,* pourtant, qu'elle pût avoir peur. Sans doute avait-elle déclenché ses balises de détresse comme on craque une allumette pour une veillée aux chandelles. Sans doute parlait-elle aux vagues pour les apprivoiser. Les sirènes du grand Sud veillaient sûrement sur leur petite sœur.

On restera sans nouvelles d'Africa. Baptisons-là ainsi. Comment nommer autrement cette ombre de femme qui n'osa même pas entrebâiller son voile devant cette caméra de La Cinquième venue gentiment à sa rencontre pour lui tendre une bouée. Cela se passait dans un dispensaire médical non identifié. Plus la caméra s'approchait d'elle, plus tout son corps se recroquevillait, faisant glisser le voile sur son visage. Il fallut un gros plan *pour distinguer ses lèvres, qui* semblaient murmurer une prière, et le bout de son nez. On perçut à peine qu'elle disait n'avoir rien mangé depuis trois jours. *La terreur était en train de* momifier cette femme africaine. La terreur de l'image. Gravement malade, mais sans *papiers, sans existence,* donc interdite d'hôpital, immigrée noyée dans des abysses de solitude, elle priait pour que la caméra s'éloigne sans signaler sa présence. Elle ne savait pas que les caméras abritent parfois de bonnes fées.

Quelques jours avant son assassinat, à Tizi-Ouzou, *le Père* Jean avait donné de ses nouvelles à sa sœur Marie-Bernadette et à son frère Gérard, *prêtre lui aussi. De bonnes nou*velles. Il blaguait de la mort, qu'il avait apprivoisée depuis longtemps. Il signait toutes ses lettres de quatre mots : *« En union de prière ».* Marie-Bernadette et Gérard nous faisaient entrer dans l'intimité de son courrier avec le sourire. Nous étions maintenant de la famille. Est-ce si simple, la communion ? Gérard n'avait nulle amertume à la bouche. *« Je plains les gens qui ont abattu mon frère,* disait-il simplement. *Un vrai gâchis...* » Son ancre de miséricorde semblait faite d'un métal allergique à toutes les rouilles de vengeance, d'une foi impossible à exterminer. On jurerait qu'il y avait de l'amour *pour les meurtriers de son frère* dans les paroles de cet homme de Dieu. Peut-être cherchait-il à nous dire, et, surtout, à leur *dire, que son Dieu, et leur Allah,* ne faisaient qu'un et qu'il est donc vain de s'ériger en juge quand on devine la même mystérieuse balise de vie sous le masque du bourreau et la détresse de sa victime.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 30 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté coeur.
6.30 Club mini Zig-Zag (et à 7.15).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.25 Club Dorothée Noël.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée Noël. Flo et les Robinsons suisses ; Dragon Ball Z ; Jane et Serge ; Les Défenseurs de la Terre ; Goldorak ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.25 Jeu : La Roue de la fortune.
11.55 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Superboy.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée Noël. Huit ça suffit ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bêtisier 1994.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 ▶ Téléfilm : Un vrai petit génie. De Gary Nelson, avec Kristopher *Milnes, Leigh Lawson.*
22.45 Concert : Johnny Hallyday, Bercy 1992. Spectacle mis en scène par Bernard Schmitt.
0.10 Théâtre : Elle et moi. Pièce de Michel Boujenah, avec Michel Boujenah.
1.45 Journal et Météo.
1.55 Jeu : Millionnaire.
2.25 TF 1 nuit.
2.35 Programmes de nuit.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé : *Bouli.*
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin.
8.30 Série : Secrets.
8.55 Amour, gloire et beauté.
9.30 Série : Mission Casse-cou.
10.05 Chez Chalu Maureen. Les Premières Fois ; Les Tiny Toons ; Le Transmorpheur ; Reportage.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Tout tout rire.
12.55 *Météo* (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Cinéma : L'Homme à la Buick. □ Film français de Gilles Grangier (1967). Avec Fernandel, Danielle Darrieux, Jean-Pierre Marielle.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15). Casino Dancing en fêtes.
16.15 Des chiffres et des lettres.
16.45 Série : Les Années collège.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Que le meilleur gagne (et à 3.50).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Spécial Thierry Le Luron.
19.20 Flash d'information.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.55 Spectacle : Lido magique. *Présenté par Mireille Dumas. Au* pays des Bluebell Girls.
22.40 Concert des trois ténors. Présenté par Eve Ruggieri. Concert du 17 juillet au Dodger Stadium de Los Angeles, avec Luciano Pavarotti, Placido Domingo, José Carreras.
0.30 Journal, Météo et Journal des courses.
1.05 Documentaire : Les Heures chaudes de Montparnasse.
1.55 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; *2.20, Un privé sous les* tropiques ; 3.10, Concert : Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak ; 4.20, Dessin animé (et à 5.10) ; 4.55, Crocodile Ballon.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar. Madeline ; Spécial Noël ; Les Aventures de Tintin : Tintin en Amérique (1re partie).
8.20 Les Minikeums. Fievel ; La Légende de l'île au trésor ; Doug ; Les Contes les plus célèbres ; Monstres et Merveilles ; Au cœur des toiles.
10.45 Les Mystères de l'Ouest.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.55 Flash d'informations.
12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Documentaire : Les Anges de l'hiver.
13.35 Spectacle : Grand Prix du Cirque de Milan.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar (1er épisode) ; Peter Pan ; Fantôme 2040.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Malaver s'en mêle,* de Jean-Pierre Maurel.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout *le sport.*
20.45 INC.
20.50 Téléfilm : Poursuite en Arizona. De John Guillermin, avec Scott Wilson, Kris Kristofferson.
22.30 Météo et Journal.
22.55 Magazine : Strip-tease. Passeport pour le rêve, de Catalina Villars ; Grosse Chaleur, de Sophie Knapp ; Scouts toujours, d'Anne Gallois ; Miss bébé, d'André François.
23.55 Magazine : *Festival de jazz à Marciac.* Music is Magic. Avec Max Roach, Herbie Hancock Trio, Abbey Lincoln Quartet, Joe Henderson Quartet, Betty Carter *Quartet.*
1.25 Musique : Cadran lunaire. Danse : *Still Life at the Penguin Cafe,* par The Royal Ballet (15 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à *8.00, 9.00, 10.00, 11.00,* 11.55).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.05).
10.50 Magazine : Passé simple.
10.55 Infoconsommation.
11.05 Série : L'Odyssée imaginaire.
12.05 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Cinéma : Alice au pays des merveilles. ■ Film d'animation américain de Clyde Geronimi, Hamilton Luske et Wilfried Jackson (1950).
14.50 Téléfilm : Le Comte *de Monte-Cristo.* De David Greene, avec Richard Chamberlain, Tony Curtis. *D'après Alexandre Dumas.*
16.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Brisco County.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Crime sur la fréquence. De Faliero Rosati, avec Oliver Benny, Isabelle Pasco. *Une station de télécommunications reçoit les images d'un meurtre filmé par une caméra de surveillance.*
22.30 Théâtre : Le Père Noël est une ordure. *Pièce de l'équipe du Splendid,* mise en scène des auteurs, avec Anémone, Thierry Lhermitte, Marie-Anne Chazel. *L'esprit du café-théâtre.*
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Série : Mission impossible, vingt ans après.
3.00 Rediffusions. New-York City ; 3.55, Chine *impériale et millénaire ;* 4.50, La Ferté-Alais 1991 ; 5.15, Fax'O ; 5.40, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.22, 0.19).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par *Dan Rather* et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Les cow-boys de *Moo Mesa.*
7.55 Magazine : 24 heures (rediff.).
8.45 Court métrage : Atrox, la suite.
8.55 Cinéma : Pas d'amour sans amour. □ Film français d'Evelyne Dress (1993). Avec Evelyne Dress, Patrick Chesnais, Dora Doll.
10.20 Flash d'informations.
10.25 Cinéma : Toys. □ Film américain de Barry Levinson (1992). Avec Robin Williams, *Michael Gambon, Joan Cusack.*

En clair jusqu'à 13.35

12.23 Flash d'informations.
12.30 Sport : *Ski.* Coupe du monde : slalom dames à Méribel.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Maman, j'ai encore raté l'avion ! □ Film américain de Chris Columbus (1992). Avec Macaulay Culkin, Joe Pesci, Daniel Stern.
15.30 Documentaire : *Les Aventuriers du coeur.*
16.20 Le Journal du art (rediff.).
16.30 Cinéma : *Tom et Jerry, le film.* □ Film d'animation américain de Phil Roman (1992). Avec les voix de Gérard Loussine, Jacquie Berger, Claire Guyot.
17.50 ▶ Canaille peluche. Inseklors ; Les Contes du chat perché.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Flash d'informations.
18.50 Magazine : Pour en finir avec les dix ans. *Extraits d'émissions des années* 1989 à 1994.
20.30 Court métrage : Atrox, la suite. De Michel Welterlin.
20.35 *Téléfilm : Bari.* D'Arnaud Sélignac, avec Jacques Weber, Neve Campbell. *Amour, vengeance et retour à la nature dans le Grand Nord canadien.*
22.05 Magazine : Courant d'airs. Estelle à New-York.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Soif de l'or. ■■ Film français de Gérard Oury (1992). Avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob.
0.20 Cinéma : Traces de sang. □ Film américain d'Andy Wolk (1992). *Avec James Belushi,* Lorraine Bracco, Tony Goldwyn (v.o.).
2.05 Cinéma : Une famille formidable. ■ Film italien de *Mario Monicelli* (1992). Avec Paolo Panelli, Pia Velsi, Riccardo Scontrini.
3.45 Cinéma : Alamo. ■■ Film américain de John Wayne (1960). Avec John Wayne, Richard Widmark, Laurence Harvey (v.o.).

LA CINQUIÈME

6.15 La parole est aux téléspectateurs.
6.30 Eurojournal (et à 8.30).
7.00 Jeunesse. Téléchat (rediff.) ; Animaux superstars : M comme monde des animaux ; Crobs livres : Le loup est revenu ; La Vie devant moi : le métier d'animateur radio (rediff.).
7.30 Jeu : Ça déméninge (et à 13.00).
8.00 Magazine : Emploi (et à 15.00).
9.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre : le cochon (5e partie) ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; La Preuve par cinq : la préhistoire avec Yves Coppens ; Chacun son tour : œil de lynx ; Langue : allemand ; Au fil des jours (rediff.).
11.15 *Embarquement porte n° 1.* Saint-Pétersbourg.
11.45 Magazine : Qui vive (et à 15.30). L'actualité médicale.
12.00 Jeunesse. *Téléchat ; Animaux* superstars : T comme tigre ; Grimmy ; Le journal du temps.
12.30 Magazine : Atout savoir. Présenté par Eric Cachart et *Sophy Forel.*
13.30 Magazine : Défis. Décor délire.
14.00 Documentaire : L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 2. Naissance d'un projet (rediff.).
14.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langue : espagnol, anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John. Le Journal du temps.
18.00 Les Courses extraordinaires. Le Jockey du désert, de Christian Cascio.
18.30 Le Monde des animaux. Marc et le singe haineux.

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Histoire parallèle. Actualités japonaises, allemandes et américaines de la semaine du 24 décembre 1944, commentées par Marc Ferro et Alan Stripp (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. *Men's Night,* de *Lutz Braune,* avec Randy Newman, Paolo Conte (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et *Annette Gerlach. Les meilleurs* moments.
19.30 Documentaire : Un paradis vert dans le sud bavarois. *De Michael Herzog et Sarah* Meyer.
20.00 Série : Germaine et Benjamin. 12. L'Escalier des adieux, de *Jacques Doillon, avec Anne Bro*chet, Benoît Régent.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Le Poids du corps. De Christine François, avec Gérard Desarthe, Gérard Dauzat. *Depuis dix ans, trente heures par semaine, Cécile pratique le patinage artistique pour devenir une championne. Son père, possessif, pèse lourdement sur sa carrière.*
21.55 Documentaire : Taslima Nasreen, voyage en France De Frédéric Laffont. *Du 23 novembre au 3 décembre, sur les pas de l'écrivain.*
22.50 Cinéma : Mister Boo fait de la télévision. □ Film chinois (Hongkong) de Michael Hui (1978). Avec Michael Hui, Samuel Hui, Ricky Hui (v.o.).
0.25 Documentaire : Jean Reverzy. Tentative de lecture, d'André S. Labarthe (30 min). *A la recherche de l'écrivain médecin.*

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. Quelles perspectives pour demain ?
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques ; L'Etranger. Avec Eric Blondel, Jean Salem et Jean-Michel Besnier.
21.32 Musique : Black and Blue. Les disques de la Victoire. Avec Daniel Nevers, historien.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les anges. 4. Du sexe des anges à la théocratie.
0.05 Du jour au lendemain. Annie Lebrun (Vingt mille lieues sous les mots, Raymond Roussel).
0.50 Coda. Quand Baudelaire parlait musique (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand (en direct de Prague transmis simultanément à Prague et à Sarrebruck) : Don Giovanni, ouverture, de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre n° 2, de Rachmaninov, Kvita Bylinska, piano ; Symphonie n° 4, de Brahms par l'Orchestre philharmonique, dir. Tetsuji Honna.
22.35 Soliste. José Van Dam, baryton, Winterreise de Schubert, Dalton Baldwin, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes op. 84, d'Elgar par Elisabeth Leonskaja, piano, The Nash Ensemble ; Quatuor à cordes n° 2, de Vaughan-Williams par The *English String Quartet ;* Etudes sur un chant populaire anglais, de Vaughan-Williams par Keith Swallow, piano, et Janet Hilton, clarinette.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière. Les meilleurs moments depuis septembre.

Le Monde

Anniver
– Bon
De 1
Nar

Le mini-sommet d'Alexandrie

La Syrie veut empêcher une normalisation trop rapide entre les pays arabes et l'Etat hébreu

Les chefs d'Etat syrien et égyptien ainsi que le roi Fahd d'Arabie saoudite se sont réunis, mercredi 28 et jeudi 29 décembre, à Alexandrie, à la demande du président Hafez El-Assad, pour tenter de définir une attitude commune dans le processus de paix engagé avec Israël.

LE CAIRE

de notre correspondant

Peu d'informations ont filtré sur la rencontre impromptue entre les présidents syrien et égyptien et le souverain saoudien, rencontre qui a provoqué l'annulation d'une visite prévue, le même jour, à Alexandrie, du numéro un libyen, le colonel Mouammar Kadhafi. Selon une source autorisée saoudienne, ce mini-sommet aurait été réuni à la demande du chef de l'Etat syrien, après la récente visite-éclair du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, dans le sultanat d'Oman (le *Monde* du 28 décembre).

Dès son arrivée, en compagnie du vice-président Abdel Halim Khaddam et du ministre des affaires étrangères Farouk El Chareh, le président syrien a eu un tête-à-tête avec son homologue égyptien, Hosni Moubarak. Le jour même, l'Egypte, sous la plume de l'éditorialiste du journal *El Ahram El Massaï*, avait vivement critiqué la visite de M. Rabin à Mascate. *« Israël continuera à chercher à diviser les pays arabes et à accentuer les divergences qui les opposent »*, avait écrit le rédacteur en chef du quotidien.

Ces critiques ne peuvent que satisfaire la Syrie, qui s'est toujours opposée à une dissociation de l'ensemble des volets du processus de paix engagé avec Israël et qui, *a fortiori*, voit d'un œil inquiet la normalisation engagée par certains pays arabes avec l'Etat hébreu. Dès septembre, les monarchies pétrolières du Golfe ont levé partiellement le boycottage d'Israël en renonçant à l'ostracisme dont étaient frappées les entreprises traitant avec l'Etat juif.

Réconciliation avec l'Irak ?

Le sultanat d'Oman et le Qatar ont déjà accueilli sur leur territoire des délégations israéliennes venues, il est vrai, participer aux négociations multilatérales de paix portant sur les problèmes d'intérêt régional. Le Maroc, la Tunisie ont ouvert des bureaux de liaison avec l'Etat hébreu, sans parler de la Jordanie, qui a établi avec lui de pleines relations diplomatiques.

Qui plus est, même si l'Arabie saoudite observe une très grande réserve vis-à-vis d'Israël, le mufti du royaume, c'est-à-dire la plus haute autorité religieuse, a déclaré pour la première fois, la semaine dernière, qu'une paix *« permanente entre Arabes et Israéliens est possible »*. Cheikh Abdel Aziz ben Baz a même autorisé les musulmans à se rendre à Jérusalem, dont la partie orientale est pourtant annexée par Israël.

La position du président Moubarak, qui depuis treize ans freine une normalisation précipitée avec l'Etat juif – où il ne s'est jamais rendu depuis son accession au pouvoir –, est proche de celle de la Syrie. Dans un entretien publié, mercredi, par le quotidien koweïtien *El Watan*, le raïs a vivement critiqué la Jordanie pour avoir conclu un traité de paix séparée avec Israël. Le Caire estime que, à l'exception des Palestiniens, qui se trouvaient dans une position désespérée, les Etats arabes devraient faire preuve de retenue, afin de ne pas affaiblir la position syrienne aux négociations de paix.

Syriens et Egyptiens ont donc décidé de jouer la carte de la restauration de la solidarité arabe et du renforcement de la Ligue arabe, dont le secrétaire général, Esmat Abdel Méguid, a été convié au mini-sommet d'Alexandrie. Les Syriens, selon certaines informations, n'excluraient pas une réconciliation avec l'Irak, à condition que Bagdad, *« qui a fait des progrès dans l'application des résolutions de l'ONU, se plie à d'autres »* résolutions qu'il n'a pas encore respectées, a déclaré, mercredi, le chef de la diplomatie syrienne. Reste à savoir si ce projet de réconciliation avec Bagdad n'est qu'un épouvantail agité par Damas pour dissuader les pays du Golfe de se rapprocher trop vite d'Israël.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Face à l'extension de la colonie d'Ephrat, au sud de Bethléem

Le gouvernement israélien est divisé sur la colonisation en Cisjordanie

Au terme d'une réunion de l'Autorité palestinienne, mercredi 28 décembre, Yasser Arafat s'est déclaré déterminé à tout faire, y compris, s'il le faut, à porter l'affaire devant le Conseil de sécurité de l'ONU, pour obtenir l'arrêt de la colonisation israélienne en Cisjordanie occupée. Faute d'une décision en ce sens du gouvernement, les membres de la colonie d'Ephrat, située au sud de Bethléem, ont continué les travaux de terrassement, en vue de construire cinq cents nouveaux logements sur 40 hectares de terres (« le Monde » du 29 décembre).

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La construction d'un nouveau quartier à Ephrat avait commencé comme une provocation d'un groupe de colons en Cisjordanie occupée et s'est rapidement transformée en un véritable imbroglio politico-juridique. La confusion que cette affaire a semée au sein du gouvernement d'Itzhak Rabin est telle qu'il a été contraint de faire marche arrière, moins de trois heures après avoir décidé de suspendre les travaux de terrassement. Revirement si rapide que les pelleteuses et les marteaux-piqueurs n'ont pas eu le temps de cesser leur ronde, pour la plus grande satisfaction des colons d'Ephrat, venus en masse y assister.

Des centaines de Palestiniens ont continué, mercredi 28 décembre, d'affluer vers cette colline rocailleuse, battue par un vent glacé. Bien décidés à ne pas quitter les lieux, ils ont dressé des tentes et allumé des feux de bois jusque tard dans la nuit.

Le problème que les colons ont posé au premier ministre est si complexe qu'il a nécessité le recours aux bons offices du conseiller juridique du gouvernement, Michaël Ben Yaïr. Un conseiller de la présidence du conseil a indiqué que *« pour l'instant »*, le rôle du juriste se bornait à *« examiner »* d'ici à la prochaine réunion du gouvernement, prévue au début de la semaine prochaine, la possibilité de suspendre les travaux qui, en attendant, continuent sous l'œil attentif d'une unité de « bérets violets », les *« Guivati »*, chargés, ces dernières années, de disperser les manifestations palestiniennes dans les territoires occupés.

M. Rabin, qui ne s'était pas encore exprimé, jeudi matin, sur cette question délicate, doit faire face, pour la première fois depuis son entrée en fonction en juin 1992, et l'annonce, un mois plus tard, du gel de la colonisation, avec ce que le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, nomme *« les trous d'air »* des accords d'Oslo. L'un de ces *« trous »* a révélé l'importance des dons récoltés par les responsables du conseil des implantations *(Yesha)* dans les communautés juives aux Etats-Unis et en Europe.

L'un des émissaires du *Yesha*, Micki Wasserteil, qui passe quinze jours par mois en moyenne à courir après les généreux donateurs étrangers, estime à *« plusieurs millions de dollars »* le montant des dons versés en 1994 par la diaspora juive, pour assurer le développement de la colonisation. La part des juifs français – particulièrement concernés par l'élargissement de la présence israélienne au cœur d'Hébron – dans cette entreprise est évaluée à environ 1 million de dollars pour cette même période, toujours selon ce responsable.

Les colons ont compris, mercredi, que les autorités n'avaient pas encore les moyens juridiques d'interrompre la ronde des bulldozers. D'autant que la loi joue en leur faveur, la décision d'élargir le domaine d'Ephrat ayant été votée par le gouvernement précédent du Likoud, conduit par Itzhak Shamir, et que les fonds étaient entièrement privés. Les pelleteuses ont donc redoublé d'activité afin de consolider ce « fait accompli ».

Recours à l'ONU

Le chef de la diplomatie israélienne a manifesté sans détour son irritation envers le premier ministre : *« Ce n'est pas une chose à faire. Cela n'aboutira à rien de bon »*, a dit Shimon Pérès. Ce qui l'inquiète – et il ne s'en est pas caché – c'est avant tout une éventuelle remise en cause de la continuation des négociations en cours, qui doivent permettre le redéploiement de l'armée hors des zones urbaines palestiniennes de Cisjordanie. Le ministre des affaires étrangères a cependant tenté de rassurer Yasser Arafat en lui laissant entendre que le problème d'Ephrat serait réglé à l'amiable, sitôt que le gouvernement en aurait discuté.

De son côté, le chef de l'Autorité palestinienne a réuni ses ministres en session extraordinaire à Gaza, pour discuter de ce qu'il considère comme une *« remise en cause des pourparlers sur le redéploiement des militaires »*. Dans un communiqué, il a affirmé qu'il emprunterait toutes les voies nécessaires *« y compris celle du Conseil de sécurité de l'ONU »*, pour empêcher le développement de la colonisation israélienne en Cisjordanie occupée. En attendant, il a appelé l'Etat juif *« à prendre les décisions politiques nécessaires pour mettre un terme aux activités des colons, dans le but de préserver le processus de paix »*.

M. Arafat a d'autant plus raison de s'inquiéter que, parallèlement à cette affaire, les Israéliens ont annoncé que l'armée avait investi quelque 40 millions de dollars (environ 220 millions de francs) en véhicules de patrouille, barrières électrifiées, portails blindés et autres aménagements pour renforcer la sécurité des colonies de peuplement.

Les « ministres » de la justice et de la culture de l'Autorité palestinienne, Freih Abou Meddeine et Yasser Abed Rabbo ont estimé que cette affaire pouvait faire capoter le processus de paix. Des membres du gouvernement israélien tels que Yossi Sarid ou Shulamit Aloni, partagent cet avis *(le Monde du 29 décembre)*, même si, sans doute pour ne pas envenimer les choses, le « ministre » palestinien de la planification économique, Nabil Chaath, a affirmé aux journalistes que *« les négociations avec Israël continueront malgré la crise »*.

Les Palestiniens du village d'El Khader, proche d'Ephrat, ont fait savoir, eux, qu'ils *« iraient jusqu'au bout »* et qu'ils s'accrocheraient de toutes leurs forces à la colline, objet de la convoitise des colons. Yasser Abed Rabbo a invité la population à se constituer en comités pour défendre ses terres. – *(Intérim.)*

BAHREÏN : nouveaux affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ? – Le Front islamique de libération de Bahreïn a affirmé, mercredi 28 décembre, dans un communiqué, que de nouveaux affrontements avaient opposé, dans la nuit de mardi à mercredi, des manifestants aux forces de l'ordre. Ces heurts ont eu lieu dans la localité de Sanabès, à 3 km à l'ouest de Manama, et dans la région de Karazkan, dans le sud de l'archipel. Le Front ne fait pas état de victimes. Ces protestataires réclament notamment le rétablissement de la vie parlementaire *(le Monde du 20 décembre)*. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ex-Yougoslavie : « Les mille et une nuits de Sarajevo », par Jack Ralite et Emmanuel Wallon ; « Le vrai patriotisme », par Paul Garde ; Justice : « Bonne administration de la vie publique », par Jean-Louis Bessis et Maurice Ronai *(page 2)*.

POLITIQUE

Les présidents des conseils généraux se plaignent du coût du RMI

L'inquiétude des élus départementaux demeure vive quant au transfert vers les départements d'une partie de la charge financière du revenu minimum d'insertion (RMI). Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait annoncé, le 7 novembre, à l'assemblée nationale, l'abandon de ce projet par le gouvernement. Mais l'analyse par les services de l'Assemblée des présidents des conseils généraux des dépenses des départements, à travers les comptes administratifs de 1993, ne peut que renforcer leurs craintes *(page 6)*.

COMMUNICATION

Télévision : La Cinquième n'attire en moyenne que 200 000 téléspectateurs par jour

Les premiers chiffres d'audience de La Cinquième ne créent pas vraiment la surprise. Sur la semaine du 19 au 25 décembre, du lundi au dimanche, les taux d'audience évoluent entre 0,1 % et 1 % – le point d'audience valant environ 400 000 téléspectateurs. Son audience moyenne est de 200 000 téléspectateurs, contre 300 000 pour ARTE. Traduits en parts d'audience ou parts de marché – le pourcentage de téléspectateurs présents devant leur poste au même moment –, ces résultats ne sont pas totalement ridicules *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Remise en cause de l'intérêt de l'autogreffe de moelle osseuse dans le traitement du cancer

Le dernier numéro du *Journal of Clinical Oncology* publie les résultats d'études de phase III menées en collaboration avec trente-cinq centres spécialisés français et belges concernant les lymphomes malins, le plus fréquent des cancers du sang de l'adulte. Ces résultats remettent en cause l'intérêt des traitements coûteux associant des chimiothérapies intensives suivies d'autogreffes de moelle osseuse *(page 7)*.

CULTURE

Conversation avec Marcel Duchamp

Il parle lentement, sans affectations, cherche le mot juste, s'arrête, hésite. Il a pour interlocuteur Georges Charbonnier, journaliste et critique. Il reconstitue le détail de son histoire, de son œuvre. La scène se passe en 1960, lors d'un court séjour de Marcel Duchamp à Paris. Elle a été enregistrée par les soins de la Radiodiffusion télévision française. Ces deux heures de conversation sont aujourd'hui éditées en deux disques compacts et un livre. Duchamp s'y révèle fort différent du mythe *(page 9)*.

ÉCONOMIE

Les firmes occidentales s'inquiètent des défauts de paiement en Chine

La Chine, nouvel « Eldorado des affaires » ? L'allongement de la liste des impayés de certaines entreprises chinoises commence à faire réfléchir les milieux financiers internationaux. Jusqu'à présent, elles ont préféré trouver des compromis, voire passer l'éponge. Aujourd'hui, elles s'interrogent sur le bien-fondé de cette politique *(page 17)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56
Le numéro du « Monde » daté jeudi 29 1994 a été tiré à 423 703 exemplaires

Avec dix options supplémentaires

Une compagnie américaine de leasing commande trente Airbus

La compagnie américaine de leasing International Lease Finance Corporation (ILFC) a commandé ferme trente avions Airbus et pris dix options supplémentaires, a annoncé, jeudi 29 décembre à Paris, le consortium européen Airbus Industrie. Cette commande sur quarante appareils au total est la plus importante de l'année 1994 et est évaluée à 1,8 milliard de dollars, selon des sources aéronautiques.

La commande ferme porte sur huit A319, treize A320 et neuf A321. Les options concernent trois A319, trois A321 et quatre A320. ILFC, basée à Los Angeles, est l'une des plus importantes compagnies de leasing mondiales.

La livraison des A320 doit commencer en février 1996 et ILFC recevra ses A319 en juin 1997 et les A321 en avril 1998. Le reste des livraisons s'étalera jusqu'à l'an 2000. *« ILFC, qui a déjà été un client de lancement des A319 et des A321, montre une nouvelle fois sa confiance pour le consortium européen »*, a commenté le directeur général d'Airbus Industrie, Jean Pierson, dans un communiqué.

TÉLÉVISION : TF 1 porte plainte contre France 2. – Après avoir lancé, mercredi 28 décembre, une action en référé auprès du tribunal de commerce contre France 2 et France 3 pour *« utilisation sans droits »* des images tournées par La Chaîne info au moment du raid du GIGN contre les terroristes islamiques de l'aéroport de Marignane (France 2 les avait diffusées sans le sigle de LCI), TF 1 a annoncé qu'elle avait *« exclu »* France 3 de son action en justice. En revanche, TF 1 a maintenu sa procédure contre France 2, qui récuse toute idée de *« vol »* : *« Ce signal avait transité par le relais du pic de l'Etoile avant d'arriver au « nodal »* [point central d'arrivée à Paris des images] *de Cognacq-Jay. C'est là que nous les avons reçues sur notre réseau, non siglées et sans aucune identification possible. »* Le juge des référés du tribunal de commerce devait rendre sa décision jeudi 29 décembre.

Les obligations des chaînes cryptées en voie de définition. – Le projet de décret fixant les obligations des chaînes cryptées – et qui concerne principalement Canal Plus – devrait être très prochainement soumis au Conseil d'Etat. Parmi les mesures notables, on relève l'obligation pour les chaînes cryptées de contribuer à hauteur de 4,5 % de leur chiffre d'affaires à la production audiovisuelle et la réduction du temps maximum consacré à la publicité dans les plages en clair, qui passe de neuf à six minutes par heure. Par ailleurs, le régime de diffusion des films est maintenu à l'identique. Le décret fixe notamment de midi à 2 heures du matin les *« heures de grande écoute »* pendant lesquelles les chaînes cryptées doivent tout particulièrement respecter les quotas de nationalité des films de cinéma (français et européens). Canal Plus, hostile à l'idée de quotas de diffusion pour les chaînes thématiques, a toutefois estimé que cette plage horaire n'avait rien de contraignant pour elle.

ÉTATS-UNIS : le procès intenté par Paula Jones contre M. Clinton n'aura pas lieu avant la fin de son mandat. – Un juge fédéral de Little-Rock (Arkansas), Susan Wright, a estimé, mercredi 28 décembre, que l'instruction de la plainte pour harcèlement sexuel déposée par Paula Jones contre Bill Clinton pouvait continuer mais que le procès n'aura pas lieu durant le mandat du président. Le juge a expliqué que l'affaire n'a pas de *« caractère d'urgence »*.

Paula Jones a intenté, le 6 mai, un procès contre le président Bill Clinton, affirmant que ce dernier avait sollicité une faveur sexuelle de sa part dans une chambre d'hôtel de Little-Rock en 1991, alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas et qu'elle était employée de cet Etat. La jeune femme a réclamé un dédommagement de 700 000 dollars (environ 3,5 millions de francs). M. Clinton a toujours nié ces accusations. La décision du juge Susan Wright devrait satisfaire les avocats du président, qui avaient déjà suggéré que Paula Jones puisse introduire une nouvelle action en justice lorsque M. Clinton aura quitté la Maison Blanche. – *(AFP.)*

Les suites du détournement de l'avion d'Air France

La société de M. Legorjus a été cambriolée

La société Philippe Legorjus Consultant, du nom du conseiller de la compagnie Air France en matière de sécurité, a été cambriolée dans la nuit du 27 au 28 décembre. Le déclenchement de l'alarme au domicile de l'ancien chef du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) a permis à celui-ci de prévenir immédiatement la police. Les premières constatations de la 1re division de police judiciaire chargée de l'enquête ont fait apparaître que les intrus avaient emporté des disquettes informatiques, des répertoires téléphoniques et des documents administratifs ou comptables concernant exclusivement les relations de M. Legorjus avec Air France.

[Le conseiller d'Air France pour les questions de sécurité faisait partie de la cellule de crise mise en place par la compagnie pour faire face au détournement d'un de ses Airbus à Alger et à la prise en otage de ses passagers et de son équipage du 24 au 26 décembre. Bien informée à Alger et très présente sur l'aéroport de Marseille-Provence, Air France a travaillé la main dans la main avec les négociateurs et avec le GIGN au cours des tractations qui ont précédé l'assaut donné aux pirates de l'air. Tout au long de la crise, la compagnie a fourni aux autorités françaises des informations inédites. Elle a donné son avis aux moments cruciaux et a vigoureusement plaidé pour la solution finalement retenue.]

Israël : les colonies contre la paix